



# ATLAS PÉDAGOGIQUE HAUTS-DE-FRANCE





# SOMMAIRE

<b>Préfaces</b>	<b>p</b>	<b>5</b>
<b>La nouvelle région... Hauts-de-France</b>	<b>p</b>	<b>11</b>
○ Carte générale région Hauts-de-France	p	13
<b>La nouvelle région dans son environnement européen</b>	<b>p</b>	<b>15</b>
○ La nouvelle région au coeur des capitales	p	16
○ Produits intérieurs bruts (PIB) par habitant en Europe en 2017	p	18
○ Les grandes infrastructures	p	20
○ La façade maritime : une diversité propice aux complémentarités et à l'ouverture	p	22
<b>I. Ressources, environnement et risques</b>	<b>p</b>	<b>25</b>
○ Relief et hydrographie	p	27
○ Parcs naturels	p	29
○ Gestion de l'eau	p	31
○ Risques d'inondation	p	33
○ Aléa d'érosion des sols	p	35
○ Risques climatiques	p	37
○ Risques technologiques	p	39
<b>II. Population et conditions de vie</b>	<b>p</b>	<b>41</b>
○ Densité de population	p	43
○ Indicateur de fécondité en 2011	p	45
○ Population à l'horizon 2032	p	47
○ Taux de chômage 2014 par zone d'emploi	p	49
○ Taux de pauvreté en 2012	p	51
○ Taux de scolarisation : 15-24 ans en 2011	p	53
○ Part de la population non-diplômée en 2011	p	55
○ Indicateur de développement humain (IDH-4) et potentiel financier	p	57
<b>III. Territoires métropolisés et réseau de villes</b>	<b>p</b>	<b>59</b>
○ Zonage en aires urbaines	p	61
○ Flux domicile-travail. Polarisation urbaine	p	63
○ Cadres des fonctions métropolitaines en 2012 par zone d'emploi	p	65
<b>IV. Réseaux, mobilités et flux</b>	<b>p</b>	<b>67</b>
○ Réseau routier	p	69
○ Lignes ferroviaires de transport de voyageurs	p	71
○ Réseau navigable	p	73
<b>V. Dynamiques des activités économiques et emploi</b>	<b>p</b>	<b>75</b>
○ Orientation économique des territoires en 1982	p	77
○ Orientation économique des territoires en 2012	p	79
○ Evolution de l'emploi au lieu de travail de 1999 à 2011	p	81
○ Production agricole dominante en 2010	p	83
○ Emploi tertiaire en 2013	p	85
<b>Lexique</b>	<b>p</b>	<b>87</b>
<b>Remerciements</b>	<b>p</b>	<b>91</b>





# PRÉFACES



# L'Atlas pédagogique Hauts-de-France : l'enjeu des cartes

*La naissance d'un atlas est toujours un événement ; lorsqu'il s'agit d'un atlas pédagogique, c'est l'ensemble de la communauté éducative qui s'en réjouit. En effet, la carte apparaît comme un outil de lecture et une boussole incontournable pour donner du sens au monde et aux territoires qui le constituent. La carte donne à voir le monde, l'interprète et le dessine pour le rendre intelligible ; elle rend visible l'invisible. Outil d'exploration et d'investigation, elle est aussi un vecteur de raisonnement sur l'espace, un moyen de développer un discours argumenté sur les territoires, un auxiliaire précieux pour leur aménagement et leur développement. On mesure donc les enjeux éducatifs de cet atlas de la région Hauts-de-France pour nos élèves.*

*Ces enjeux sont d'autant plus forts lorsque les cartes donnent à lire et décrypter nos territoires de vie. La compréhension et l'appropriation des territoires de proximité dans leur contexte national, européen et mondial est un objectif majeur de l'École de la République. A tous les niveaux scolaires, ces territoires ont toute leur place dans les programmes d'enseignement. En cela, les programmes répondent à une nouvelle demande sociale. En effet, à mesure que la mondialisation progresse et s'impose, dans un mouvement de balancier compensatoire, de nouveaux besoins de territoire émergent, de nouvelles territorialités apparaissent. L'École ne peut qu'accompagner et aider les élèves à mener une réflexion sur le retour aux territoires, en particulier au moment où la France connaît une profonde recomposition de l'organisation de son maillage territorial. De nouvelles cartes des territoires de la France se dessinent : il faut y préparer nos élèves. C'est un objectif citoyen majeur.*

*L'enseignement de la géographie participe pleinement à cette nécessaire (ré)éducation aux territoires. Discipline en profonde mutation, elle place aujourd'hui les approches territoriales au cœur de ses enseignements, en premier lieu l'étude de la région de l'élève. Il s'agit d'en comprendre les spécificités, l'organisation spatiale, les logiques de fonctionnement, d'en appréhender les éléments d'identité, les dynamiques, les pratiques de ses habitants, de percevoir le rôle des acteurs qui l'animent, d'en mesurer les grands enjeux d'aménagement et de développement.*

*Il s'agit aussi de donner à cette étude une indispensable dimension prospective en confrontant les élèves à une question clé : « Dans quelle région voulez-vous vivre demain? ». C'est l'occasion de les amener à se projeter dans un avenir qui sera leur quotidien et à la construction duquel ils doivent se sentir partie prenante. On rejoint là la dimension éminemment citoyenne des approches des territoires.*

*On ne peut donc que se réjouir que la collaboration entre la Région Hauts-de-France et la Région académique aboutisse à la publication de ce riche et remarquable atlas dont l'intérêt éducatif apparaît à chaque page ; il faut en remercier vivement les initiateurs et les auteurs. Les éléments d'accompagnement pédagogique, en particulier les schémas d'interprétation, s'avèrent d'une très grande qualité et constituent de très précieuses ressources pour les professeurs et les élèves.*

*Les racines du monde futur dans lequel vivront les élèves d'aujourd'hui sont largement inscrites dans les cartes actuelles de leur nouvelle région. Il est de notre responsabilité de leur permettre de s'en approprier les clés de lecture et d'analyse. A eux ensuite de prendre en main l'avenir de leur région.*

**Michel Hagnerelle,**  
Inspecteur général d'histoire et de géographie honoraire





# Apprendre au XXIème siècle : citoyenneté, territoires de proximité et région, prospective

*Les problématiques relatives aux dynamiques territoriales, à l'aménagement et à la prospective sont inscrites dans les programmes d'enseignement du second degré, dont ceux de la géographie. La convention de partenariat qui lie depuis quatre ans la Région académique Hauts-de-France et la Région Hauts-de-France a pour objet de créer et développer des outils pédagogiques à destination des élèves et des enseignants d'école primaire, de collège, de lycée général, technologique et professionnel. Ces outils permettent d'initier des démarches de géographie prospective dans les classes, et contribuent à former les élèves en tant qu'acteurs de leurs territoires.*

*La Région met à disposition les ressources documentaires et techniques issues de ses politiques publiques régionales d'aménagement du territoire et de prospective. Cette démarche partagée de création et de développement d'outils pédagogiques permet de dynamiser les enseignements, notamment ceux de géographie, en favorisant une pédagogie active, en offrant une ouverture vers une géographie vivante, en renouvelant l'intérêt des élèves pour tout ce qui se passe autour d'eux, et en les projetant dans le monde de demain.*

*L'atlas pédagogique Hauts-de-France est un de ces outils. Il s'appuie sur les huit tomes de l'atlas de la nouvelle région Nord-Pas de Calais Picardie publié en 2015, dans lesquels une quarantaine de cartes issues de cet atlas ont été sélectionnées et didactisées. Ce travail constitue une première base de connaissances accessibles aux élèves des écoles primaires, des collèges et des lycées et mobilisables par leurs professeurs. Les cartes se répartissent en cinq chapitres correspondant aux thèmes de politiques publiques régionales abordés dans les programmes, permettant de faire le lien avec les grandes stratégies mises en place par la Région, en particulier le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable, et d'égalité des territoires) qui aborde les thématiques d'aménagement, de développement durable, de mobilités et d'enjeux climatiques.*

*Le renouvellement récent jusqu'en 2021 de la convention entre la Région et la Région académique s'appuie sur une volonté partagée, à partir des expérimentations engagées, de se donner les moyens d'établir les conditions de généralisation de la démarche à l'échelle des Hauts-de-France selon trois axes essentiels : prospective adaptée au monde éducatif, territoires de proximité et appropriation de la région, citoyenneté.*

*Que cet atlas permette à chaque élève de mieux connaître ce nouvel espace qu'est la région Hauts-de-France, et qu'il puisse favoriser la construction de ce nouvel ensemble humain de six millions d'habitants, en interaction avec ses voisinages français et européens.*

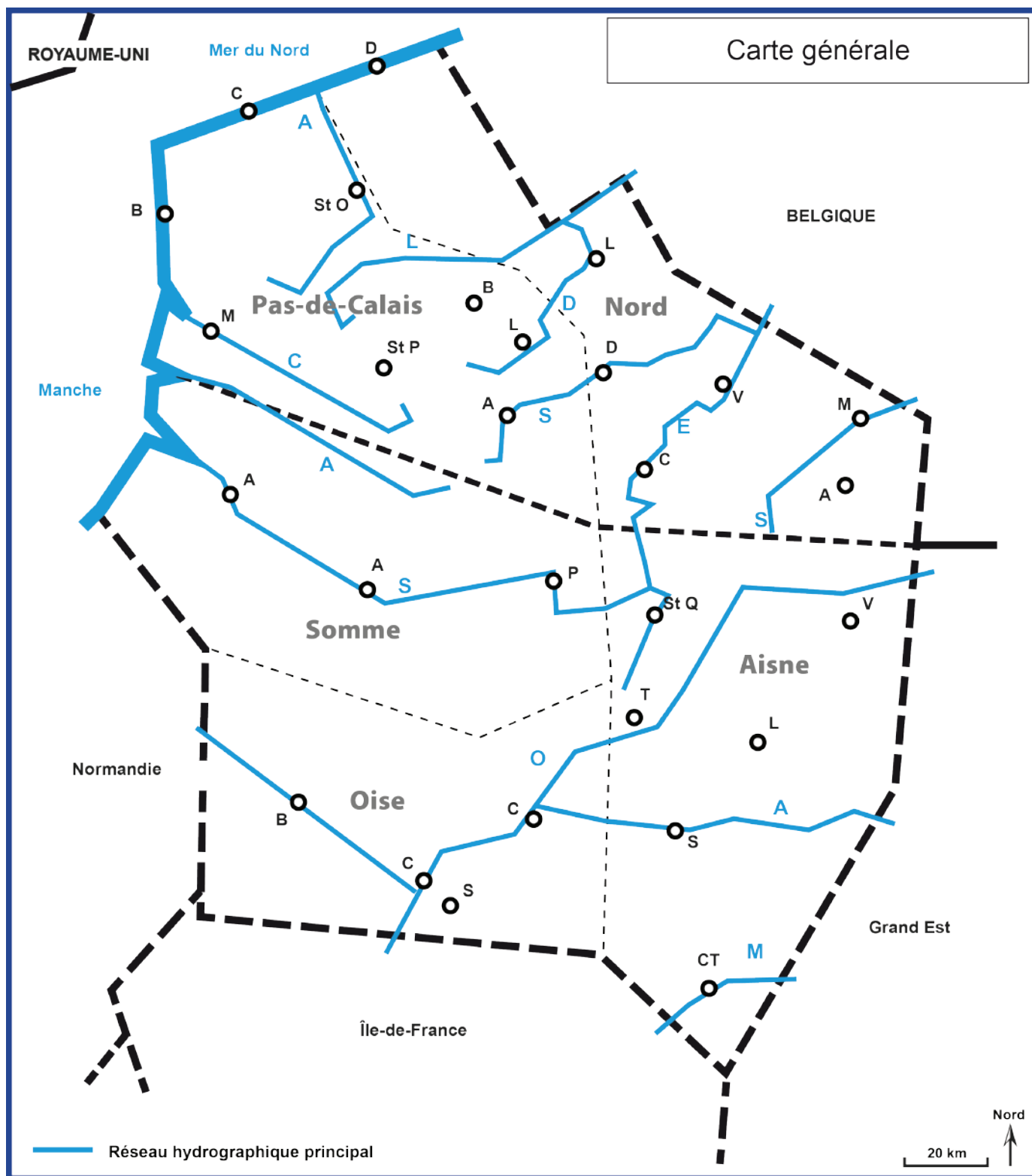
**Caroline Larmagnac**  
Directrice Générale Adjointe  
Pôle Equilibre des territoires  
Région Hauts-de-France





LA NOUVELLE RÉGION...  
HAUTS-DE-FRANCE





Réalisation : Région Hauts-de-France - Agence Hauts-de-France 2040 - SOP - SIGAC / Académie de Lille - Education Nationale / 04 septembre 2019 carte n° 302-29

La région Hauts-de-France est une région administrative créée par la réforme territoriale de 2014. Elle est le résultat de la fusion du Nord-Pas de Calais et de la Picardie, elles-mêmes créées en 1972. Elle compte cinq départements : l'Aisne, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais et la Somme. Le siège de la préfecture de région est à Lille. Sa surface est comparable à celle de la Belgique. Avec 6 millions d'habitants au 1er janvier 2017, et une densité de population de 189 hab/km<sup>2</sup>, elle est la 3e région la plus peuplée de France et la 2e région en termes de densité après l'Île-de-France.

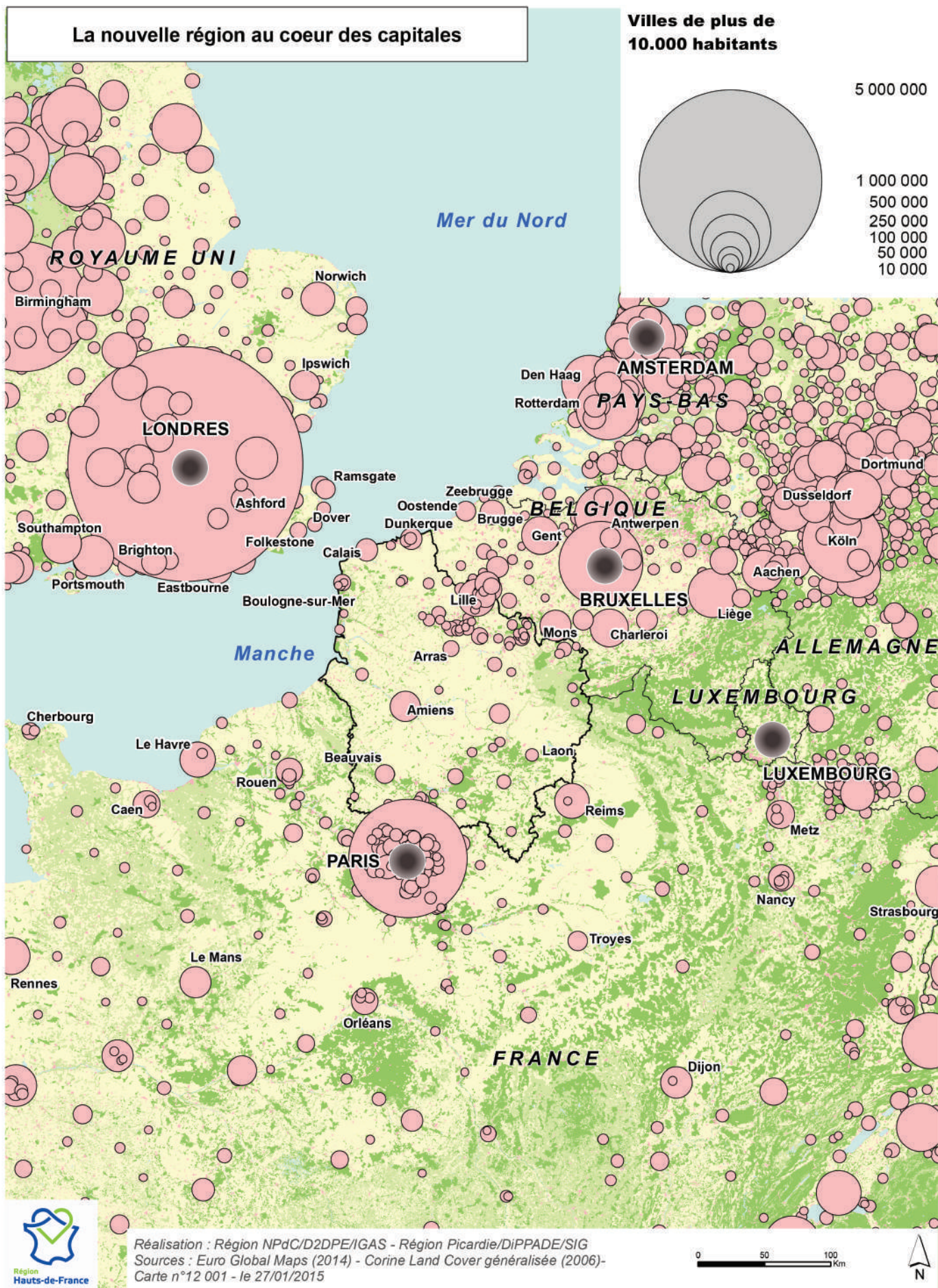
Ce territoire aux origines contrastées n'a jamais été réuni sous cette forme dans l'histoire. Jusqu'à la Révolution française, il est divisé en plusieurs provinces dont les principales sont la Picardie, la Flandre, l'Artois et le Hainaut, alors que l'Île-de-France s'étendait jusqu'à Beauvais, Compiègne et Laon.

Le nom de « Hauts-de-France » est le produit d'une consultation organisée en 2016 dans les lycées et les centres d'apprentissage. A l'issue de la consultation, trois noms ont été sélectionnés par le Conseil régional : « Hauts-de-France », « Nord-de-France » et « Terres-du-Nord ». L'assemblée régionale a retenu « Hauts-de-France » après une consultation des habitants de la région.





**LA NOUVELLE RÉGION  
DANS SON  
ENVIRONNEMENT  
EUROPÉEN**

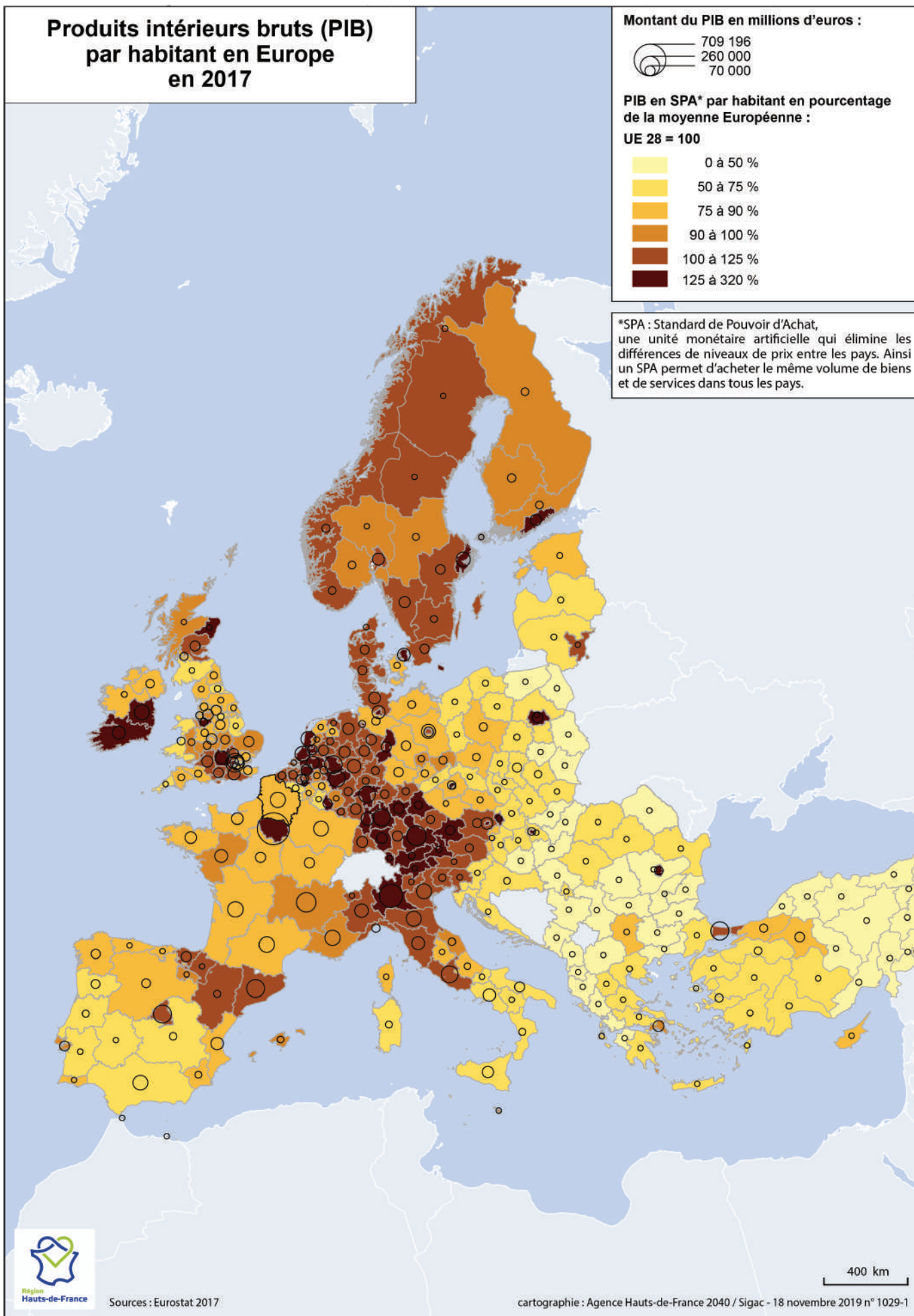




La région Hauts-de-France est située au cœur des capitales Paris-Londres-Bruxelles et ainsi au croisement des flux économiques initiés par ces métropoles. On peut y ajouter Amsterdam et Luxembourg, centres d'affaires européens majeurs.

Cette situation offre à la région et à sa métropole régionale, Lille, de multiples opportunités renforcées par le contexte du Brexit : tourisme d'affaires, organisation de congrès, accueil de centres d'affaires, ... Le sud de la région bénéficie par ailleurs de la proximité du complexe aéroportuaire de Roissy dont la liaison avec la région se renforce.

Ce sont là autant de perspectives de développement pour une région traditionnellement au cœur des échanges, des influences et des passages de l'Europe du Nord-Ouest.



La fusion des deux régions a permis de placer les Hauts-de-France au cinquième rang des régions françaises et aux alentours de la vingt-cinquième place des régions européennes en termes de richesses produites. Au regard des critères européens, elle se place parmi les régions en transition avec un PIB/hab de 80 (Base 100 : UE), ce qui correspond à l'ancien classement des deux régions.

Le décalage observé par rapport au classement de la France (Indice 104) est dû notamment à l'organisation à la fois économique et administrative du pays qui concentre une part majeure des richesses et des fonctions de commandement en Ile-de-France (Indice 177).



Servie par un relief de faible altitude et sans accident majeur, la région peut s'appuyer sur un réseau dense et ancien de voies de communication qui la place au contact de nombreux espaces européens. Elle est ainsi à la jonction entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud, au cœur de l'Eurocorridor Amsterdam-Paris. Avec ses façades maritimes, elle est au débouché du trafic transmanche et s'ouvre facilement vers les routes plus orientales. Le trafic routier est dominant et s'appuie sur un réseau dense et de qualité (1177 km d'autoroutes, soit 10,7% des autoroutes françaises sur 5,8% du territoire).

Les liaisons à grande vitesse, appuyées sur deux gares TGV, sont également appelées à être complétées avec les aménagements prévus au sud de l'Oise. Elles rendent accessibles les grandes capitales du nord de l'Europe.

La présence de plusieurs aéroports (Lille, Méaulte, Beauvais) et la proximité de la plate-forme de Roissy sont également des atouts tant pour le transport intérieur français que pour l'ouverture sur l'Europe et au-delà.

Calais, premier port d'Europe continentale pour le trafic voyageurs (ferry et tunnel) et premier port européen pour le trafic véhicules (voitures et poids-lourds) est également un point d'appui majeur pour l'ouverture de la région sur l'extérieur.

Boulogne-sur-Mer est le premier port de pêche français. L'importance de son activité de transformation des produits de la mer en fait un pôle européen majeur.

Dunkerque est le troisième port de marchandises de France. Il se caractérise par l'étendue de sa zone industrialo-portuaire.



La façade maritime régionale est au voisinage de puissants pays maritimes, avec un détroit du Pas-de-Calais qui est le deuxième le plus fréquenté au monde. La diversité des paysages et des activités caractérise cette façade. Les ports y sont complémentaires : transmanche (Calais et tunnel sous la Manche), pêche et transformation des produits de la mer (Boulogne-sur-Mer), grandes zones industrialo-portuaires (Dunkerque). L'énergie (Dunkerque/Gravelines), la recherche et la sensibilisation sur la mer (Boulogne-sur-Mer) et le tourisme s'inscrivent dans un littoral aux nombreuses zones naturelles protégées. Le changement climatique accentue l'érosion et les risques de submersion marine, tout en complexifiant la gestion de l'eau dans la plaine maritime Calais-Dunkerque et dans ses prolongements en Flandre belge.

Ces éléments concourent à l'ouverture de la région à l'extérieur et au sein de son territoire : coopérations inter-régionales sur les sujets communs liés au changement climatique; diffusion dans l'ensemble des Hauts-de-France des opportunités économiques liées à la fonction d'échange; solidarités territoriales pour la protection du trait de côte. C'est bien une approche d'interface terre-mer qu'il s'agit de promouvoir pour aborder ces sujets.

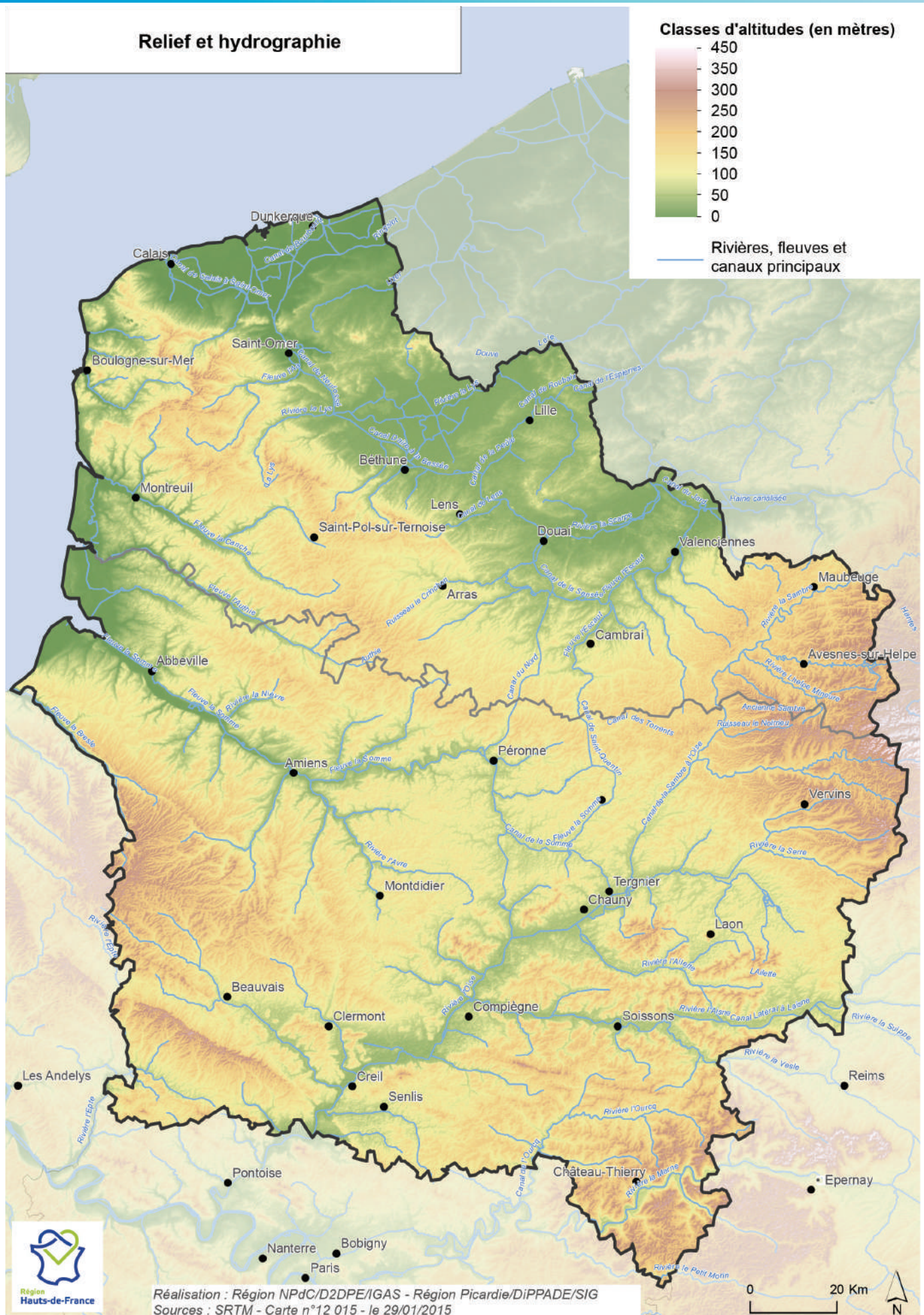


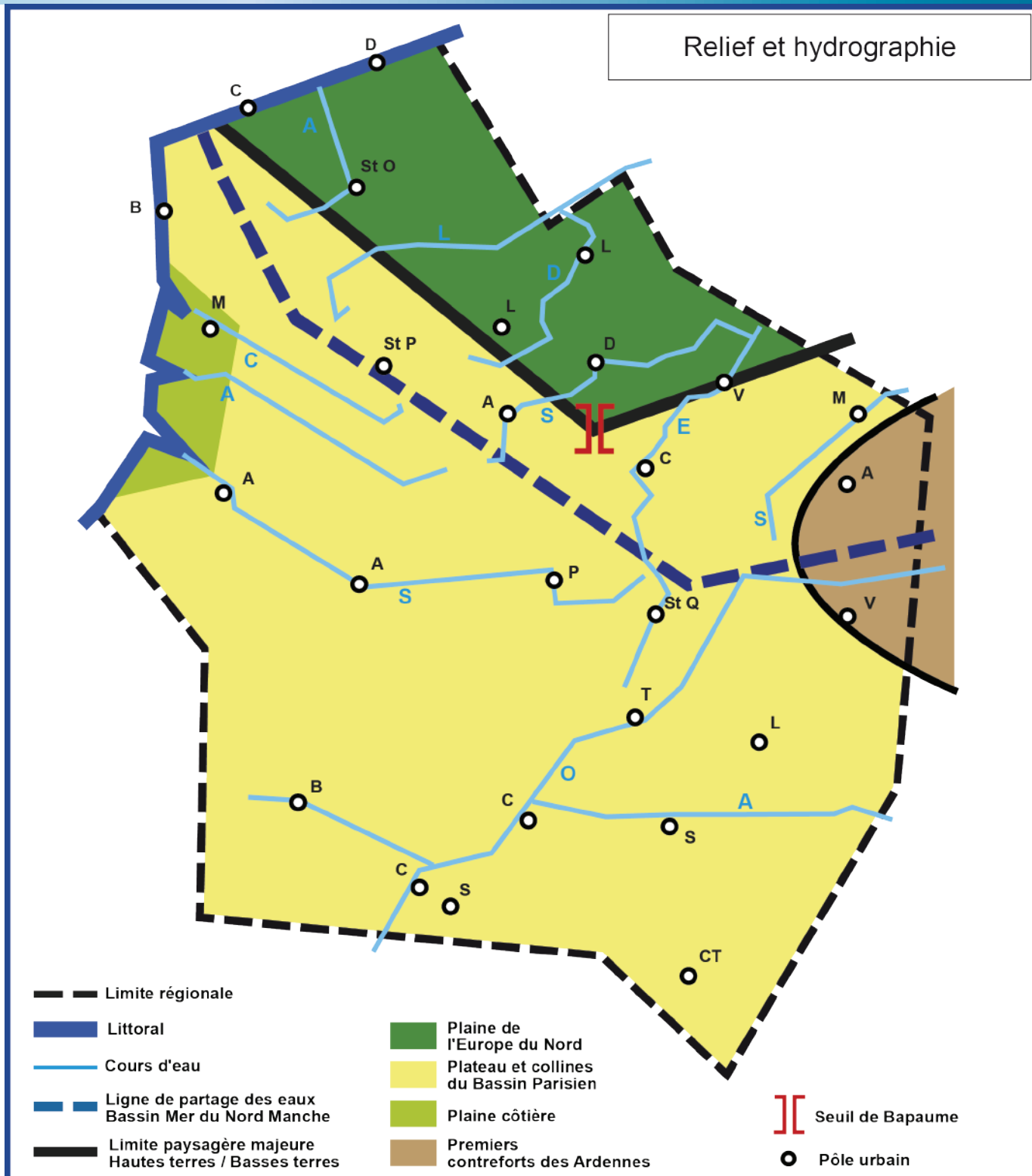




# RESSOURCES, ENVIRONNEMENT ET RISQUES

# I. RESSOURCES, ENVIRONNEMENT ET RISQUES





Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 30 juillet 2018 carte n° 302-1

## Basses et Hautes Terres

Deux types de relief caractérisent la région :

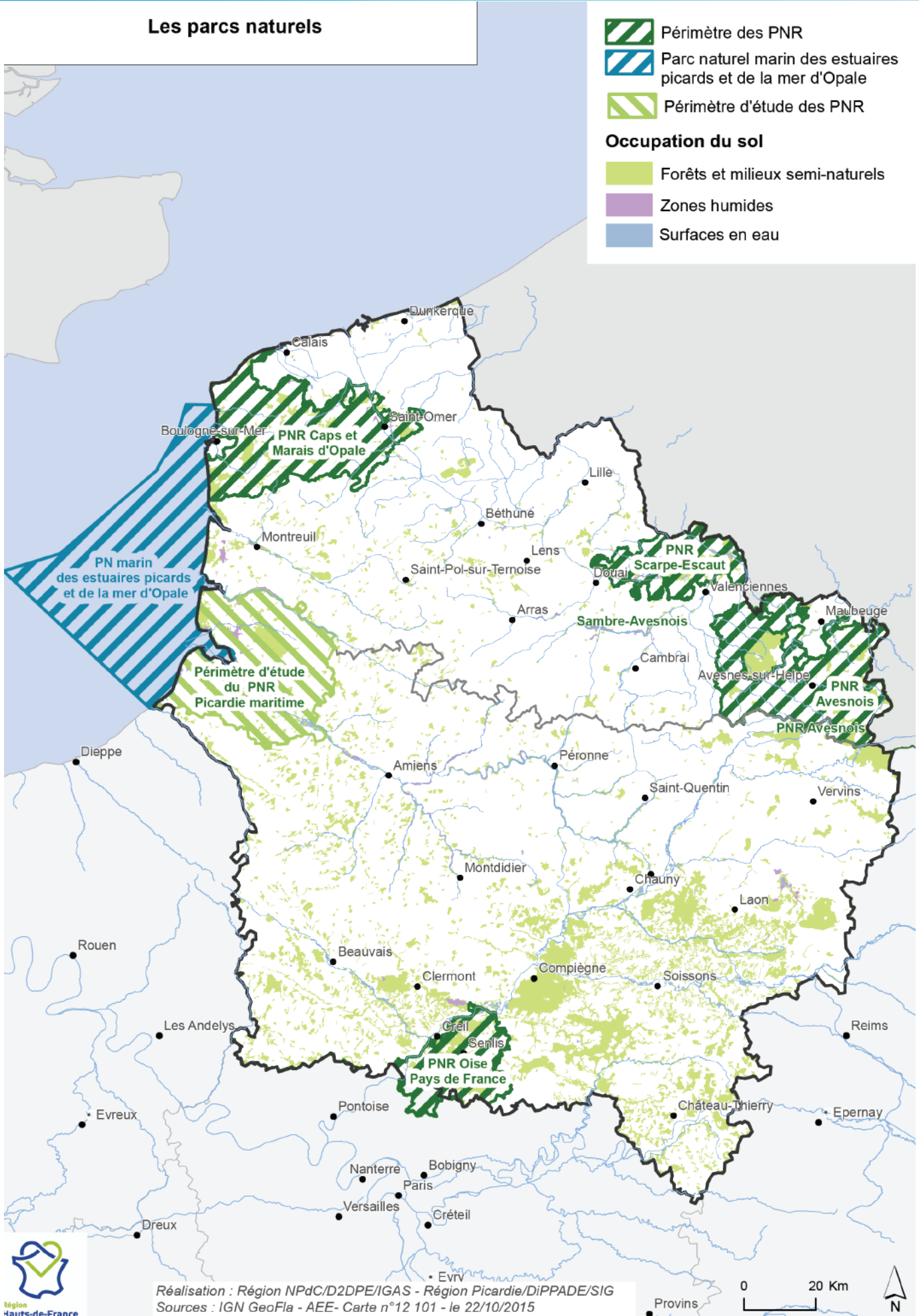
- les Basses Terres ouvrent sur la Belgique et les Pays-Bas, elles marquent le début de la vaste plaine de l'Europe du Nord
- les Hautes Terres sont formées par les plateaux artésiens et picards de l'espace géologique parisien ainsi que les contreforts des Ardennes.

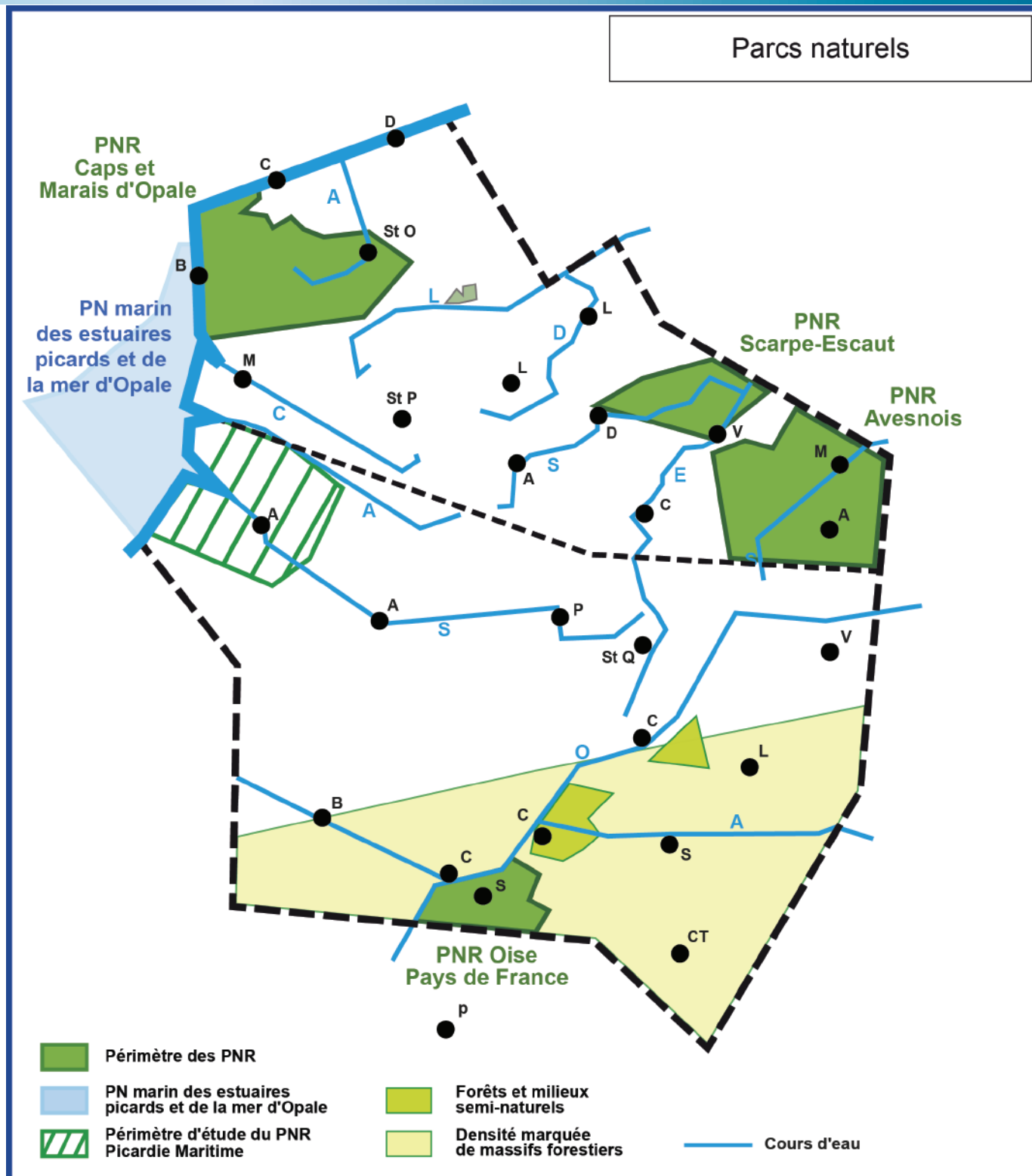
La limite paysagère entre Hautes et Basses Terres se concrétise par un talus plus marqué au niveau de l'Artois.

Le seuil de Bapaume assure le lien naturel entre les deux ensembles de relief. C'est un élément déterminant de l'organisation des réseaux de transports.

# I. RESSOURCES, ENVIRONNEMENT ET RISQUES

## Les parcs naturels





Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 30 juillet 2018 carte n° 302-23

## Parcs naturels : une démarche constamment réaffirmée

La Région Hauts-de-France compte quatre des 54 parcs naturels régionaux (PNR) français et prévoit d'en créer un cinquième. Le projet de chaque parc est consigné dans une charte, traitant des dimensions environnement, aménagement du territoire, développement économique et social, éducation et de formation au public, à laquelle les aménagements doivent se conformer.

Tous les PNR de la Région présentent des milieux humides et forestiers d'une grande biodiversité qui vaut à de nombreux sites d'être inscrits dans le réseau Natura 2000. L'un des buts des PNR est le développement des activités économiques en harmonie avec les paysages, qu'il s'agisse des carrières de calcaire, d'activités agricoles qui préservent le bocage (PNR de l'Avesnois et des Caps et Marais d'Opale) ou d'espaces de loisirs tels que le parc Astérix (PNR Oise-Pays de France). Le PNR Scarpe-Escaut, créé dès 1968 et associé à un parc belge depuis 2001 pour former le parc naturel transfrontalier du Hainaut, valorise quant à lui son passé minier (fosses, terrils, coron, cités-jardins...).

La Région présente aussi l'un des neuf parcs naturels marins français, qui doit notamment permettre un développement durable des activités maritimes et en particulier de la pêche.

# I. RESSOURCES, ENVIRONNEMENT ET RISQUES

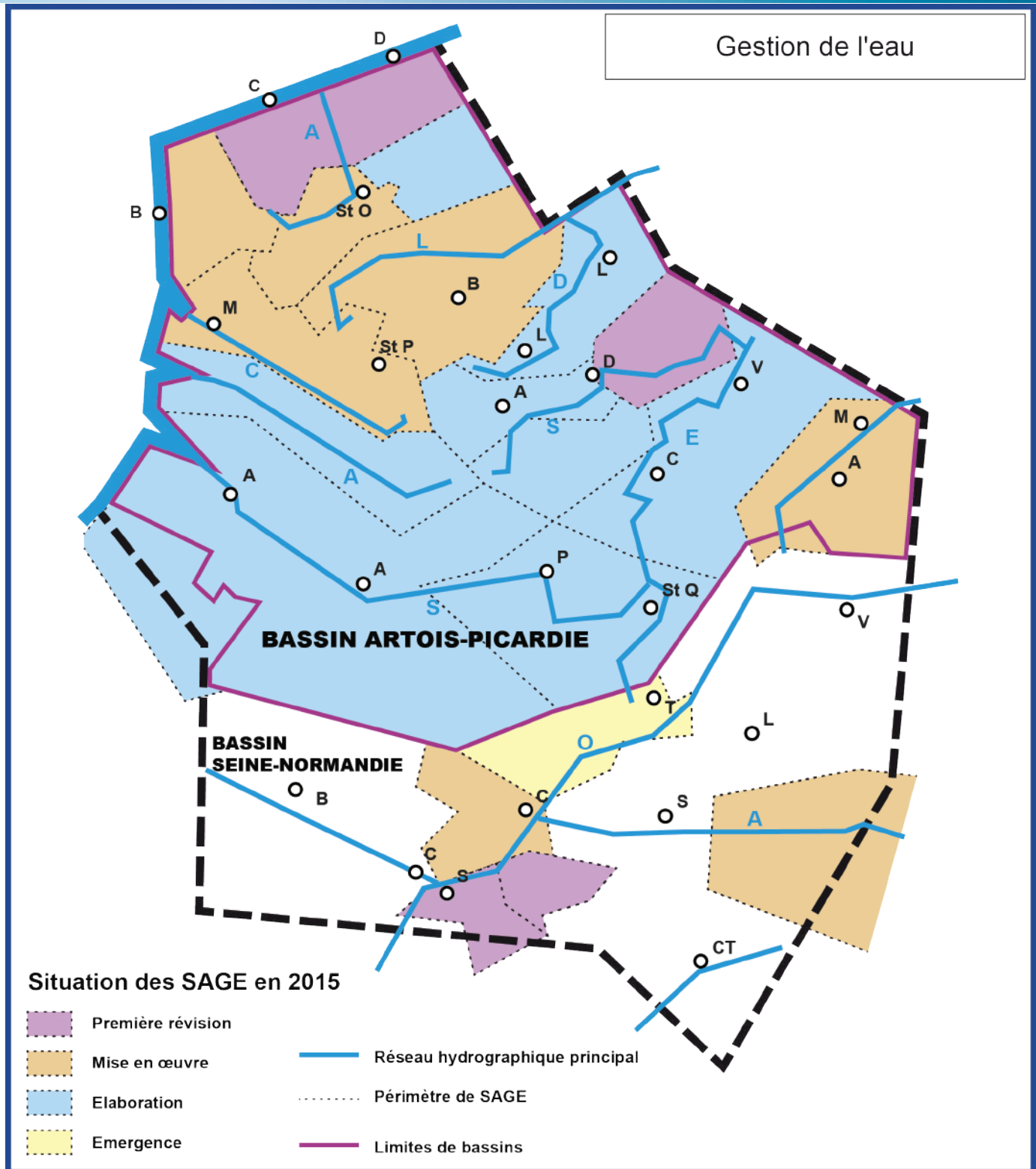
## La gestion de l'eau

### Situation des SAGE au 15-09-2015

- Emergence
- Elaboration
- Mis en oeuvre
- Première révision
- Réseau hydrographique principal
- Périmètre des EPTB
- Limites de bassins



Réalisation : Région NPdC/D2DPE/IGAS - Région Picardie/DIPPADE/SIG  
 Sources :IGN BD carthage, IGN GeoFla, Gest'EauFrance - 2015- Carte n°12 091 - le 15/10/2015



Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 31 août 2018 carte n° 302-24

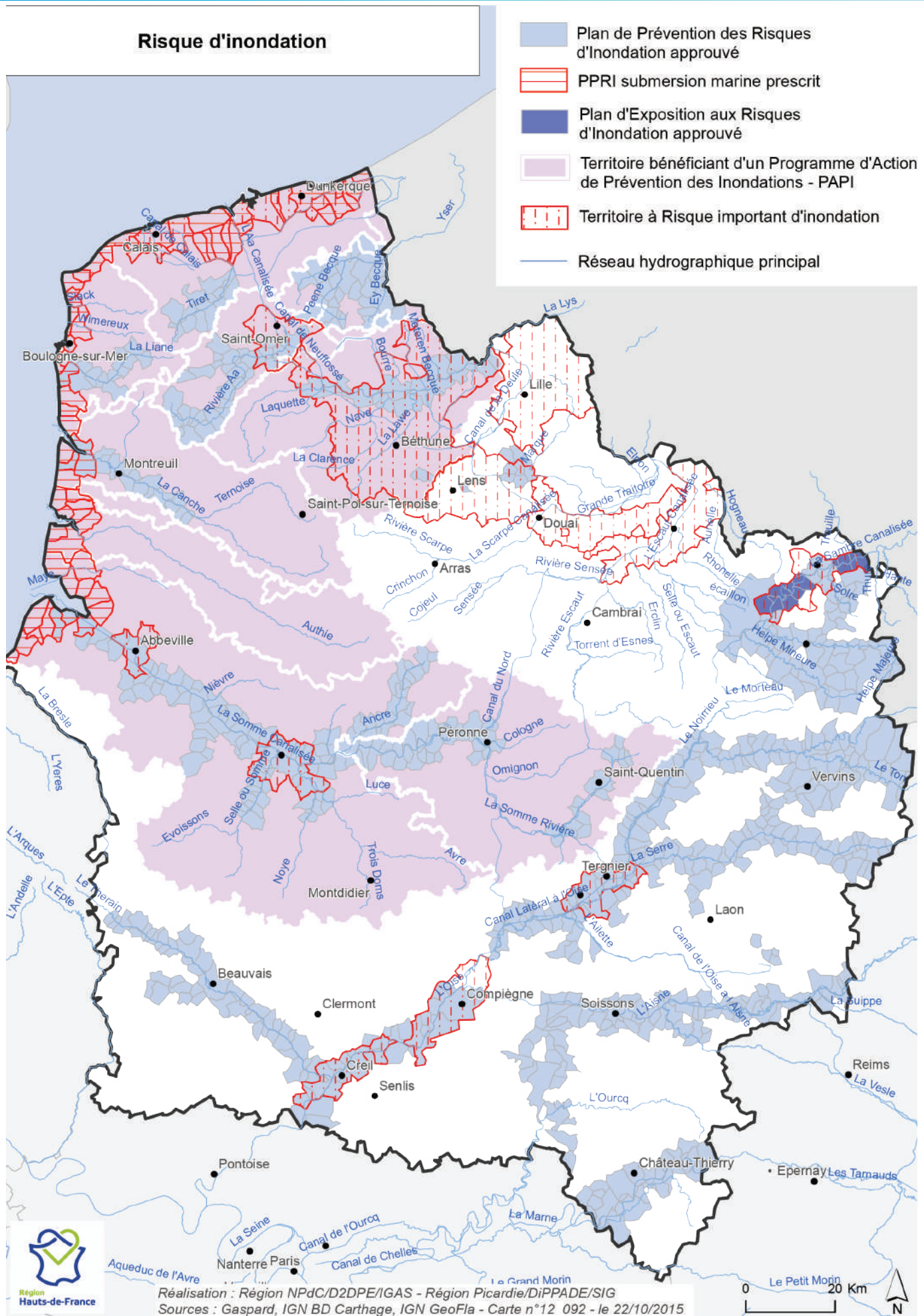
## Une gouvernance de la gestion de l'eau à plusieurs niveaux

La gestion de l'eau s'appuie sur la notion de bassin hydrographique. Pour la région, deux bassins sont concernés : Artois-Picardie et Seine-Normandie.

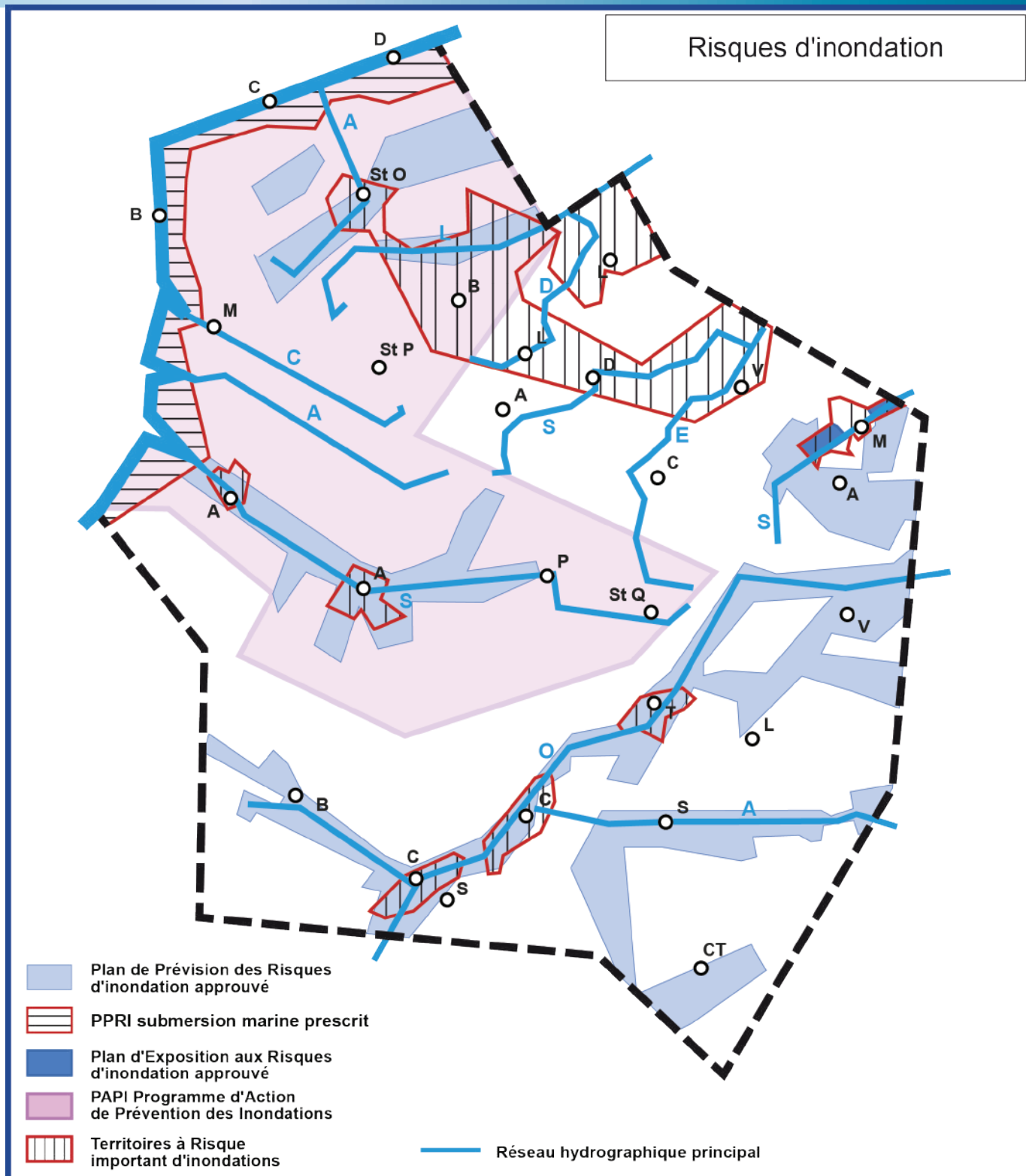
De nombreux acteurs interviennent pour la mise en oeuvre de la politique de gestion de l'eau.

Les SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) permettent une approche géographique des différents cours d'eau.

# I. RESSOURCES, ENVIRONNEMENT ET RISQUES







Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 03 septembre 2018 carte n° 302-25

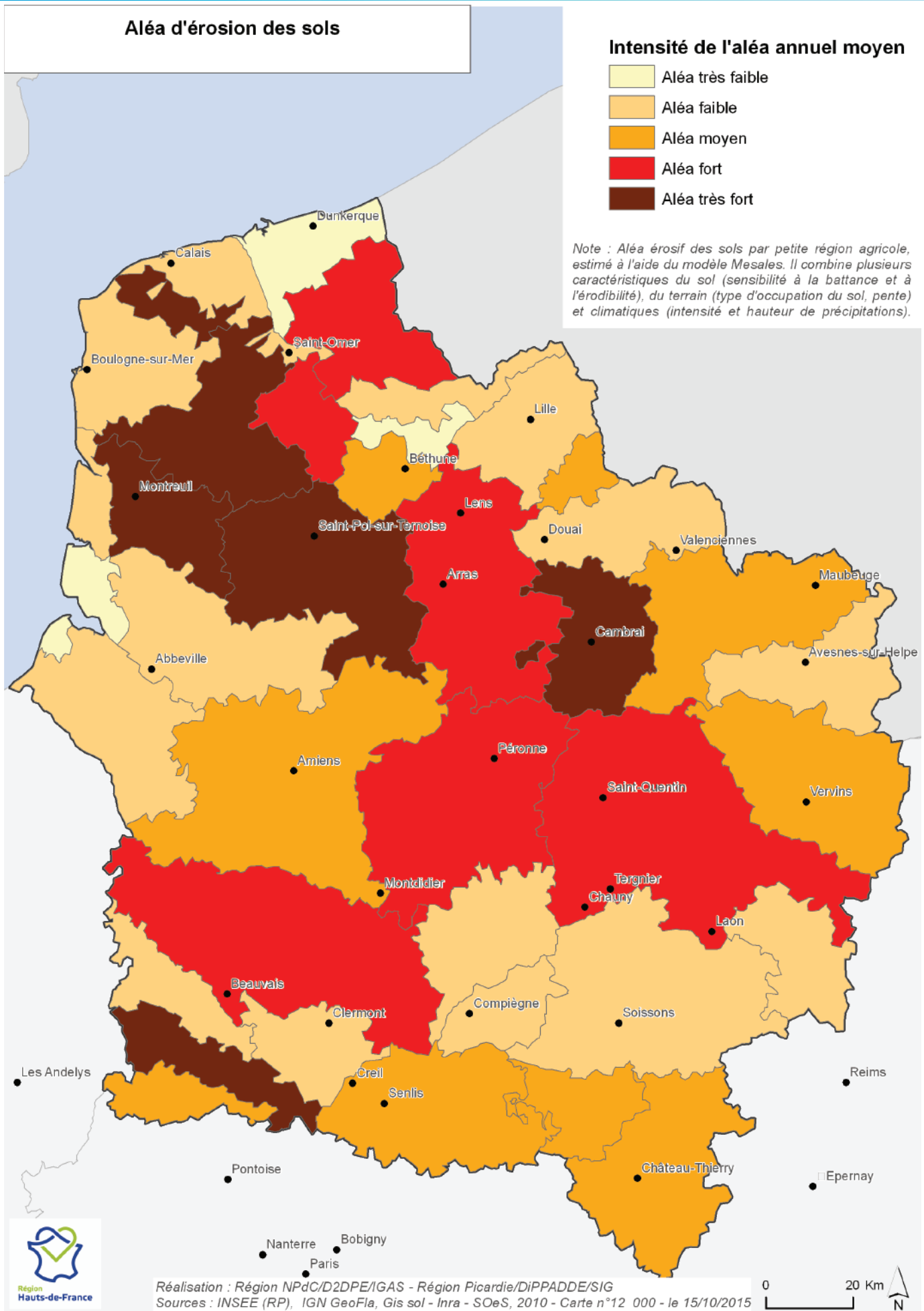
## Un risque d'inondation marqué aux formes multiples

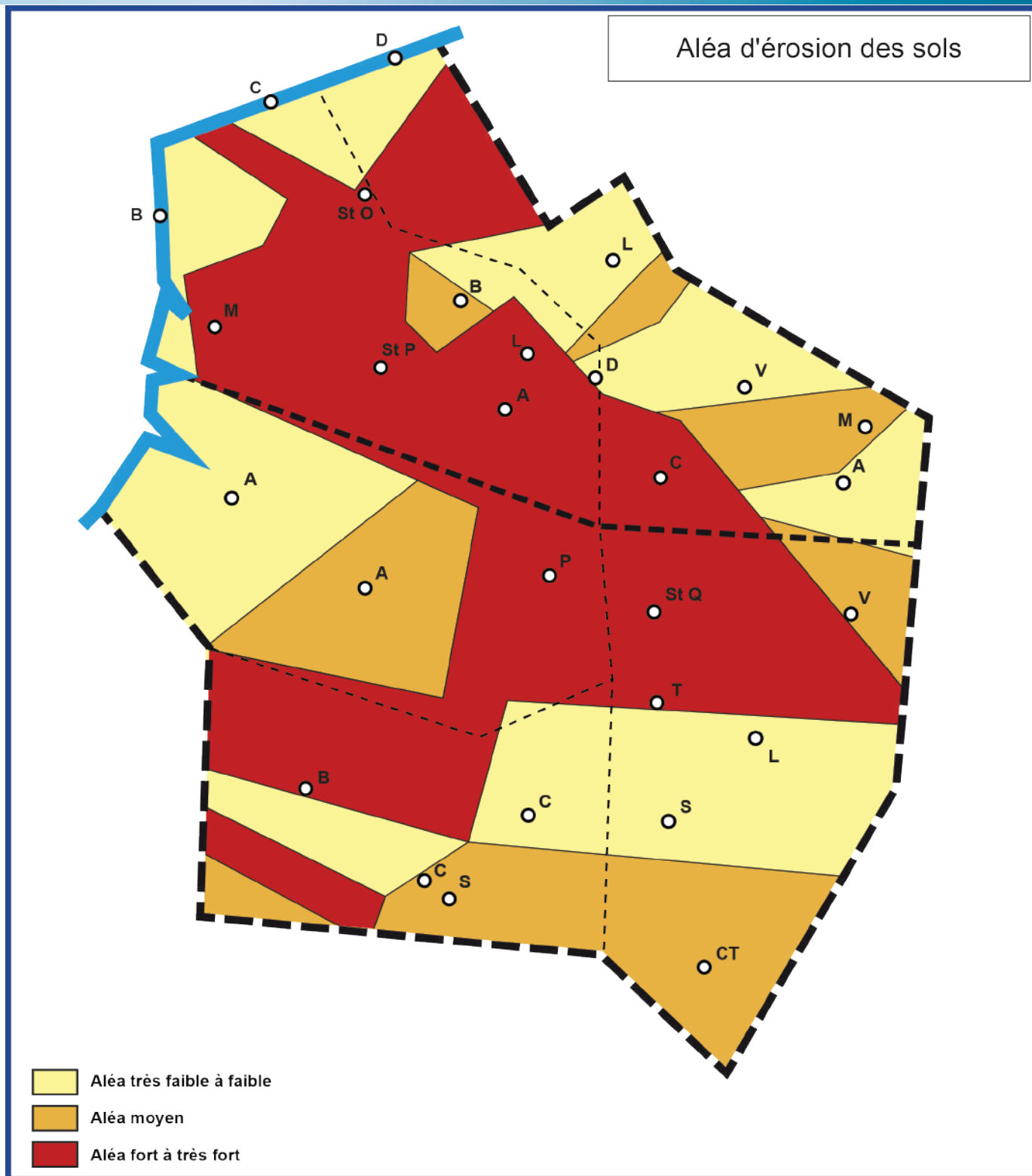
Le risque d'inondation est un risque naturel majeur dans la Région. La craie, très présente dans le sous-sol des Hauts-de-France, est une roche perméable à travers laquelle les nappes phréatiques peuvent remonter, entraînant parfois des crues comme celle de la Somme en 2001. Le littoral connaît quant à lui une forte érosion qui l'expose au risque de submersion marine.

Situés sous le niveau de la mer, les polders entre Calais et Dunkerque sont menacés par la montée des eaux due au changement climatique. Un troisième type d'inondation est dû au ruissellement, en terrains argileux et en zones urbaines. L'agglomération lilloise est elle aussi vulnérable car la forte artificialisation des sols rend ceux-ci imperméables.

La gestion du risque passe par une meilleure maîtrise de l'urbanisation (les plans de prévention des risques d'inondation, ou PPRI, peuvent notamment déclarer certaines zones inconstructibles), le renforcement des ouvrages de protection et par l'éducation au risque.

# I. RESSOURCES, ENVIRONNEMENT ET RISQUES





Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 30 juillet 2018 carte n° 302-26

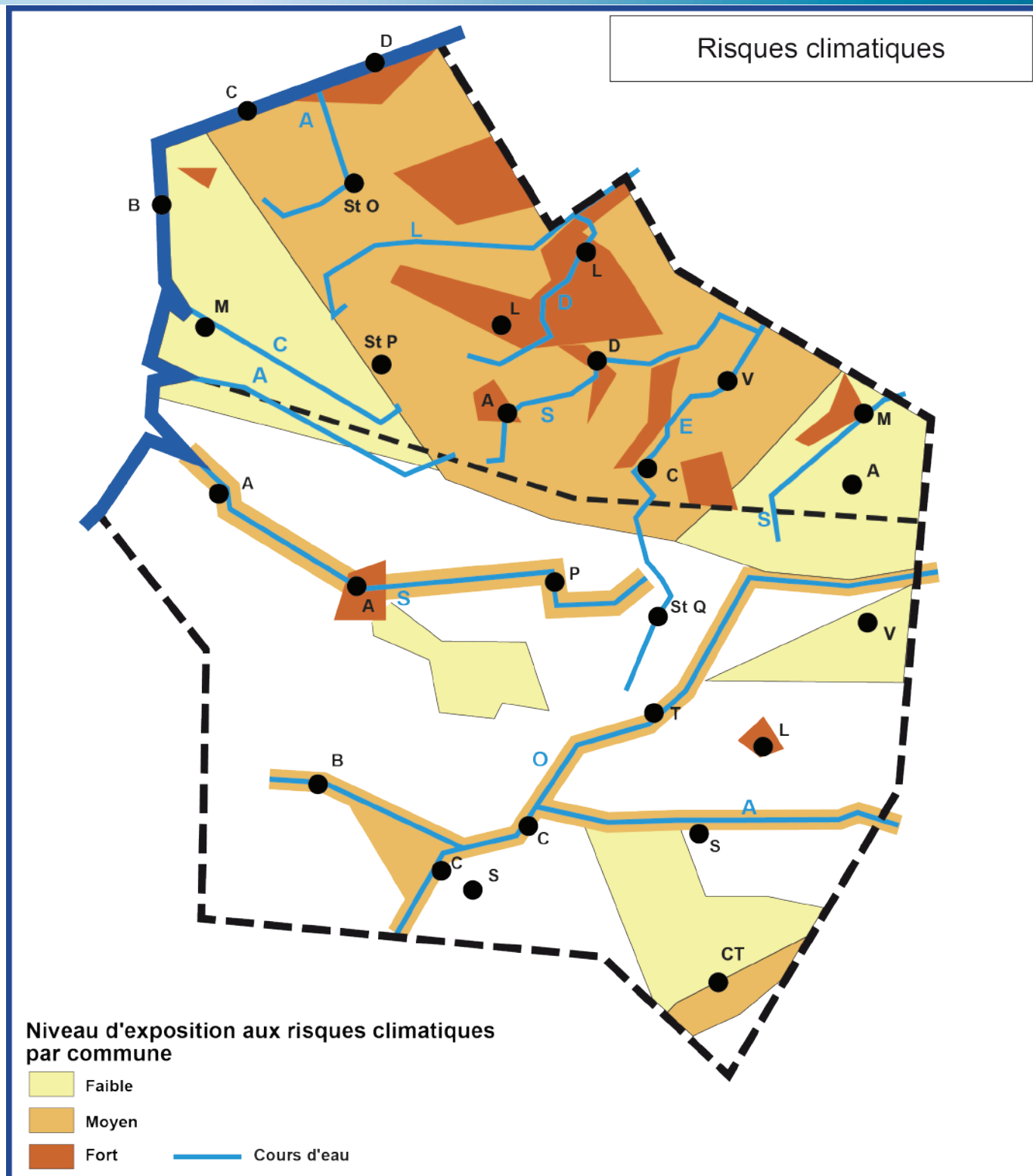
## Une vulnérabilité marquée des sols à l'érosion

L'érosion des sols est un processus naturel ; dans les Hauts-de-France, elle est principalement causée par l'action de l'eau, qui emporte avec elle des sédiments. Les territoires ruraux du Pas-de-Calais (Montreuillois et Saint-Polois) et le Cambrésis sont très touchés par l'érosion en raison de leur relief (nombreuses pentes) et de la richesse de leurs sols en limon. Avec ses sols crayeux, argileux et sableux, le pays de Thelle, au sud-ouest du département de l'Oise, est lui aussi particulièrement concerné.

Le phénomène est cependant amplifié par des facteurs anthropiques. L'agriculture intensive moderne et notamment les labours, qui tassent les sols, accélère leur érosion et tend à les rendre imperméables, ce qui empêche l'infiltration des eaux de pluie et favorise au contraire le ruissellement. L'artificialisation des sols en milieu urbain a les mêmes effets sur le ruissellement des eaux.

L'érosion des sols peut entraîner des ravinements, accroît le risque d'inondation et de coulée de boue. Elle dégrade aussi la qualité des sols pour l'agriculture et la qualité de la ressource en eau.





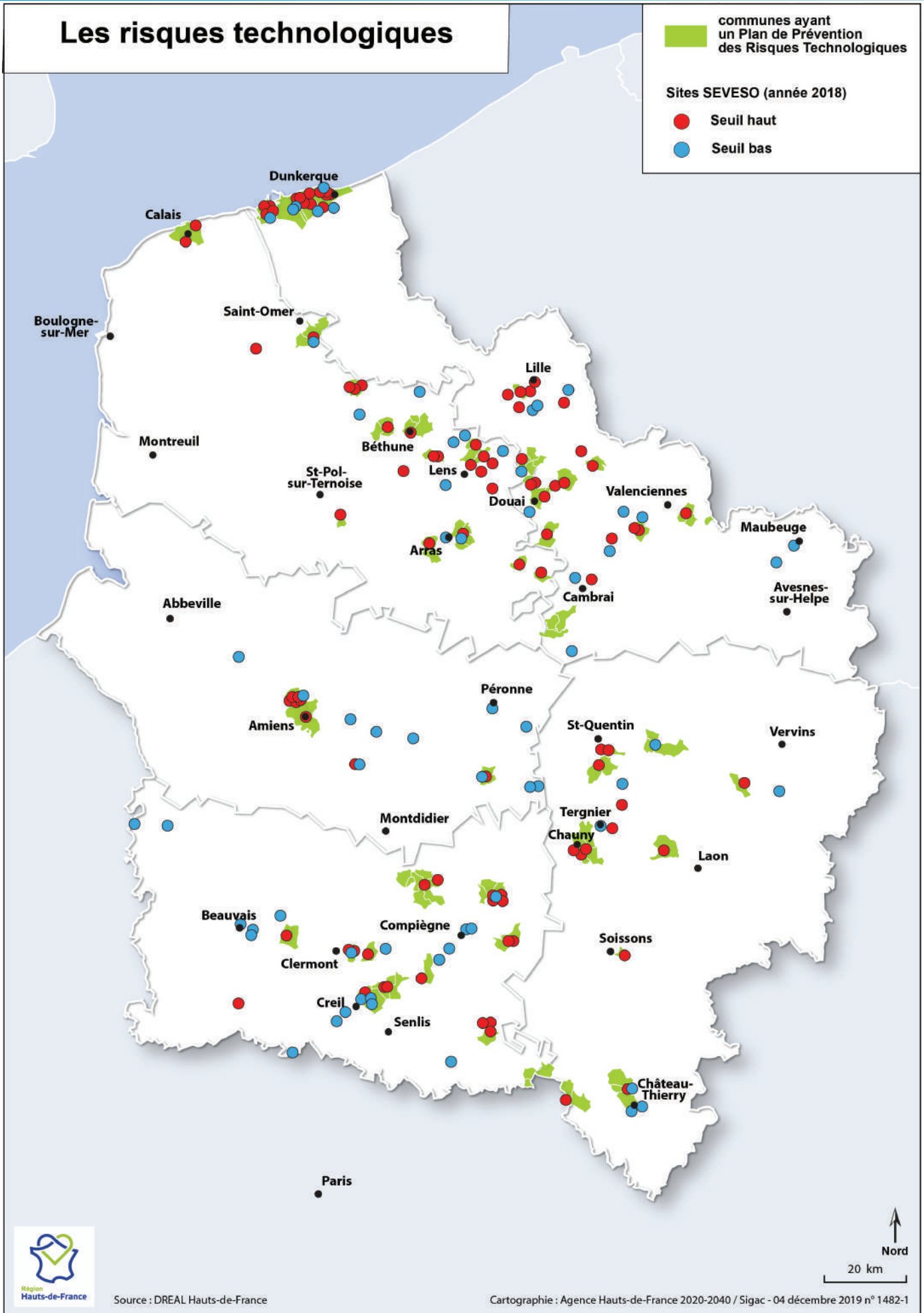
Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 03 septembre 2018 carte n° 302-27

## Une vulnérabilité réelle aux risques climatiques

Outre le risque d'inondation (notamment les crues plus fréquentes et intenses dans les vallées), d'autres risques sont susceptibles d'augmenter avec le changement climatique. La hausse des températures exposerait davantage le territoire au risque d'incendie de forêts. Les sécheresses estivales, qui fragilisent les sols argileux, et l'augmentation des précipitations hivernales (+20 % à Lille entre 1955 et 2013) entraînent une plus grande fréquence des coulées de boue et des mouvements de terrain, un aléa renforcé par des facteurs anthropiques.

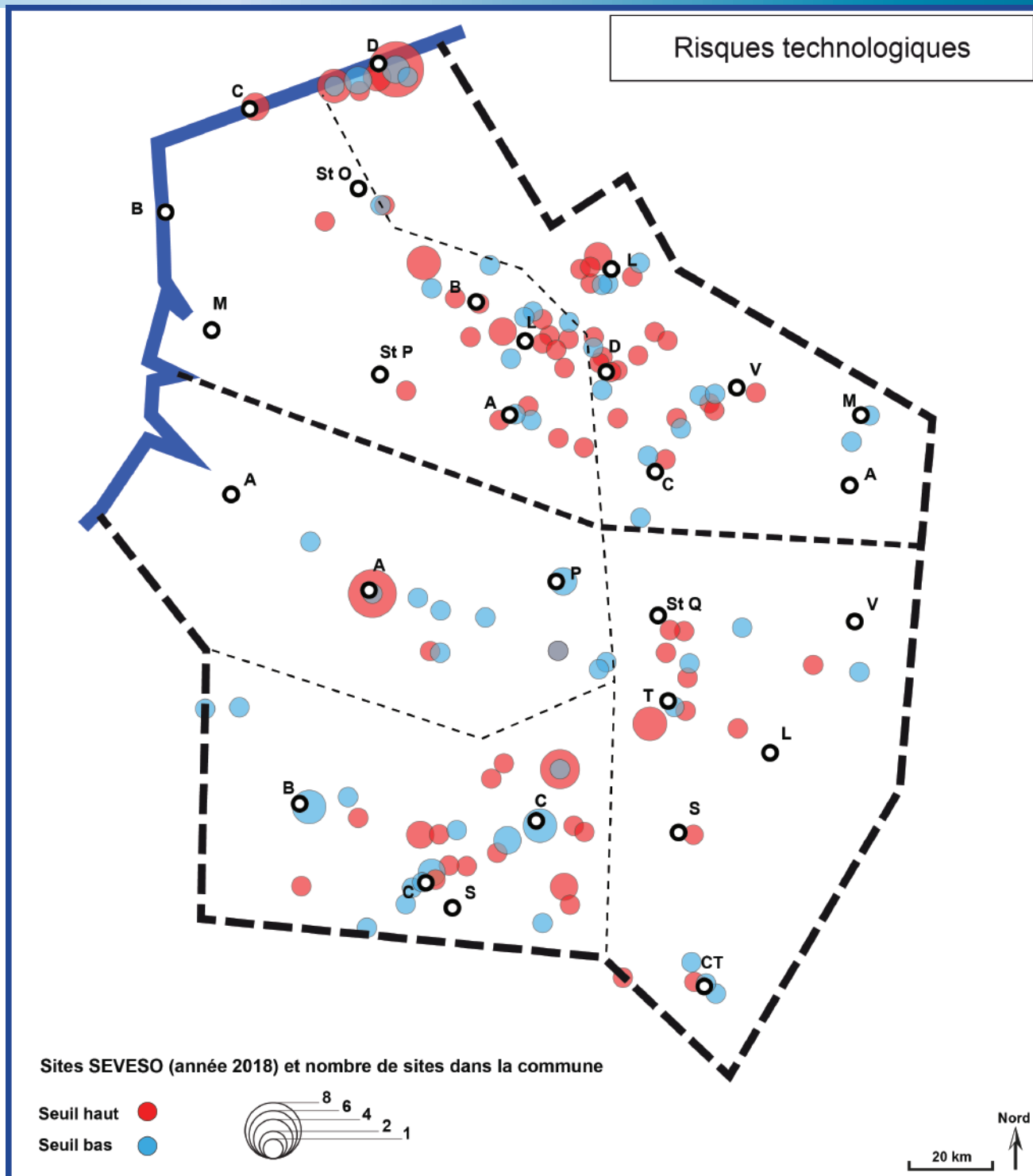
Le Nord et le Pas-de-Calais sont les 8e et 14e départements les plus densément peuplés de France métropolitaine, et la métropole lilloise concentre les activités économiques; ce qui explique la forte vulnérabilité de ces territoires, et des villes en général, aux risques climatiques. Les populations urbaines sont en outre particulièrement exposées aux épisodes de fortes chaleurs (îlots de chaleur urbain) et à leurs conséquences sanitaires (pollution à l'ozone par exemple).

## Les risques technologiques



Source : DREAL Hauts-de-France

Cartographie : Agence Hauts-de-France 2020-2040 / Sigac - 04 décembre 2019 n° 1482-1



Réalisation : Région Hauts-de-France - Agence Hauts-de-France 2040 - SOP - SIGAC / Académie de Lille - Académie d'Amiens - Education Nationale / 04 décembre 2019 carte n° 302-30

## Des risques technologiques sur l'ensemble du territoire et une politique de prévention

Le risque technologique est le résultat de l'action de l'homme, notamment des activités économiques qu'il développe. Le risque technologique est lié aux activités et installations susceptibles d'avoir des conséquences sur les personnes, les biens et l'environnement.

Ce sont principalement les activités chimiques ou pétrochimiques, sidérurgiques mais aussi celles qui concernent la production ou le stockage de produits toxiques, notamment en lien avec le secteur agricole.

La région Hauts-de-France comptait en 2017 98 sites de type Seveso seuil haut et 66 sites de type Seveso seuil bas selon la classification des équipements définis par l'Union européenne. Quatre zones concentrent principalement ces établissements : le littoral Calais-Dunkerque, le Bassin minier, la vallée de l'Oise et la proximité des grandes villes (Lille, Arras et Amiens).

Depuis la catastrophe toulousaine de l'usine AZF, en septembre 2001, la loi adoptée le 30 juillet 2003 impose la mise en place de plans de prévention des risques technologiques (PPRT) qui sont au nombre de 47 pour la région en 2017.

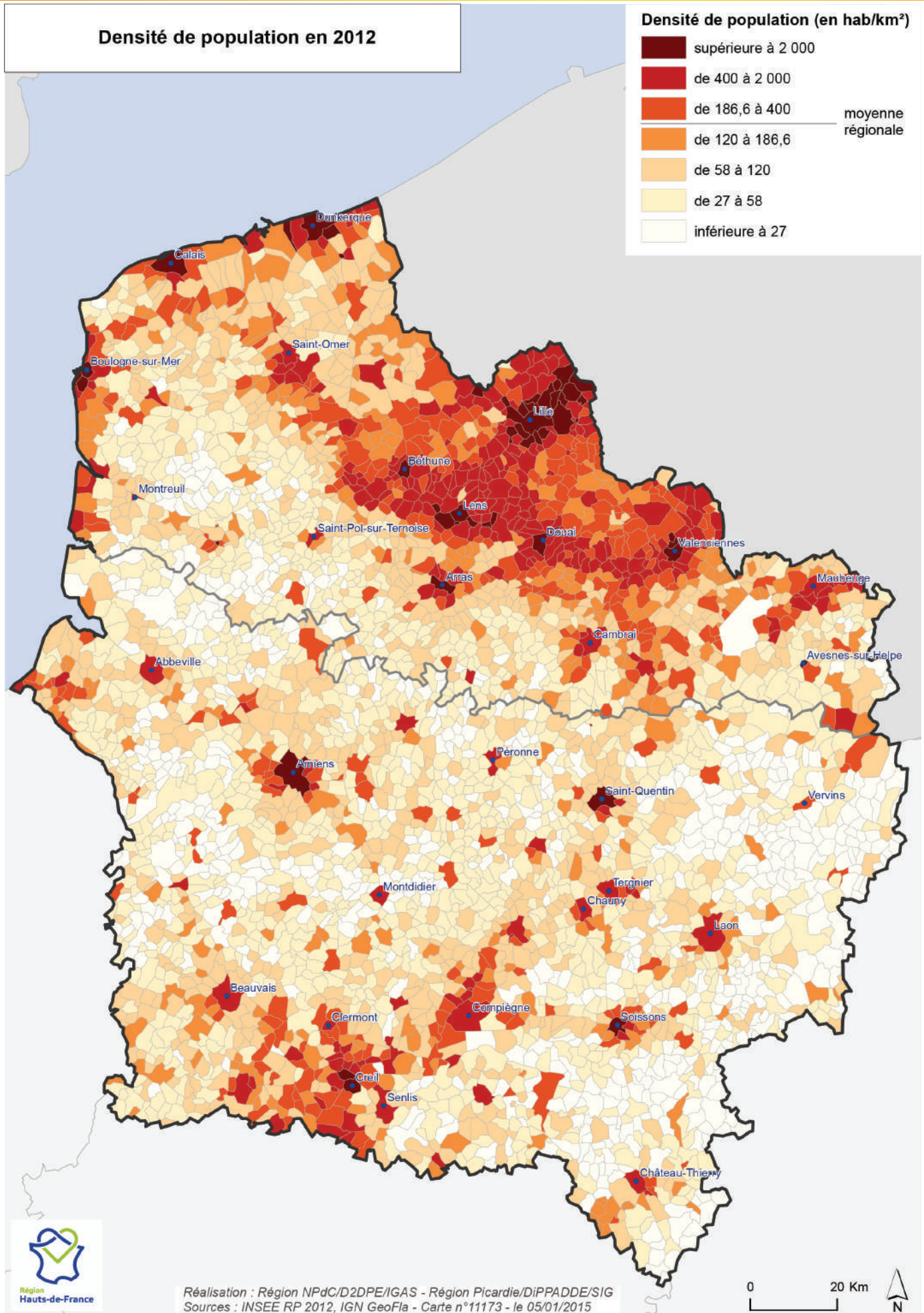


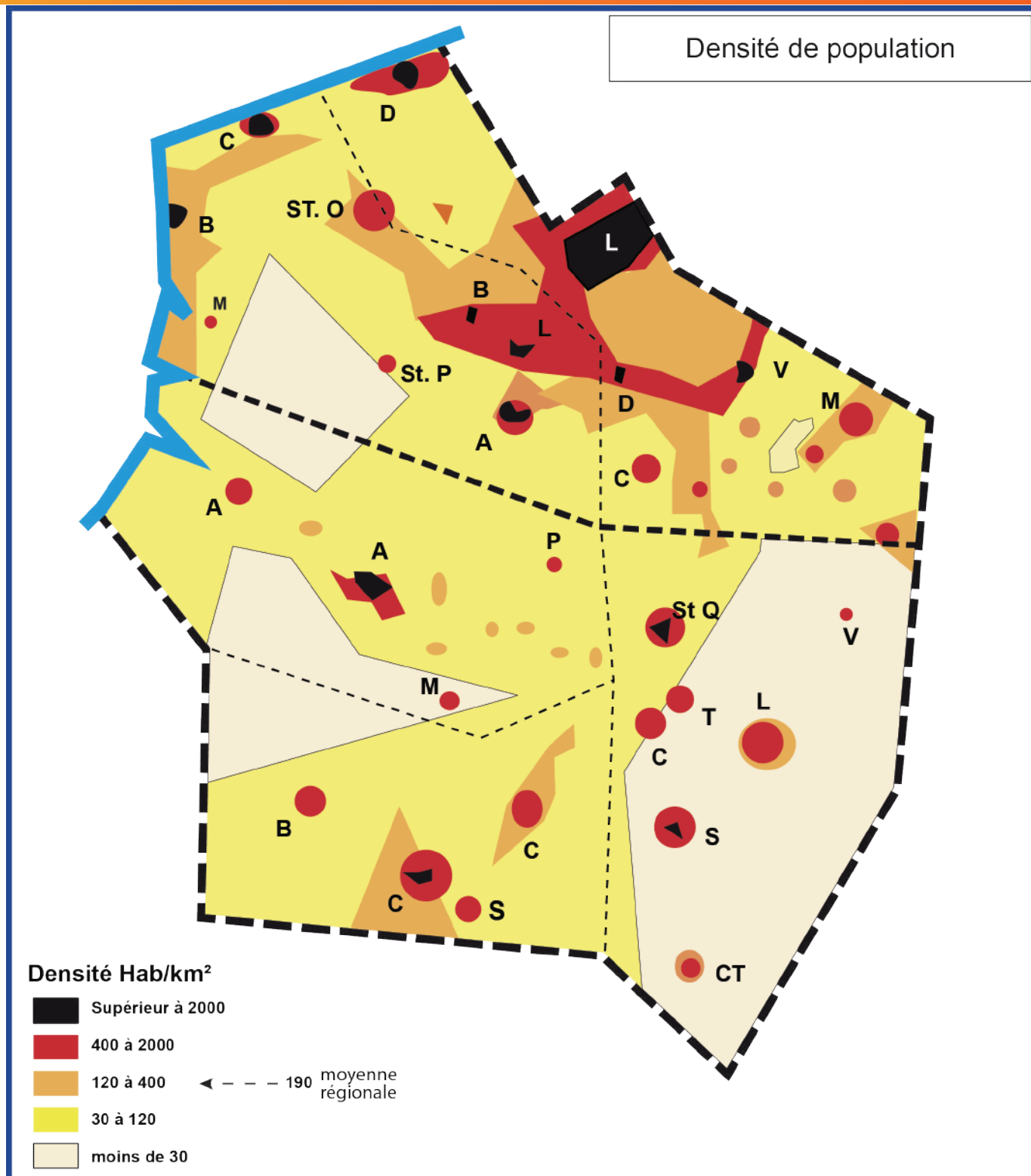




# POPULATION ET CONDITIONS DE VIE

## II. POPULATION ET CONDITIONS DE VIE





Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 30 juillet 2018 carte n° 302-4

## Des densités de peuplement élevées dépassant les limites régionales

Avec 188 habitants par km<sup>2</sup>, la région Hauts-de-France est plus densément peuplée que la moyenne française. Cette densité élevée s'explique par la présence de nombreux pôles urbains d'envergure.

Les territoires les plus denses de la région ont la particularité d'être très étendus et de s'intégrer dans des espaces de peuplement plus vaste.

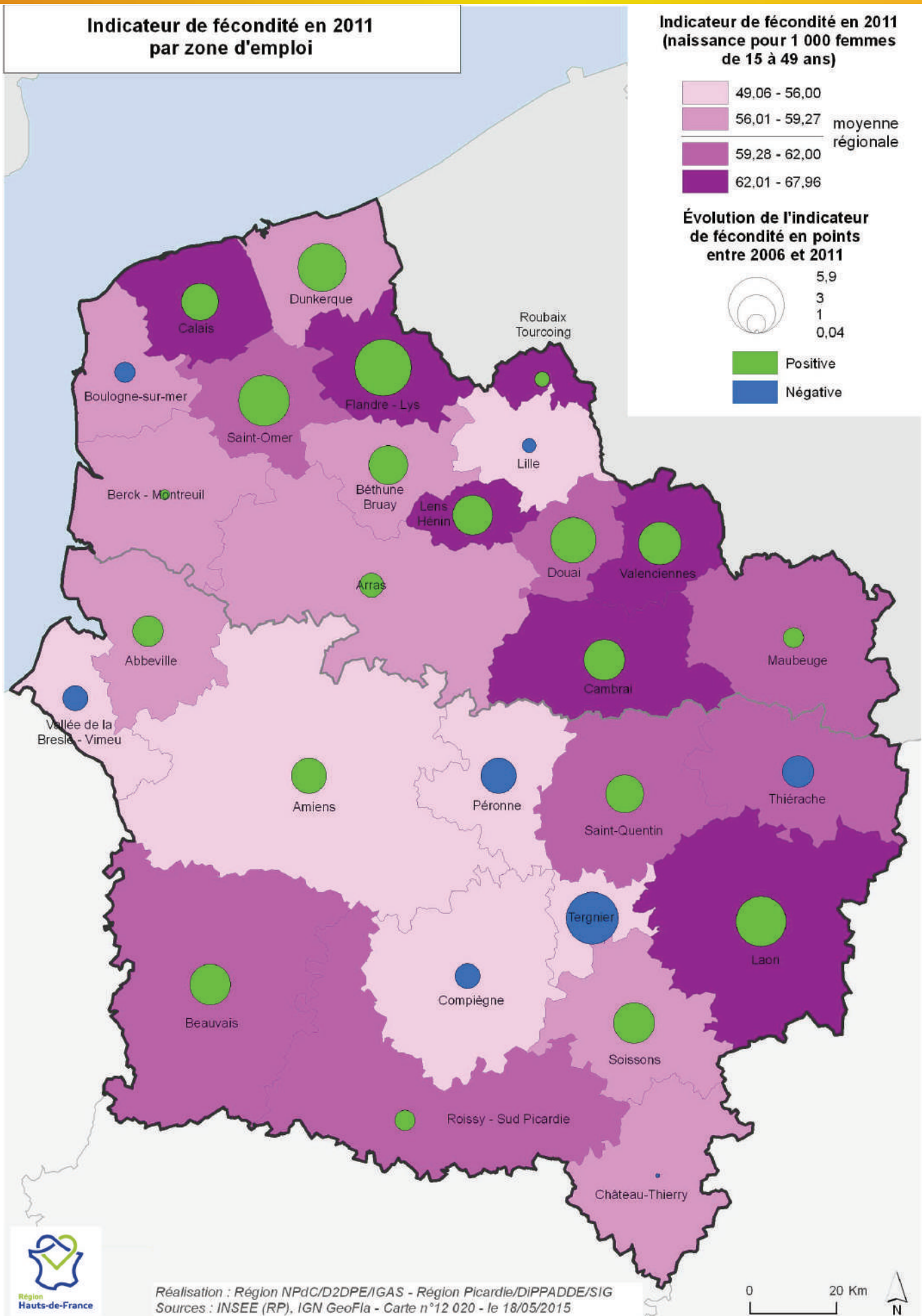
Au nord, la métropole lilloise et le Bassin Minier forment un vaste espace de peuplement et se prolongent au-delà de la frontière belge s'inscrivant dans la continuité de l'Europe du Nord.

Le littoral régional est aussi densément peuplé sur une grande partie de la façade maritime s'inscrivant, par ailleurs, dans la densité de peuplement du littoral belge.

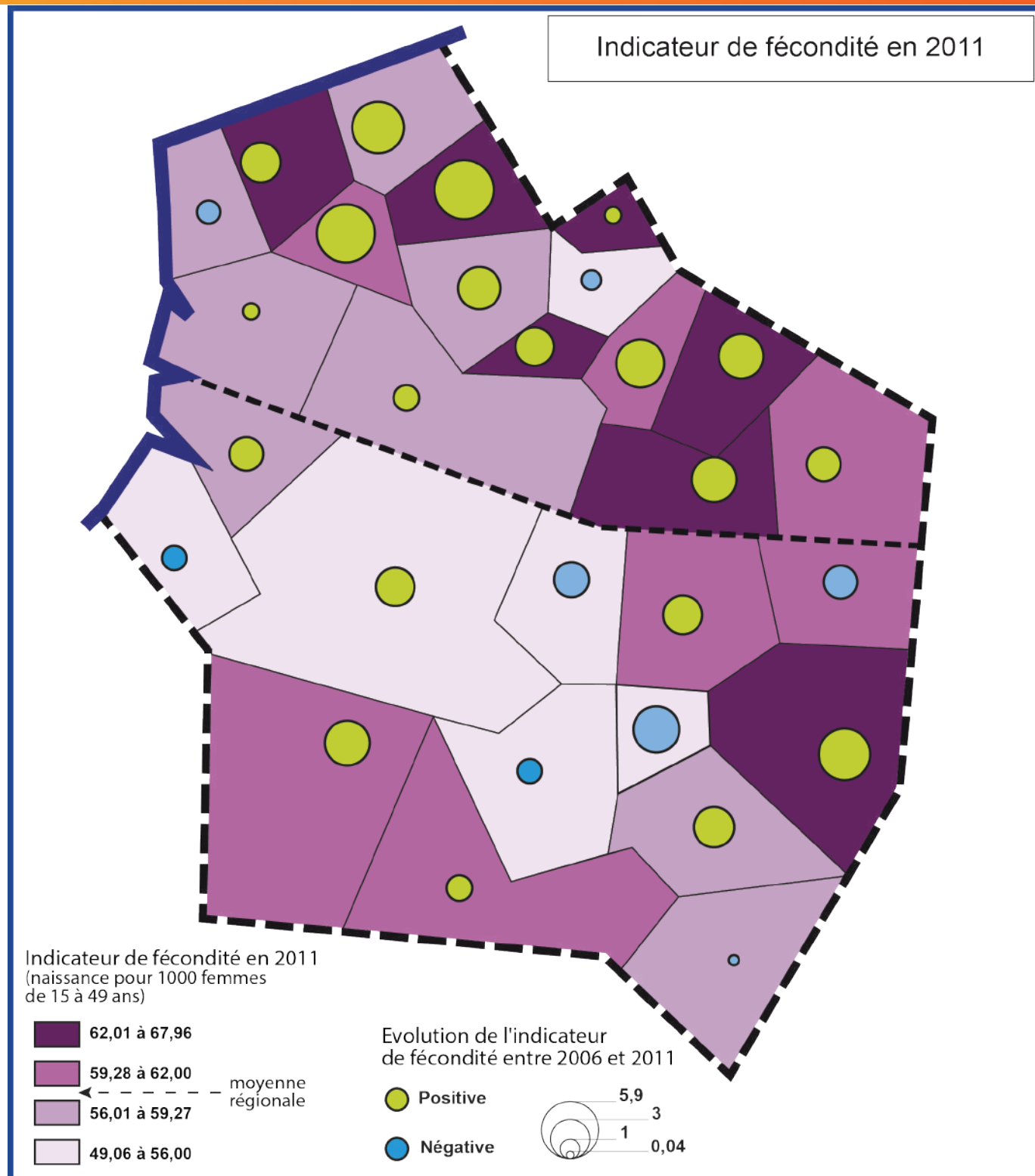
Le cœur de la région se caractérise par un peuplement organisé autour de pôles urbains concentrant la population et une densité qui diminue progressivement avec l'éloignement du pôle.

Au sud, la densité importante s'inscrit dans la continuité du peuplement de l'aire urbaine parisienne dont l'influence s'étend sur une partie de la région Hauts-de-France (Creil, Compiègne, Soissons, etc ...).

## II. POPULATION ET CONDITIONS DE VIE



### Indicateur de fécondité en 2011



Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 30 juillet 2018 carte n° 302-5

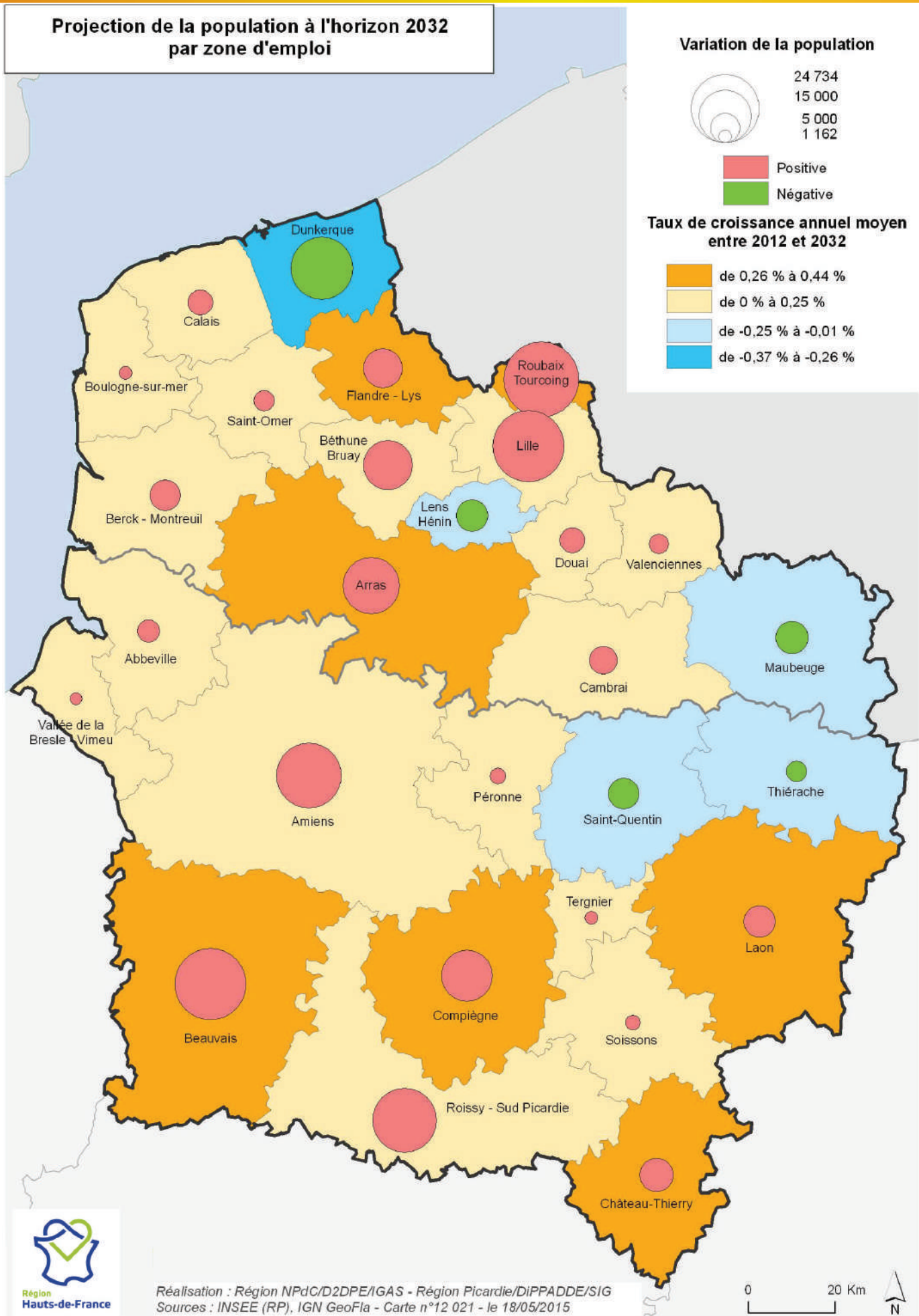
### Une fécondité globalement plus élevée qu'en France métropolitaine

Avec 2,07 enfants par femme, les Hauts-de-France bénéficient d'une fécondité plus importante que la France métropolitaine alors que le pays reste parmi les plus féconds d'Europe.

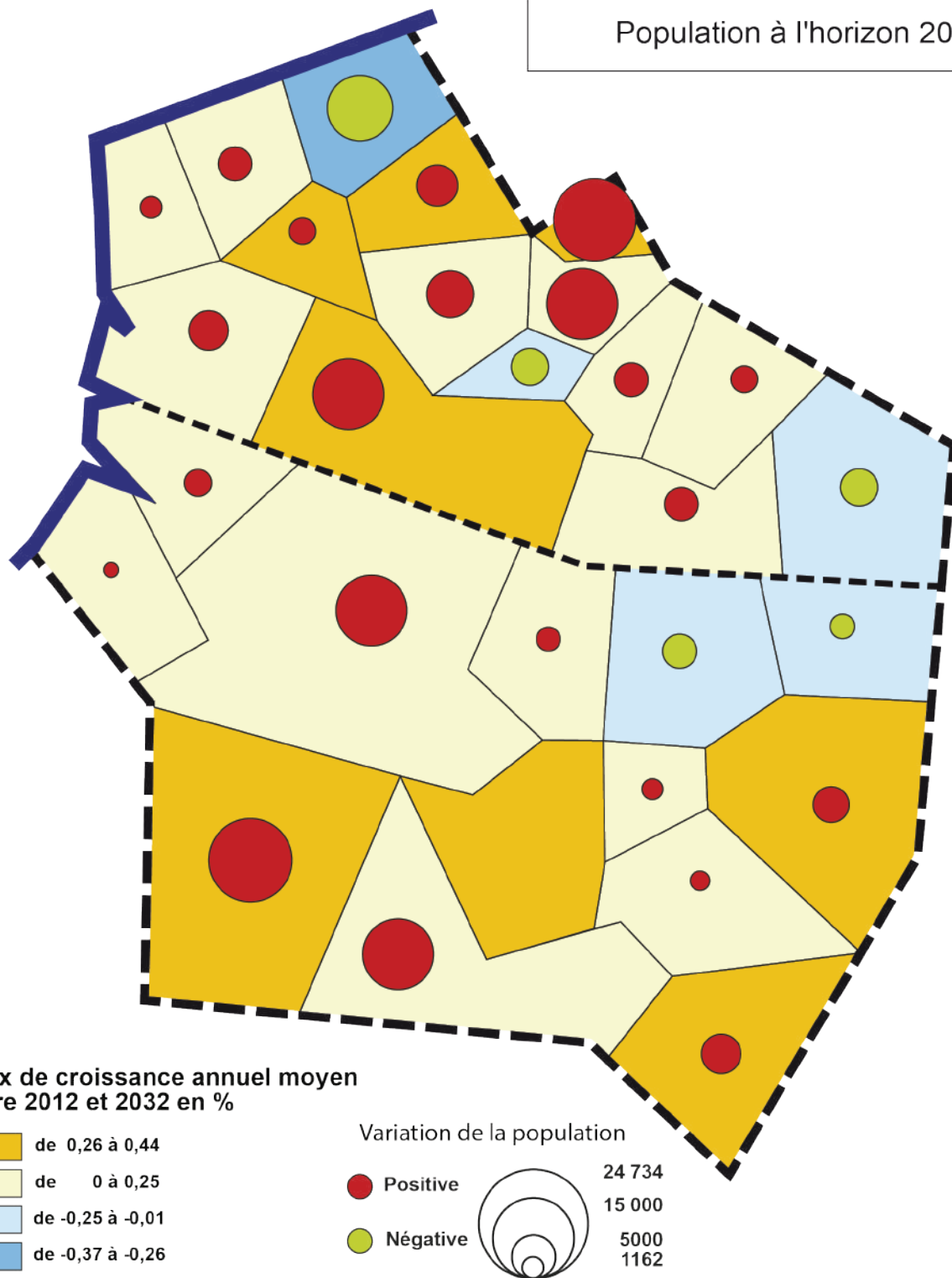
Un tel indicateur n'étant pas calculable à une échelle locale, la carte présente le nombre d'enfants nés une année donnée rapporté au nombre de femmes en âge d'avoir des enfants. Selon cet indicateur, la fécondité est élevée et a progressé dans de nombreux espaces de la région.

Seules les zones de Lille et Amiens se distinguent par un niveau de fécondité moins élevé que la moyenne régionale. Cette moindre fécondité s'explique en partie par l'attractivité étudiante de ces deux territoires. La présence d'étudiantes, ne souhaitant pas pour la plupart avoir d'enfants durant leur scolarité, diminue le nombre d'enfants par femme.

## II. POPULATION ET CONDITIONS DE VIE



### Population à l'horizon 2032



Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 30 juillet 2018 carte n° 302-6

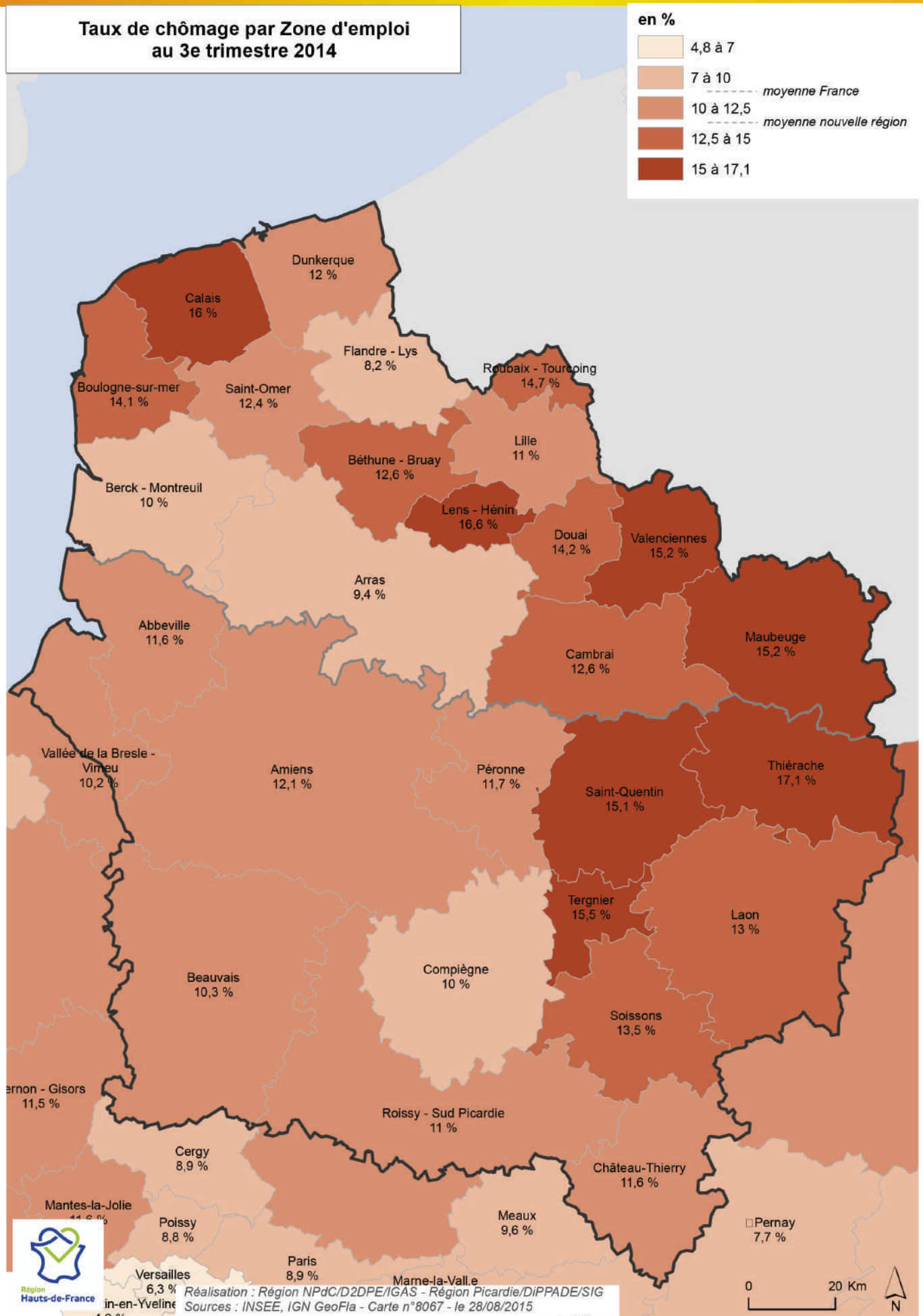
### Une baisse potentielle de la population dans plusieurs territoires à l'horizon 2032

Les projections de population réalisées par l'Insee permettent de mesurer l'évolution potentielle du nombre d'habitants si les tendances passées se prolongent en matière de natalité, de mortalité et de déménagements. En prolongeant ces tendances, la population régionale serait d'un peu plus de 6,2 millions d'habitants en 2032 à comparer aux 6 millions d'habitants en 2015.

Au sein de la région, plusieurs espaces pourraient perdre des habitants en raison d'un nombre de départs élevé non compensé par les naissances ou les arrivées. Cette tendance est importante dans plusieurs territoires de l'est de la région dont la population diminue. Si la situation est plus récente à Dunkerque, elle est plus marquée en raison d'un départ important des jeunes au moment des études ou du premier emploi.

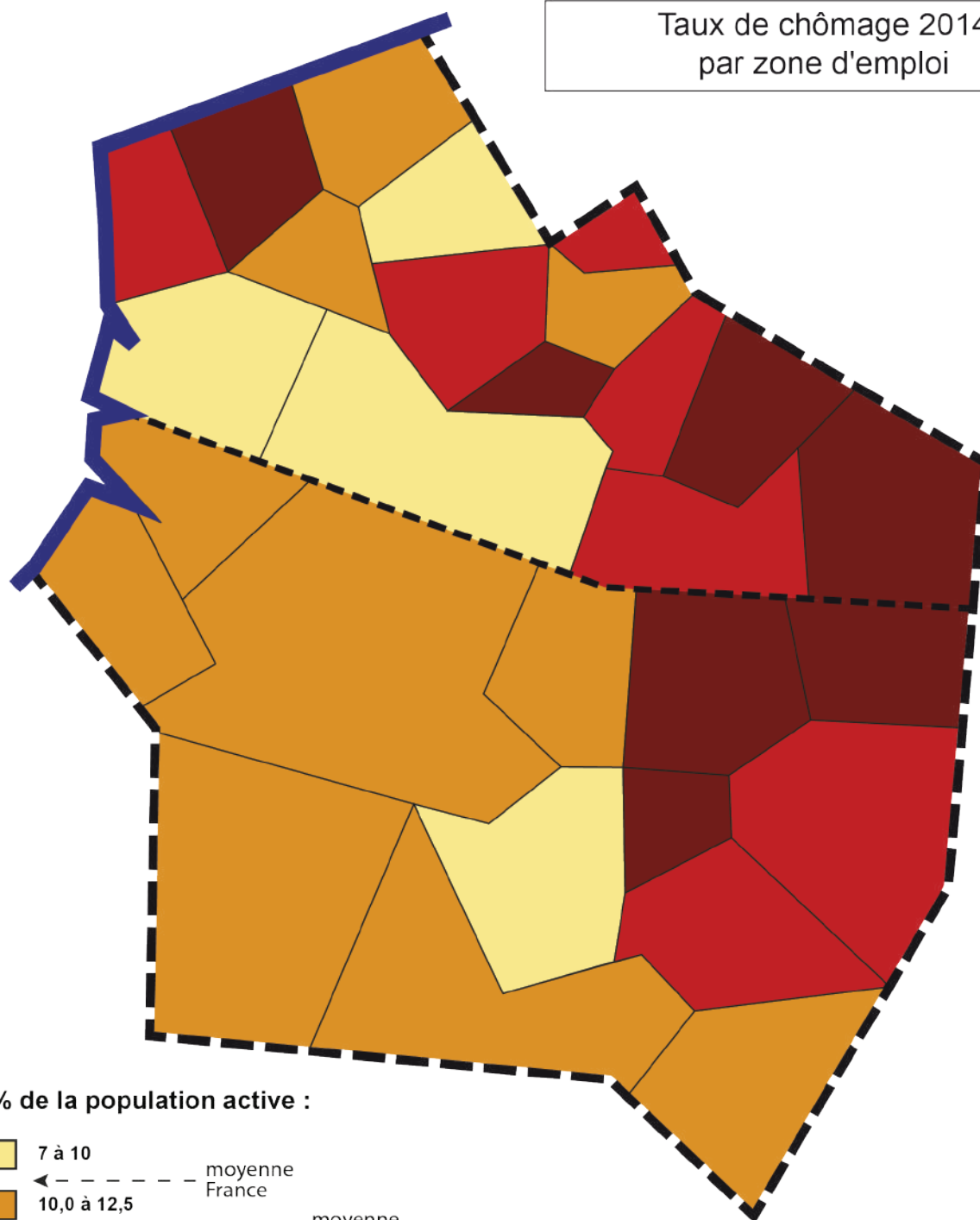
D'autres territoires ont à l'inverse une croissance plus marquée en lien avec une attractivité résidentielle plus favorable. C'est notamment le cas du sud de la région qui accueille des actifs en provenance de l'Île-de-France.

## II. POPULATION ET CONDITIONS DE VIE





Taux de chômage 2014  
par zone d'emploi



Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 30 juillet 2018 carte n° 302-15

### Un taux de chômage élevé dans de nombreux territoires

Au troisième trimestre 2014, le chômage touche plus de 12% de la population active de la région Hauts-de-France, soit un taux de chômage supérieur de 2,5 points à celui de la France métropolitaine.

L'importance du chômage touche de nombreux territoires, avec une continuité de difficultés de Maubeuge à Calais en englobant l'ensemble des territoires du Bassin Minier. Un deuxième axe nord-sud apparaît reliant Maubeuge au nord de l'Aisne.

Plusieurs espaces apparaissent toutefois dans une situation moins défavorable que la moyenne nationale comme l'Arrageois, le Montreuillois, Flandre-Lys ou Compiègne.





Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 30 juillet 2018 carte n° 302-16

### Près d'un habitant sur 5 de la région vit sous le seuil de pauvreté

Le taux de pauvreté correspond à la proportion de ménages dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil de pauvreté. Celui-ci est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

Près d'un habitant sur cinq en Hauts-de-France vit sous le seuil de pauvreté ; ce taux régional est le plus élevé de France métropolitaine, juste devant Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Occitanie.

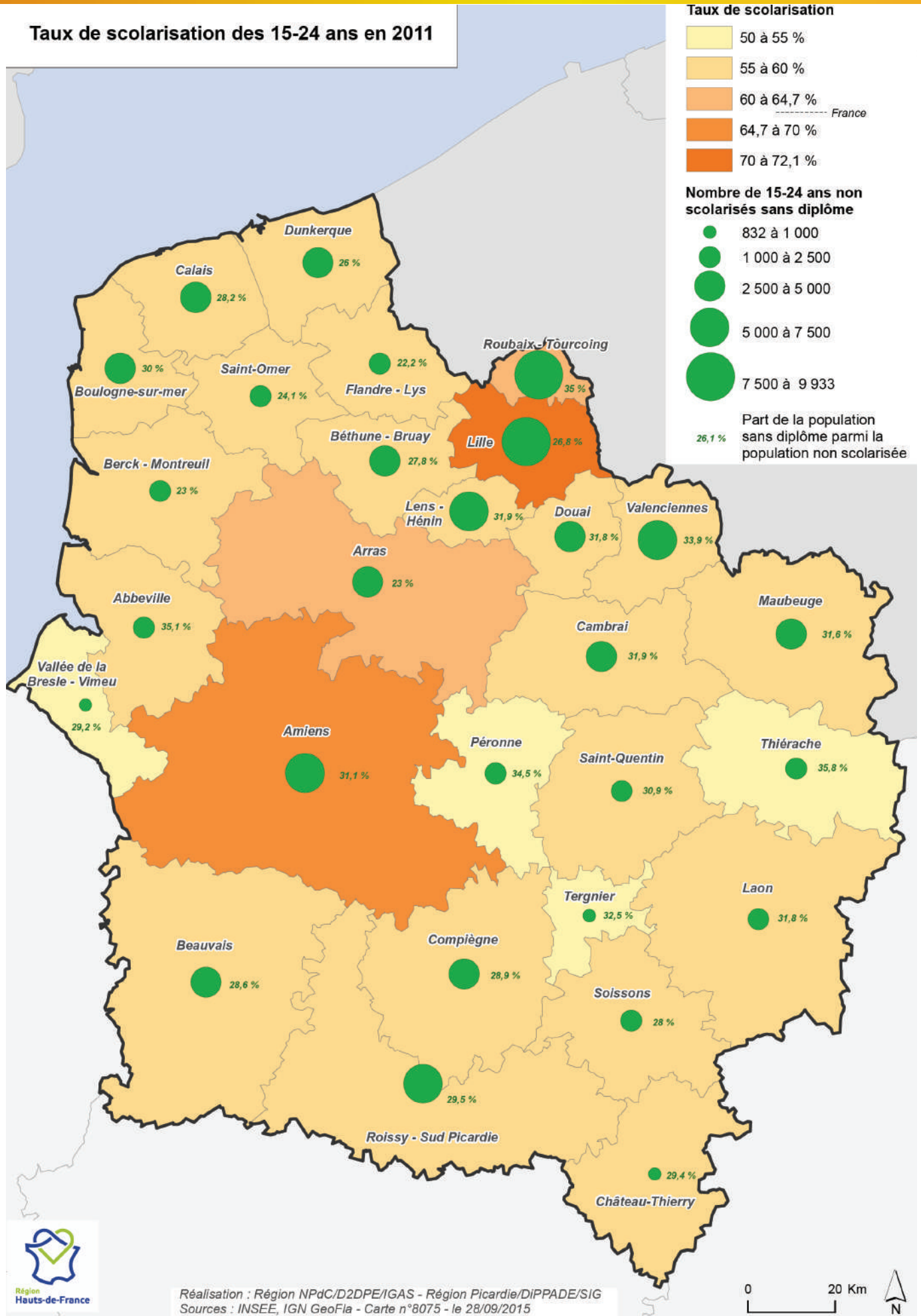
Avec un taux de pauvreté supérieur à 20%, le département du Pas-de-Calais se situe d'ailleurs au 5ème rang des départements les plus touchés ; l'Oise est le département de la région ayant le taux de pauvreté le moins élevé (inférieur de 6 points à la moyenne régionale).

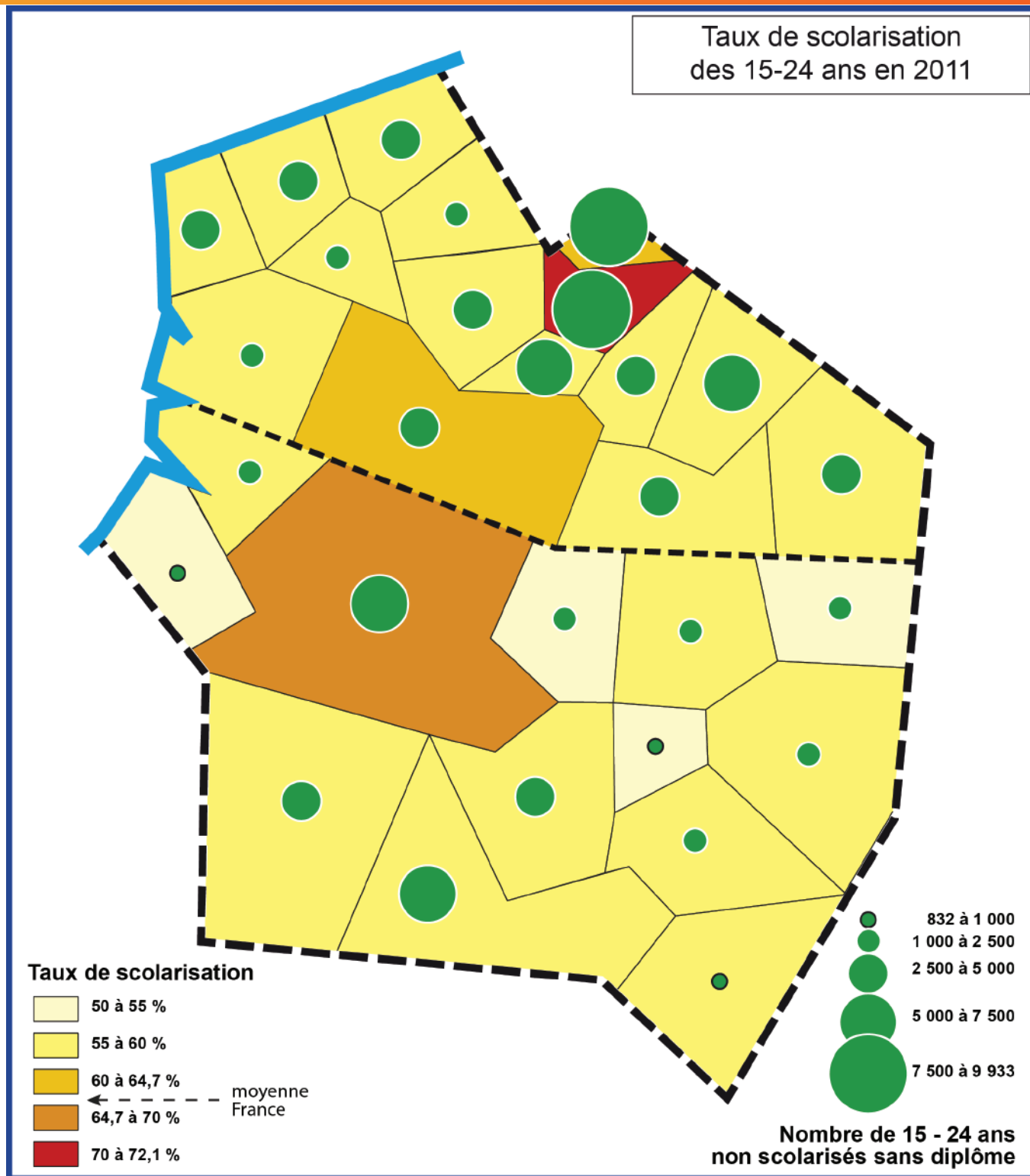
La pauvreté est très présente dans les communes du Bassin Minier, de l'Avesnois, de la Thiérache et du Ternois.

De grandes villes de la région sont également marquées par une pauvreté très élevée, comme par exemple Dunkerque, Calais et Boulogne-sur-Mer.

# II. POPULATION ET CONDITIONS DE VIE

Taux de scolarisation des 15-24 ans en 2011





### Un taux de scolarisation régionale inférieur à la moyenne nationale

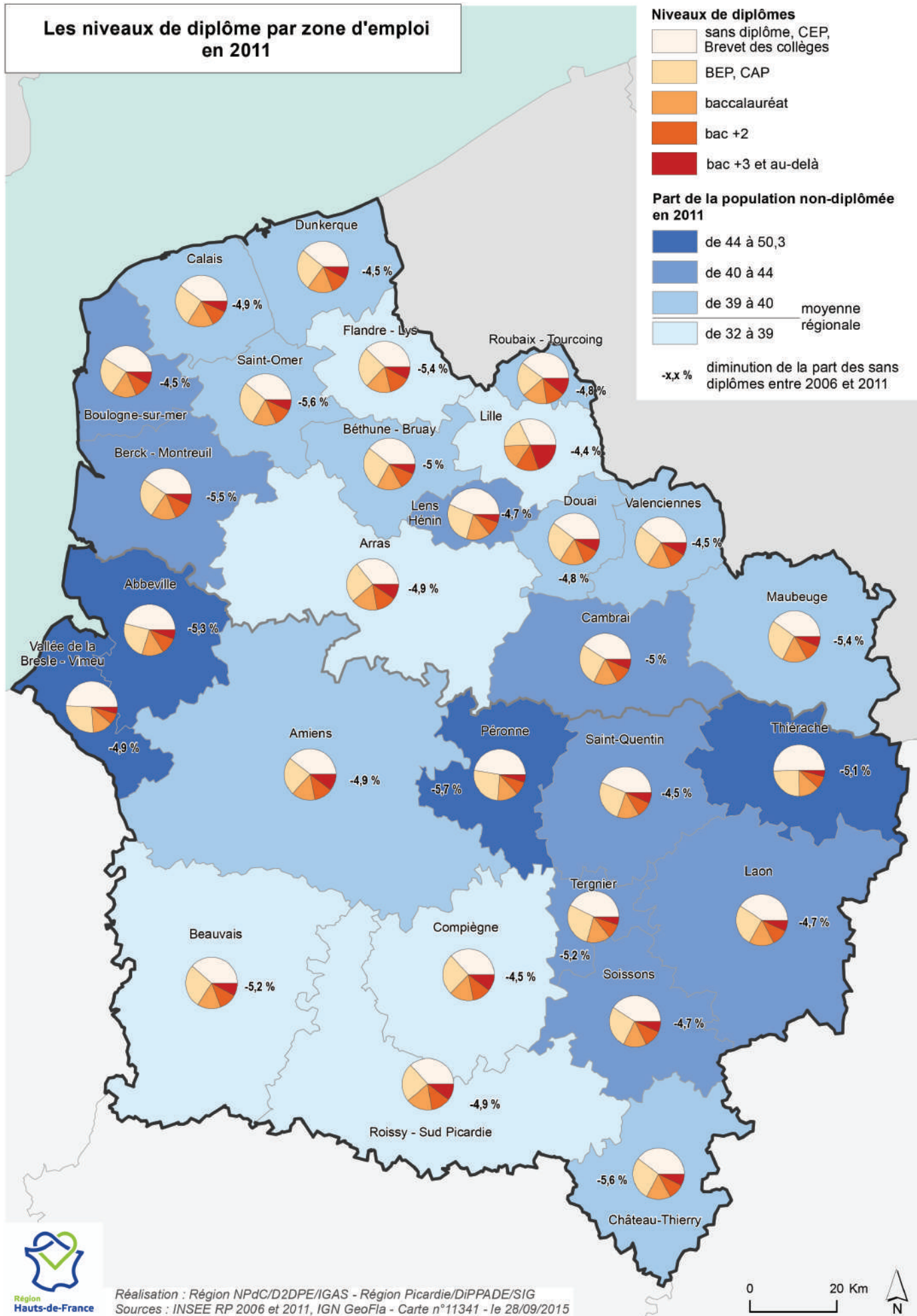
Sur les 782 860 jeunes de 15 à 24 ans résidant dans la région Hauts-de-France, 478 340 sont scolarisés, soit plus de 61%. Ce taux de scolarisation régional est inférieur de près de 4 points à la moyenne nationale.

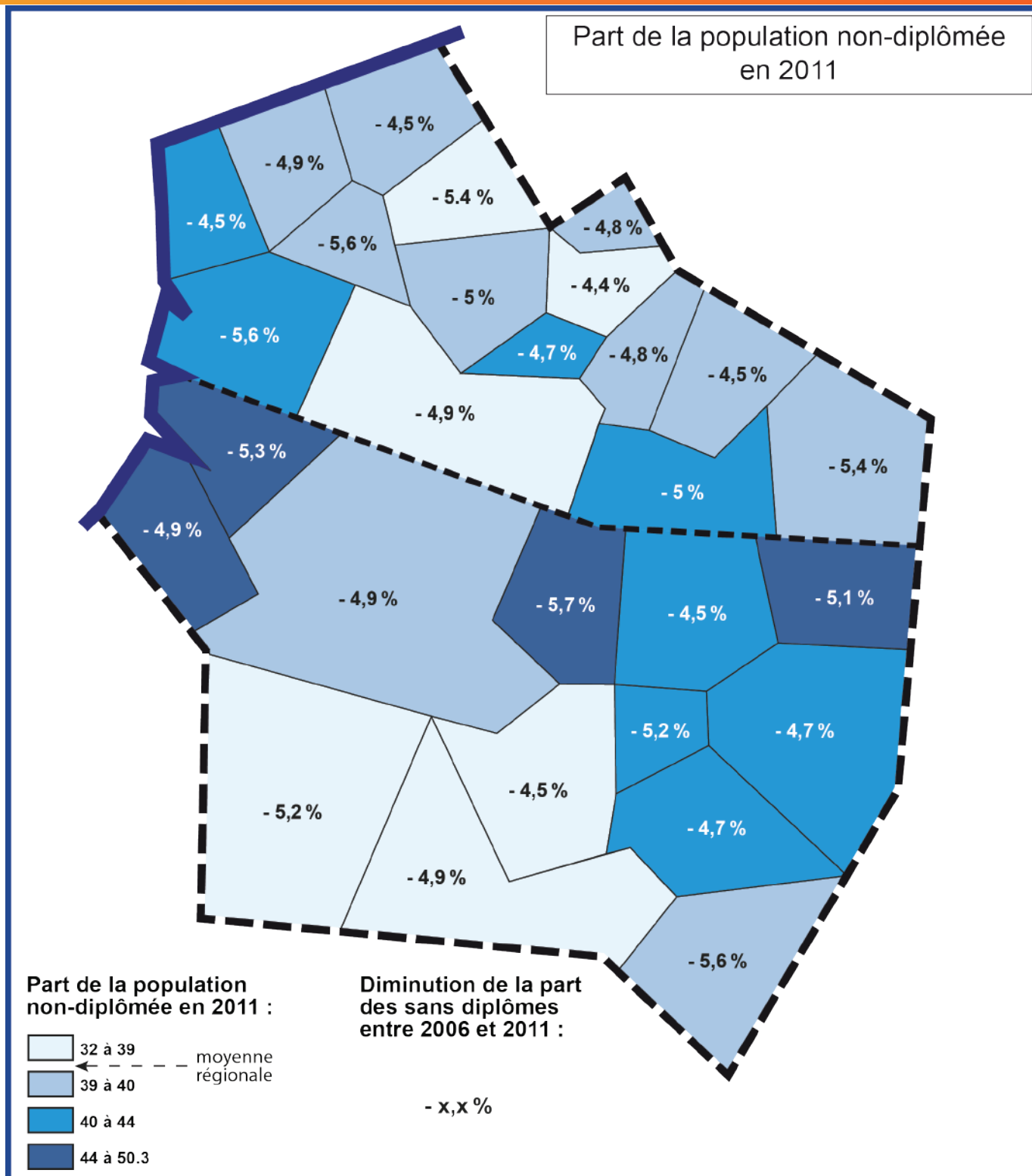
Trois zones présentent un taux de scolarisation supérieur à la moyenne régionale : Lille, Amiens et Roubaix-Tourcoing. Ces trois zones sont également celles qui comptent le plus grand nombre de jeunes de 15 à 24 ans : elles totalisent près d'un tiers des 15-24 ans de la région.

La présence et la proximité d'établissements d'enseignement supérieur influencent fortement le taux de scolarisation du territoire. Ainsi Lille, Amiens et Roubaix-Tourcoing sont, avec Valenciennes, les zones comptant les plus grands nombres d'étudiants inscrits dans ces établissements.

## II. POPULATION ET CONDITIONS DE VIE

### Les niveaux de diplôme par zone d'emploi en 2011





Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 30 juillet 2018 carte n° 302-18

### Un déficit de formation de la population, mais qui se résorbe progressivement

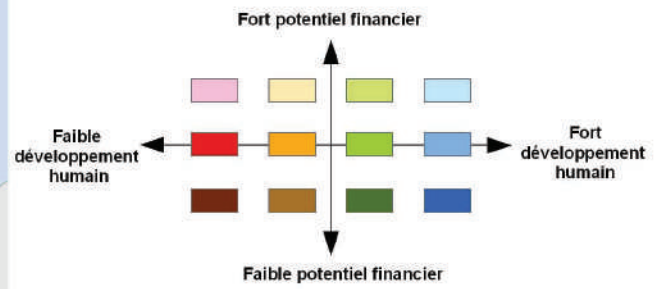
Le niveau de formation de la population de la région Hauts-de-France est inférieur à la moyenne nationale mais la part de la population sans diplôme (population qui n'a pas au moins un BEP ou CAP) recule dans des proportions similaires à celles enregistrées en France métropolitaine (- 5 points sur une période de 5 ans).

Ce constat vaut pour l'ensemble des zones d'emploi de la région Hauts-de-France.

Pour autant, 12 zones comptent au moins 40% de personnes non diplômées, parmi lesquelles la Thiérache, Abbeville ou encore les Vallées de la Bresle-Vimeu.

## II. POPULATION ET CONDITIONS DE VIE

### Indicateur de développement humain (IDH-4) et potentiel financier



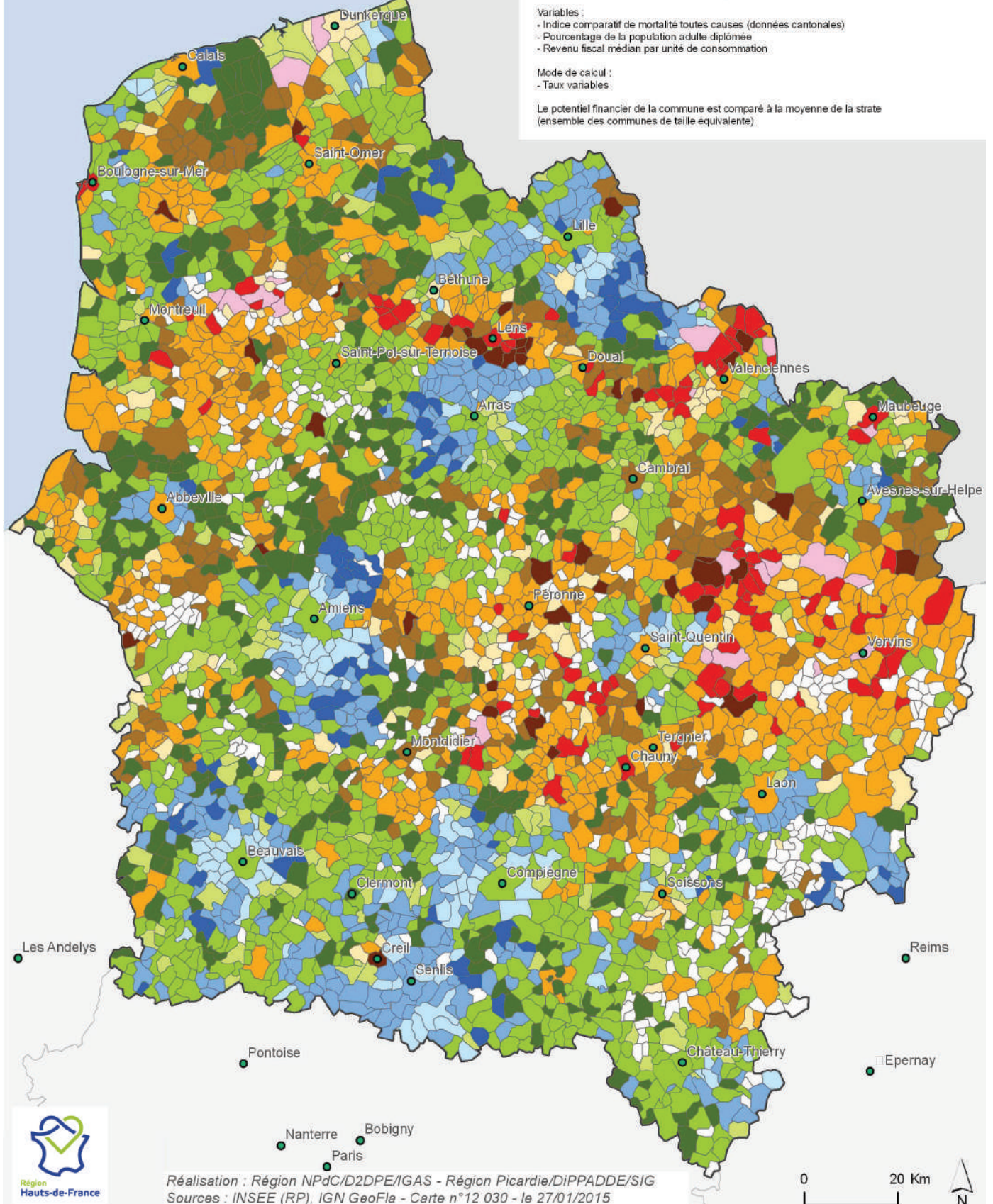
Variables :

- Indice comparatif de mortalité toutes causes (données cantonales)
- Pourcentage de la population adulte diplômée
- Revenu fiscal médian par unité de consommation

Mode de calcul :

- Taux variables

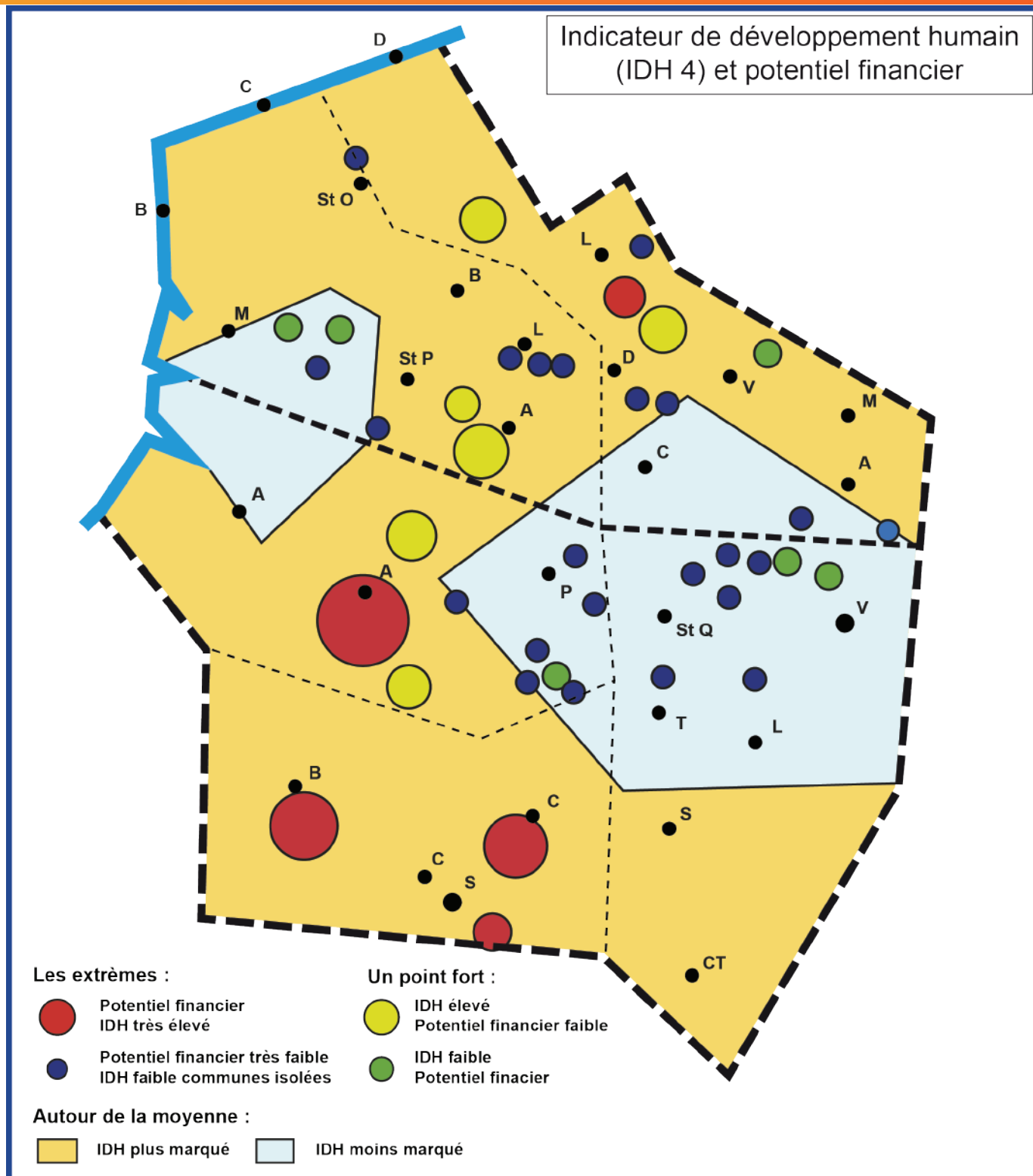
Le potentiel financier de la commune est comparé à la moyenne de la strate (ensemble des communes de taille équivalente)



Réalisation : Région NPdC/D2DPE/IGAS - Région Picardie/DiPPADDE/SIG  
Sources : INSEE (RP), IGN GeoFla - Carte n°12 030 - le 27/01/2015



Indicateur de développement humain (IDH 4) et potentiel financier



Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 30 juillet 2018 carte n° 302-19

### Une nouvelle approche croisant développement humain du territoire et potentiel financier

L'indice de développement humain territorialisé constitue une déclinaison de l'IDH du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Il reprend les trois grandes dimensions de cet indicateur : la santé, l'éducation et le niveau de vie. Les variables retenues sont toutefois différentes à la fois en raison de la disponibilité des données à la commune et d'une traduction différente de la dimension à une échelle locale. L'IDH territorialisé se compose ainsi d'un indice de mortalité, de la part de la population diplômée et du revenu des habitants.

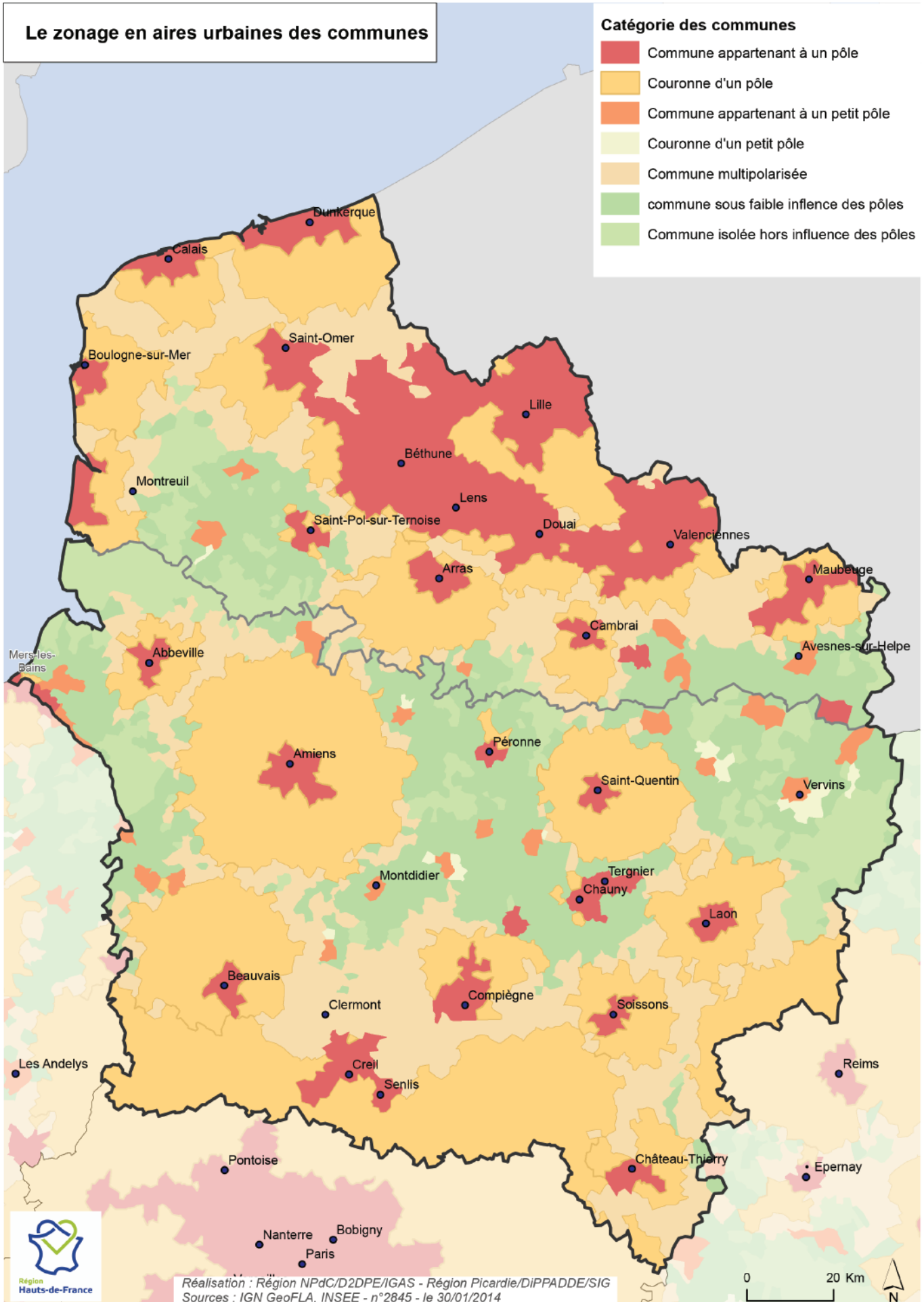
La grande Thiérache et le Ternois apparaissent comme des territoires ruraux ayant un développement humain très en retrait par rapport à la moyenne régionale.

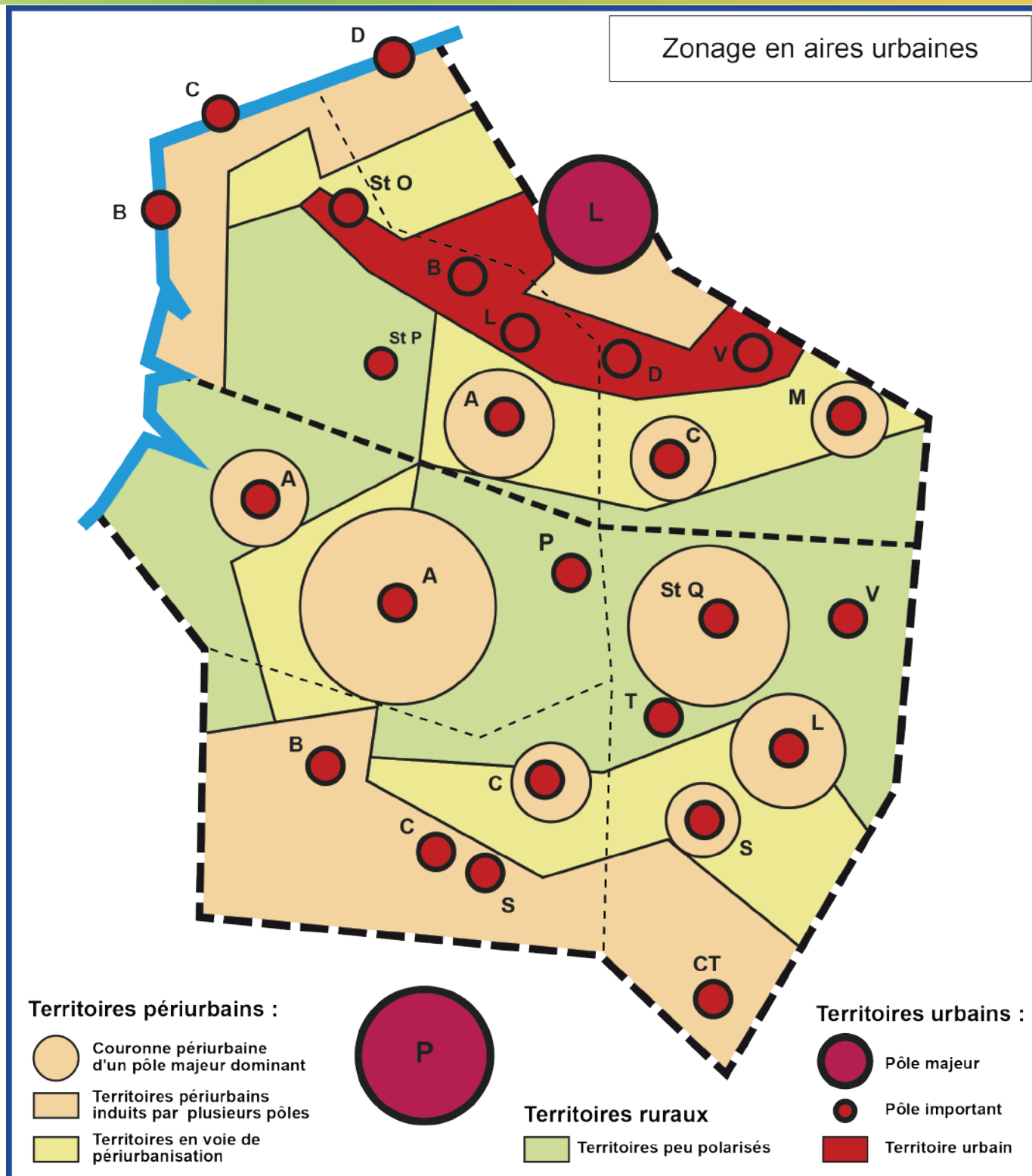
Le croisement avec le potentiel financier, qui exprime la richesse financière de la commune, permet de mettre en évidence des territoires doublement pénalisés : population en difficulté sociale et faibles ressources financières des communes. Un ensemble de communes du Bassin Minier et de la Thiérache apparaissent ainsi, à la lecture de ces indicateurs, « doublement pauvres ».





# TERRITOIRES MÉTROPOLISÉS ET RÉSEAU DE VILLES





Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 30 juillet 2018 carte n° 302-7

## Une région caractérisée par des formes urbaines diversifiées, entre métropoles et réseau de villes moyennes

Peuplée de 6 millions d'habitants, la région est majoritairement urbaine. 62% des habitants des Hauts-de-France vivent dans un pôle urbain. 27% vivent dans des communes périurbaines, c'est-à-dire autour de ces pôles urbains. 89% de la population régionale habite donc en ville ou autour d'une ville, petite, moyenne ou grande.

La métropole lilloise polarise une vaste conurbation urbaine, reliée à l'ensemble urbain du bassin minier. Cette conurbation dépasse les frontières nationales en s'insérant dans la continuité urbaine de l'Europe du Nord.

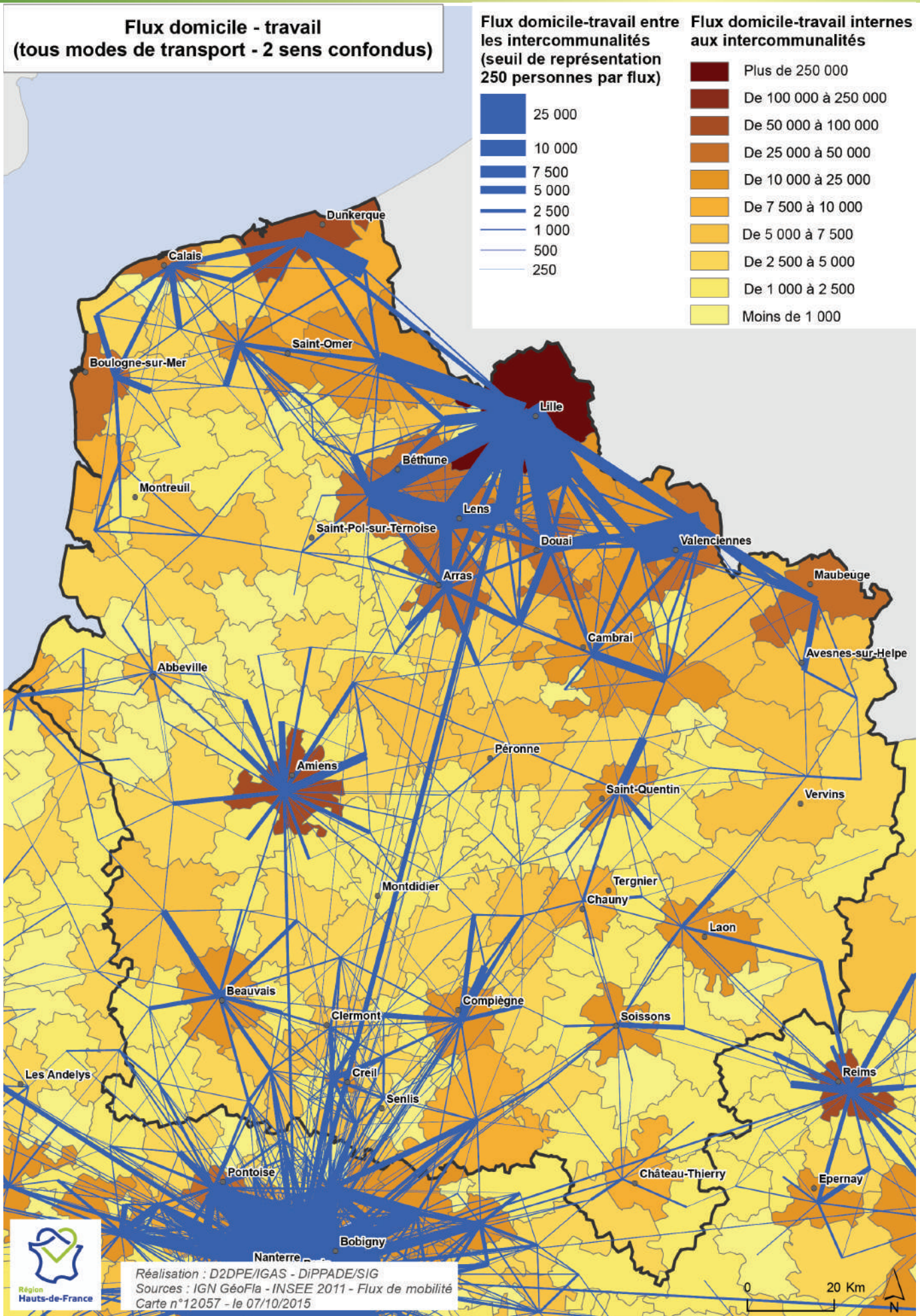
Le sud de la région, densément peuplé, s'inscrit dans la continuité de la métropole parisienne, qui polarise de vastes espaces périurbains. L'agglomération de Reims exerce également une influence sur l'Aisne.

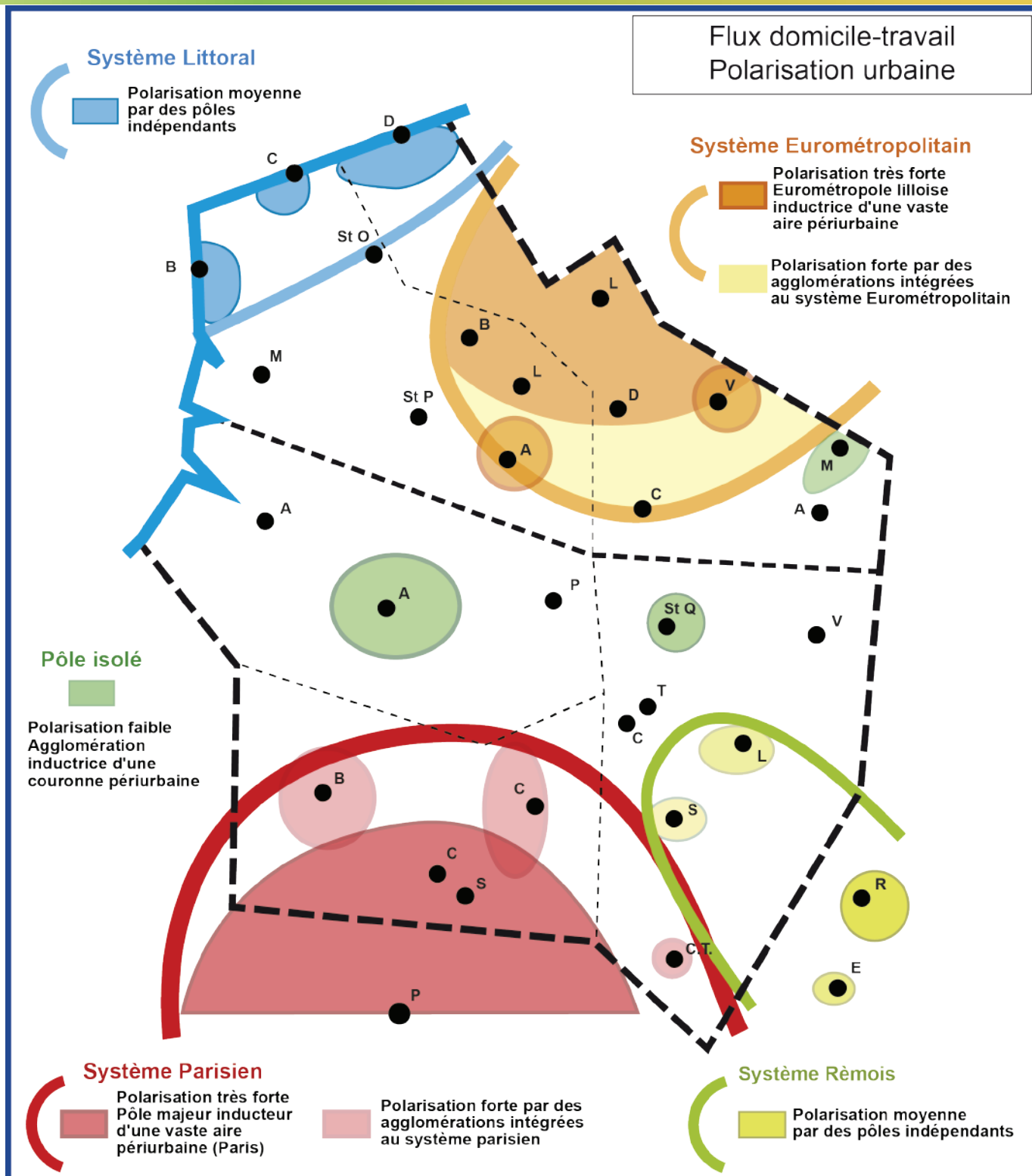
Le littoral de la région est fortement urbanisé en lien avec des activités industrielles et portuaires au nord et touristiques au sud.

Le coeur de la région est formé d'un maillage régulier de villes moyennes polarisant une couronne périurbaine plus ou moins étendue.

Si la région est majoritairement urbaine, les espaces moins denses forment des espaces ruraux structurés autour de centre-bourgs constituant des pôles de services pour la population résidente.

# III. TERRITOIRES METROPOLISES ET RESEAU DE VILLES





Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 30 juillet 2018 carte n° 302-8

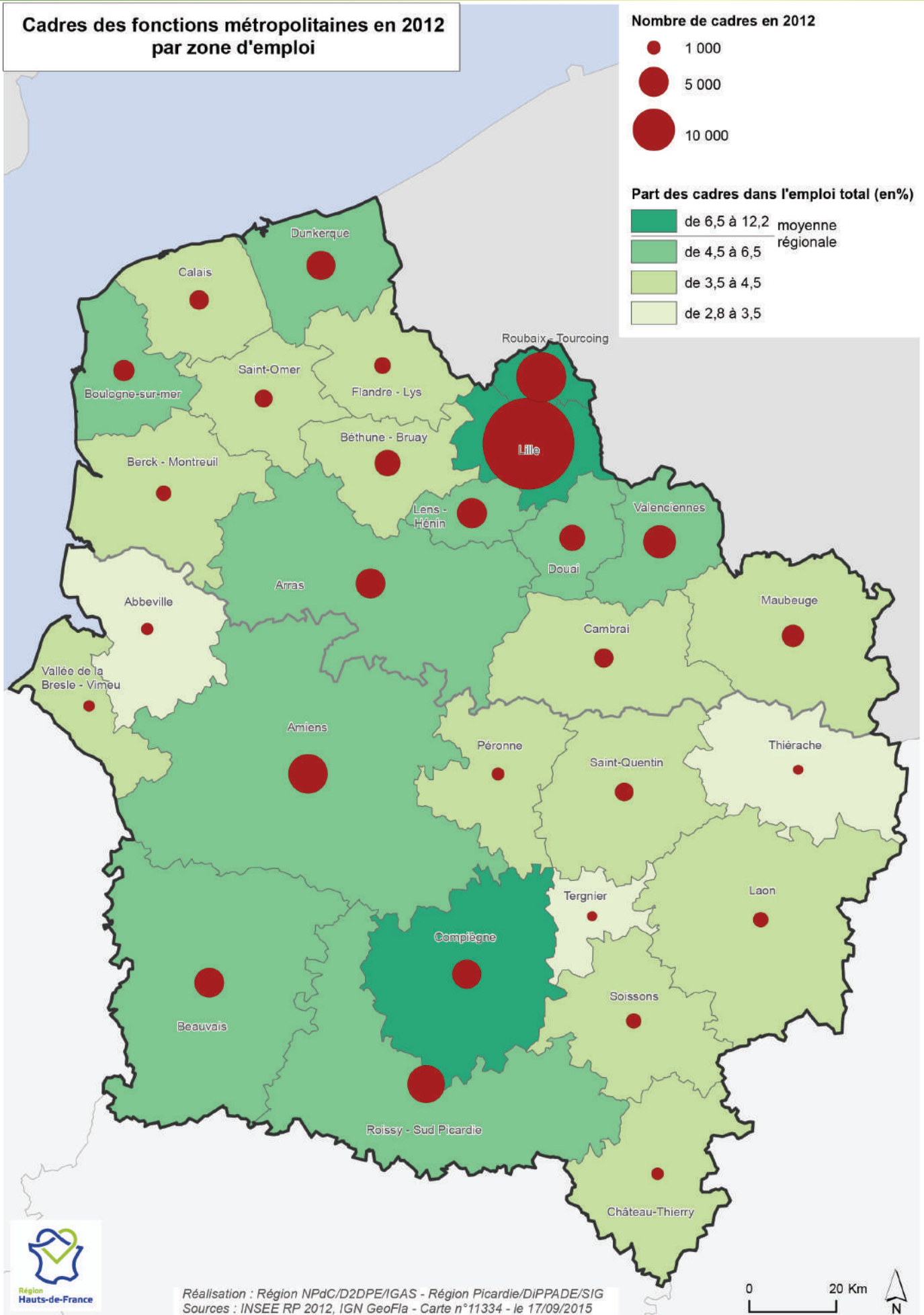
## Deux systèmes métropolitains à l'œuvre

Les déplacements quotidiens effectués du domicile au lieu de travail dessinent différents systèmes territoriaux. Ils permettent de mettre en évidence deux systèmes métropolitains : au nord, un premier système s'organise autour de la Métropole Européenne de Lille qui entretient des relations importantes avec l'ancien Bassin Minier mais aussi avec les Flandres, l'Arrageois et la Belgique. Au sud, un deuxième système s'organise autour de l'agglomération de Paris, ville mondiale, dont le rayonnement s'étend sur toute la partie sud des Hauts-de-France.

A côté de ces espaces métropolitains, se forment deux systèmes réunissant plusieurs agglomérations de taille moyenne. Le « système littoral » relie les trois principales agglomérations traduisant une certaine synergie entre les trois grands ports régionaux. Le « système rémois » traduit également l'influence de Reims sur une partie de l'Aisne même si celle-ci est concurrencée par l'influence de Paris.

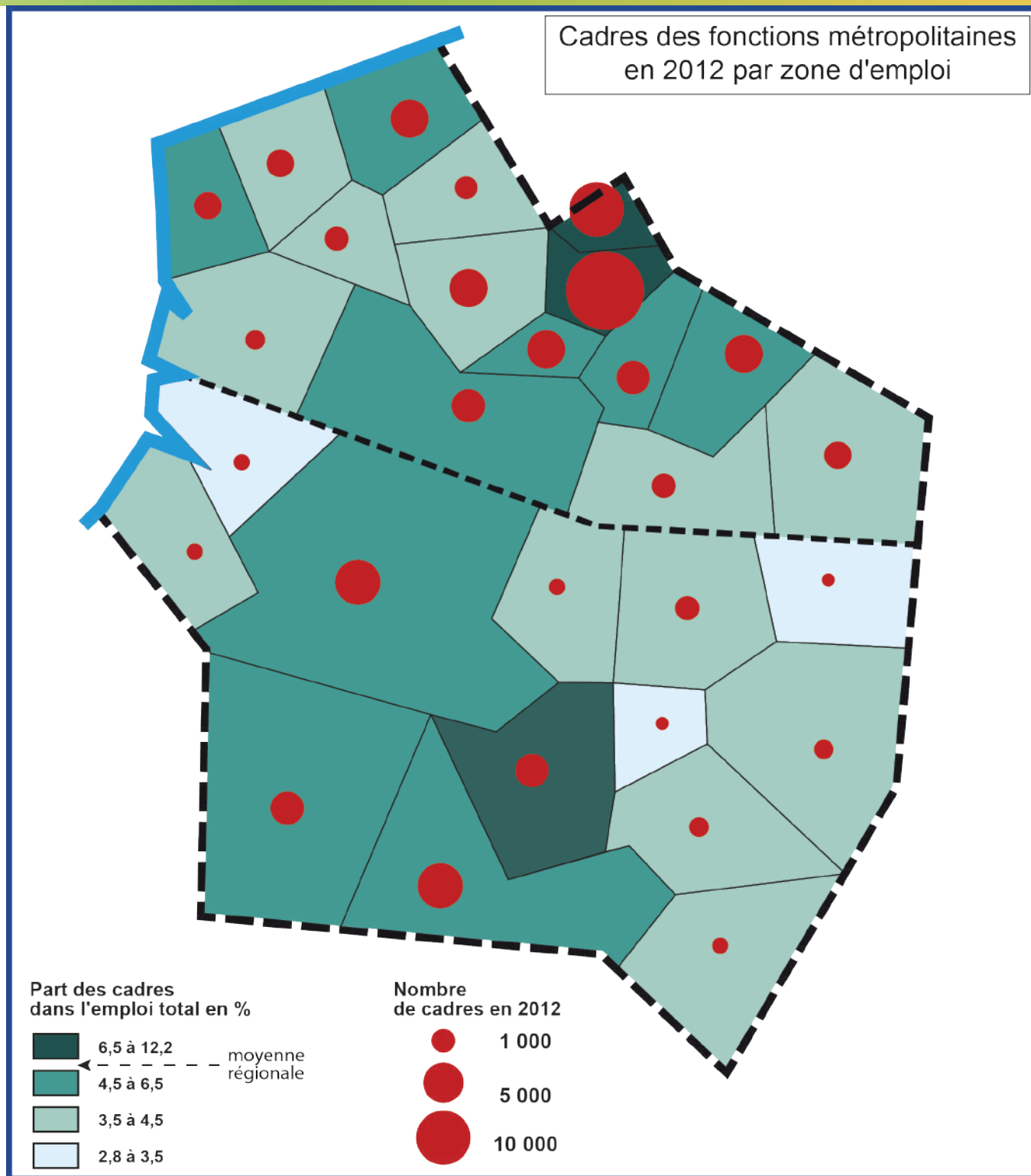
Enfin, des « pôles isolés » plus autonomes génèrent une zone d'influence caractérisée par une périurbanisation relativement importante.

# III. TERRITOIRES METROPOLITAINS ET RESEAU DE VILLES





Cadres des fonctions métropolitaines en 2012 par zone d'emploi



Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 30 juillet 2018 carte n° 302-9

## Des emplois métropolitains présents dans de nombreux territoires des Hauts-de-France

Selon la définition de l'Insee, les emplois métropolitains correspondent à des professions considérées comme stratégiques et se concentrant davantage dans les grandes métropoles françaises. Ils regroupent des métiers dans différents domaines comme la recherche, la finance, les centres de décision ou encore les activités culturelles.

Dans les Hauts-de-France, ces emplois sont les plus nombreux dans la métropole lilloise : 40% des emplois de cadres des fonctions métropolitaines sont concentrés dans les zones d'emploi de Lille et de Roubaix-Tourcoing. Plusieurs territoires proches de Lille tirent également partie de cette dynamique métropolitaine avec une concentration relativement importante de ces emplois.

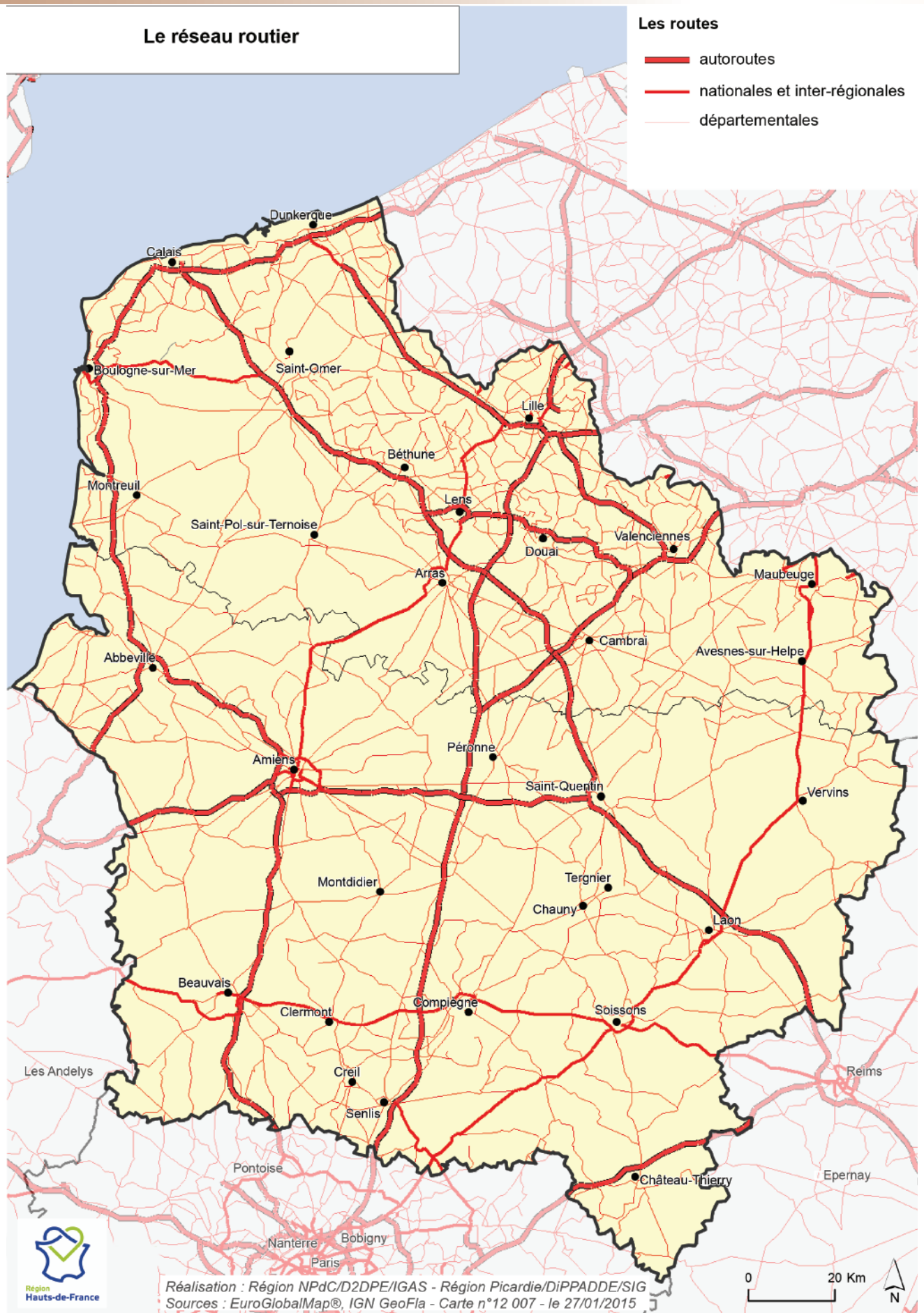
En dehors du système lillois, la concentration d'emplois métropolitains est la plus forte à Amiens, second pôle régional qui bénéficie d'une diffusion de la dynamique de Paris, principal pôle de concentration de ces fonctions à l'échelle française.

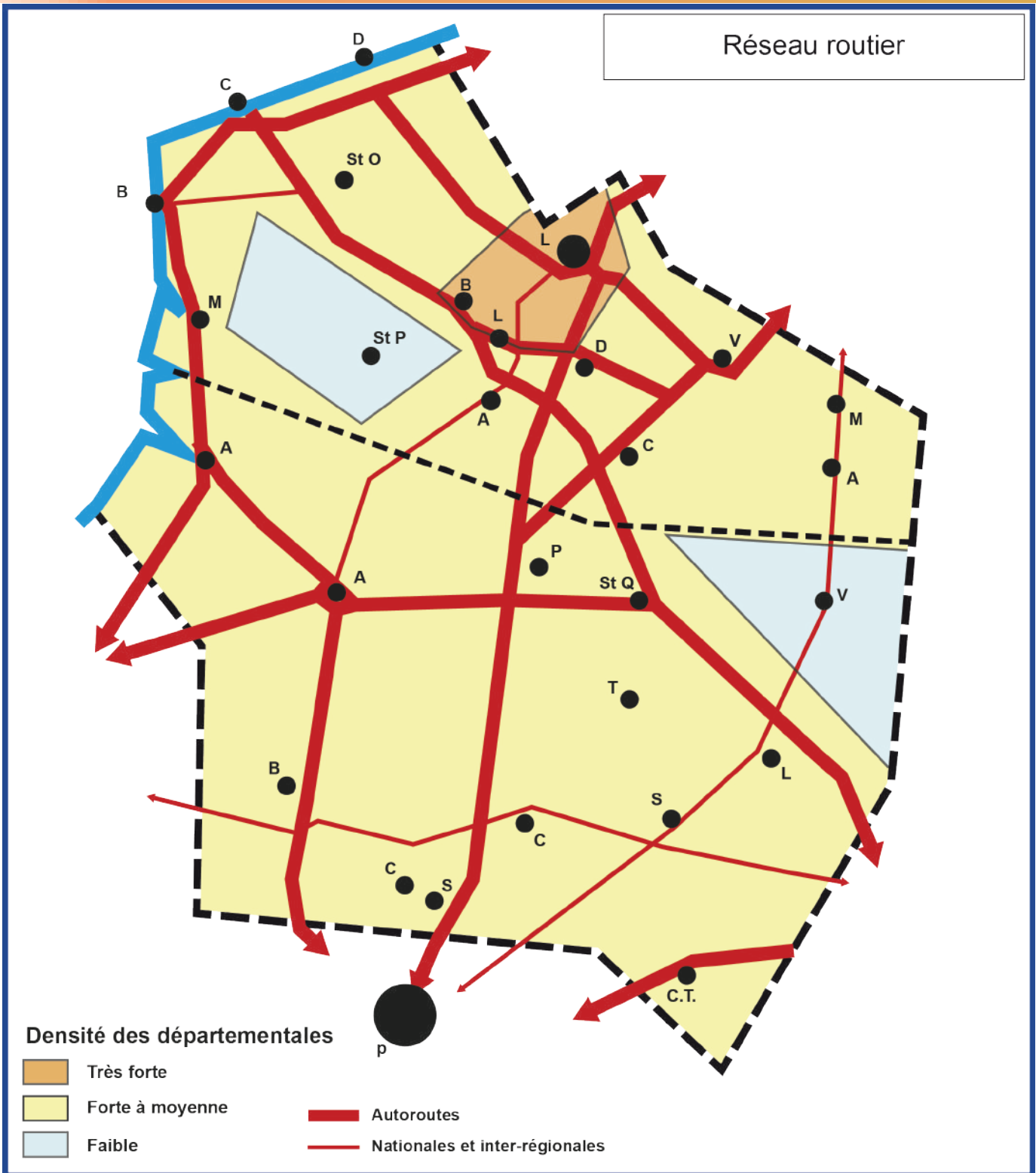




© Lille presse

# RÉSEAUX, MOBILITÉS ET FLUX





Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 30 juillet 2018 carte n° 302-20

## Des axes historiques nord-sud, des axes ouest-est qui se renforcent

Les principaux axes routiers et autoroutiers du territoire régional reprennent des routes historiques Nord-Sud. Ils relient Paris et l'Europe du Nord (autoroute Paris-Lille-Anvers), la Belgique (route Paris-Saint-Quentin-Maubeuge-Bruxelles ; autoroute Paris-Valenciennes-Bruxelles) et la mer (autoroute Paris-Boulogne). Avec la réalisation du Tunnel sous la Manche, le réseau a été complété pour desservir l'ensemble de la façade littorale et faciliter les liaisons avec la partie centrale de la région, l'Est de la France (autoroute Calais-Laon-Reims) ainsi que la Normandie (autoroutes Amiens-Rouen et Abbeville-Rouen). Il offre ainsi des alternatives à la traversée de l'agglomération parisienne.

Deux parties rurales de la région sont faiblement desservies (le Haut-Artois à l'ouest et la Thiérache à l'est).

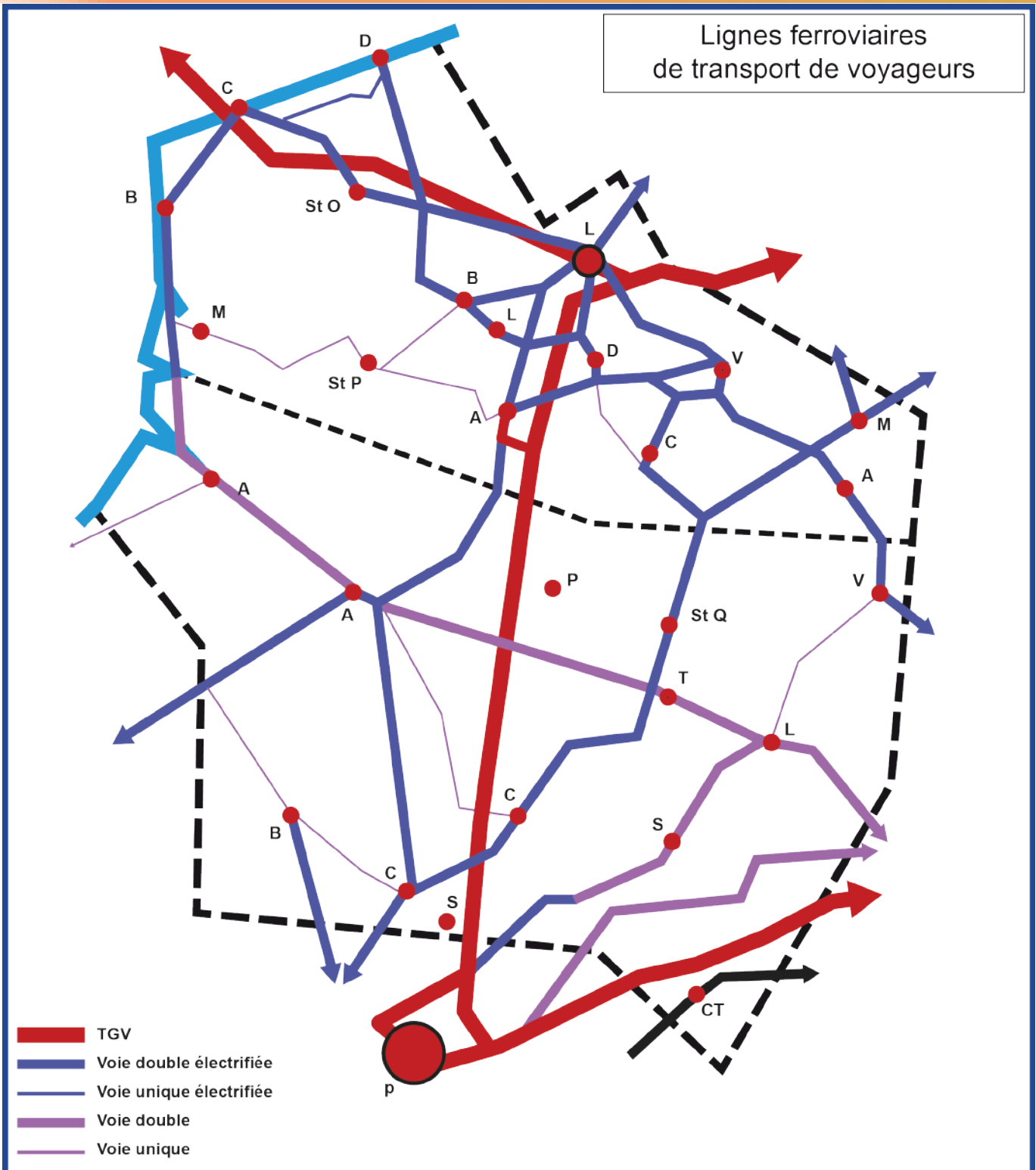
# IV. RÉSEAUX, MOBILITÉS ET FLUX

## Les infrastructures ferroviaires de transport de voyageurs

### Typologie des voies

- voie double électrifiée
- voie double
- voie unique électrifiée
- voie unique
- Ligne à grande vitesse
- Gares
- Points d'arrêt





Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 27 septembre 2018 carte n° 302-21

## Un réseau dense, des complémentarités à renforcer

Le réseau à grande vitesse traversant les Hauts-de-France relie Paris, Londres via le Tunnel sous la Manche, Bruxelles, Amsterdam et Cologne. Raccordé à un réseau classique dense et pourvu de nombreuses gares, il permet la desserte des villes de la partie nord. Il renforce l'axe nord-sud et le rôle de Lille dans les connexions avec la Belgique et l'Europe du Nord. Maubeuge, où passaient autrefois de grands trains internationaux, est à nouveau relié au réseau belge, ce qui atténue un effet frontière qui globalement continue à se faire sentir.

La partie sud du réseau est organisée en étoile autour de la métropole francilienne.

Les lignes transversales Ouest-Est, parfois modestes, jouent un grand rôle dans l'équilibre du territoire, permettant aussi une ouverture vers la Normandie et le Grand-Est dans laquelle les trafics de marchandises jouent un rôle important.

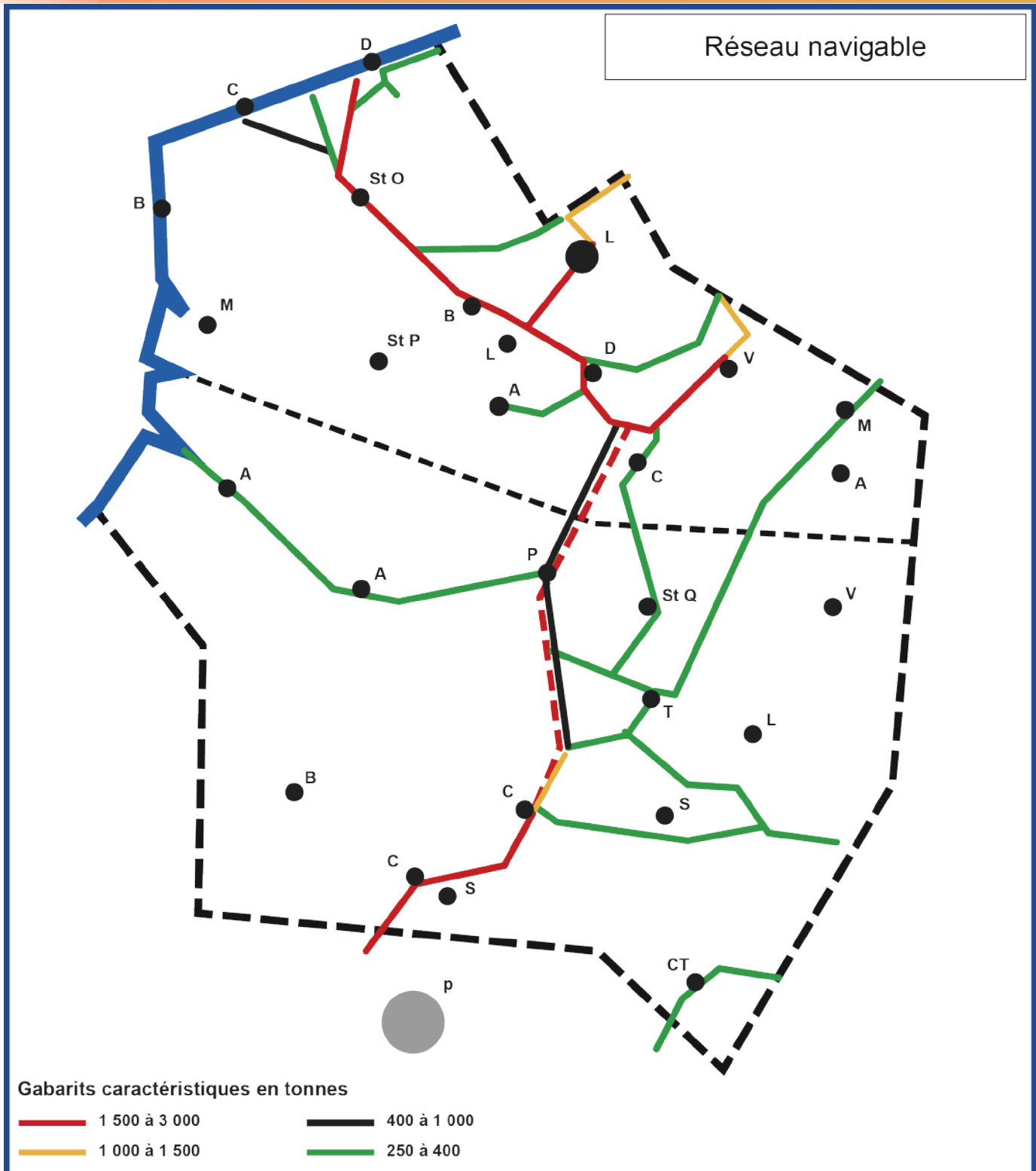
## Les voies navigables et leurs gabarits

### Gabarits caractéristiques

- plus de 3 000 tonnes
- 1 500 à 3 000 tonnes
- 1 000 à 1 500 tonnes
- 400 à 1 000 tonnes
- 250 à 400 tonnes
- - - Projet canal Seine - Nord







## La voie d'eau, lien pour la nouvelle région et ses voisins

Un réseau navigable composé de deux ensembles : l'un tourné vers la Belgique, les Pays-Bas et la mer du Nord via l'Escaut et la Meuse, l'autre vers la Normandie et la Manche via l'Oise et la Seine.

Le Canal Dunkerque-Escaut relie depuis les années 1960 la métallurgie valenciennoise et la sidérurgie au bord de l'eau de Dunkerque.

Au début du XXI<sup>e</sup> siècle l'importance des flux de marchandises nord-sud traversant la région et l'enjeu du changement climatique motivent le projet du canal Seine-Nord-Europe. Celui-ci valorisera les flux logistiques internationaux au service de l'économie sur le territoire et constituera un lien entre les grands ensembles fluviaux et portuaires de la Seine et de l'espace rhénan, depuis Le Havre et Dunkerque jusqu'à Anvers et Rotterdam.

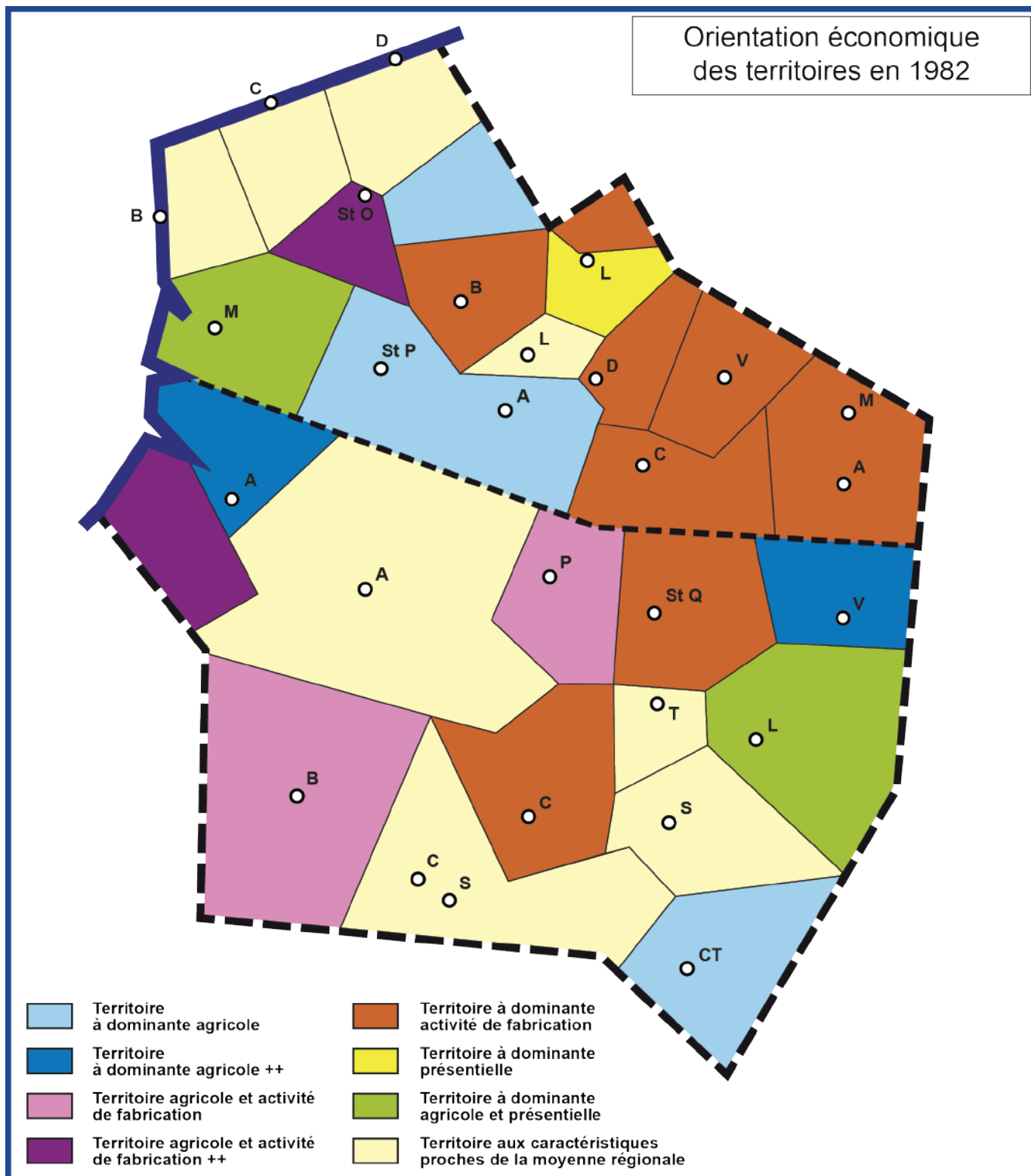




# DYNAMIQUES DES ACTIVITES ECONOMIQUES ET EMPLOI

## Orientation économique des territoires en 1982





Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 30 juillet 2018 carte n° 302-10

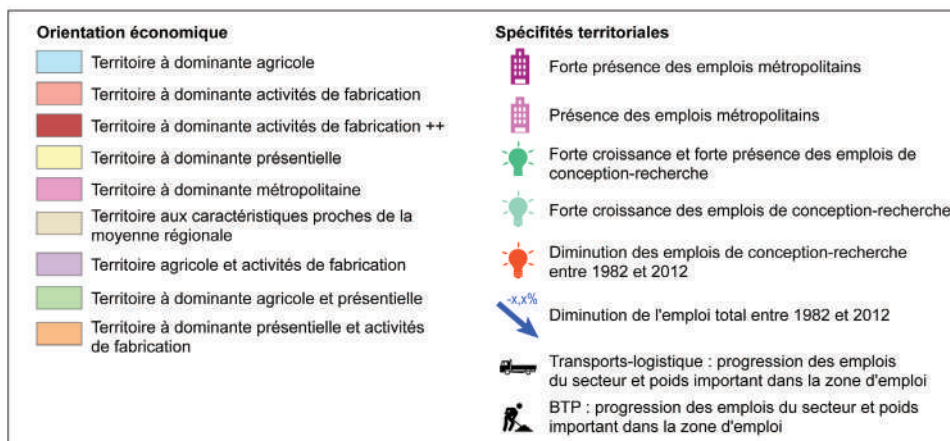
## Une région historiquement industrielle

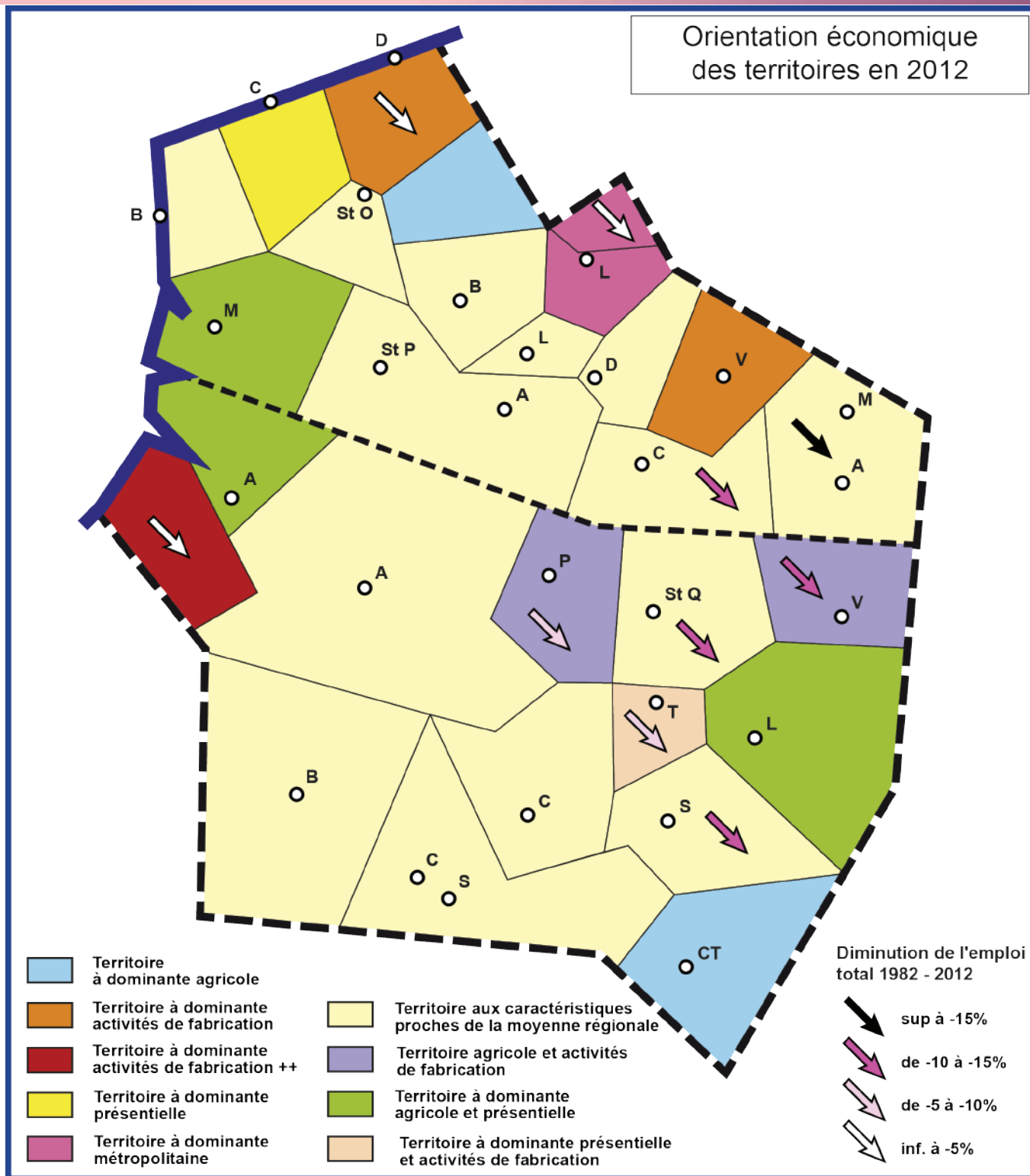
En 1982 le territoire est essentiellement productif : les activités de fabrication occupent 23,4 % des actifs régionaux contre 17,3% sur le territoire national.

A un niveau territorial plus fin, on retrouve des territoires comme le Vimeu, avec 36% des actifs locaux dans les activités de fabrication, et Saint-Omer, 30%. Abbeville et la Thiérache se distinguent par le poids très important des activités agricoles (plus de 18% des actifs), ainsi que l'Arrageois, la Flandre-Lys ou le secteur de Château-Thierry, dans une moindre mesure.

Les zones de Lille, du Bassin Minier, Valenciennes, Maubeuge, Saint-Quentin et Compiègne sont quant à elles fortement tournées vers des activités de fabrication.

## Orientation économique des territoires en 2012





Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 06 mars 2019 carte n° 302-11

## En 2012, la région se rapproche de la moyenne nationale

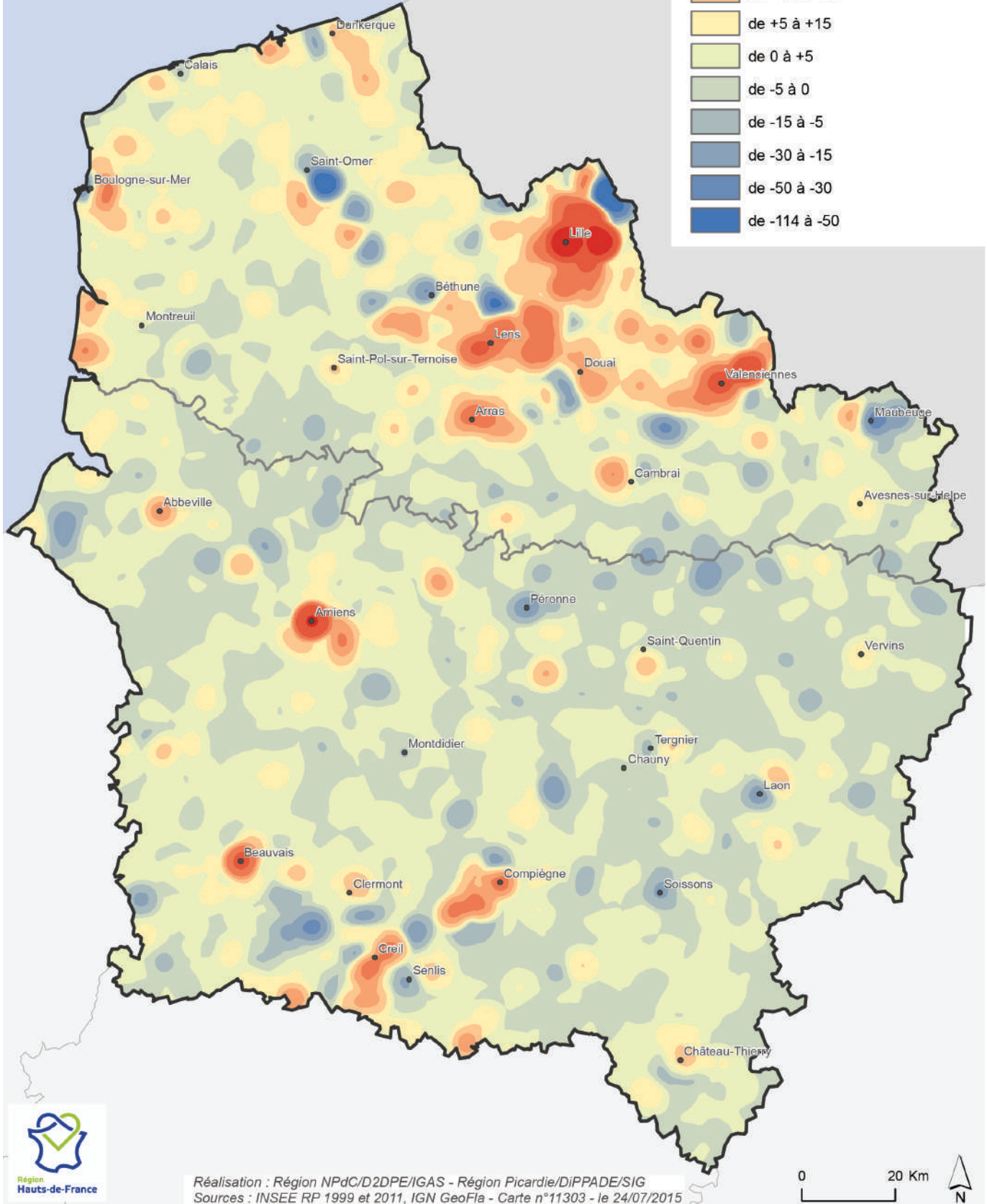
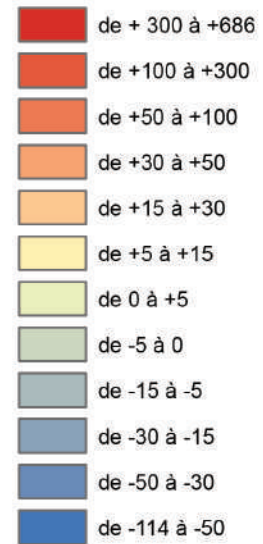
L'emploi sur le territoire régional a augmenté, suivant en cela la tendance nationale, mais de façon beaucoup moins importante : +23,3% d'actifs en France, contre +8,9 en région. Certaines zones d'emploi ont même vu leur nombre d'actifs diminuer entre 1982 et 2012 : Maubeuge, Cambrai, la Thiérache, Saint-Quentin et Soissons ont perdu plus de 10% de leurs actifs en 30 ans.

Les emplois productifs ont fortement diminué même si certains territoires résistent mieux que d'autres : le Vimeu (métallurgie/caoutchouc/plastique), la Thiérache (fonderie), Péronne Haute-Somme (industrie agroalimentaire), Dunkerque (métallurgie/énergie), Valenciennes (matériel de transport).

Les emplois agricoles ont baissé partout. Avec la baisse des activités de production, ce sont les fonctions présenteielles qui se sont développées, en lien avec la tertiarisation de l'économie française. On peut noter le territoire de Laon, avec des emplois présenteiels liés aux emplois administratifs et le Montreuillois, autour d'emplois liés aux activités du secteur de la santé et du tourisme.

## Evolution de l'emploi au lieu de travail de 1999 à 2011

Evolution du nombre d'emplois au lieu de travail par km<sup>2</sup>

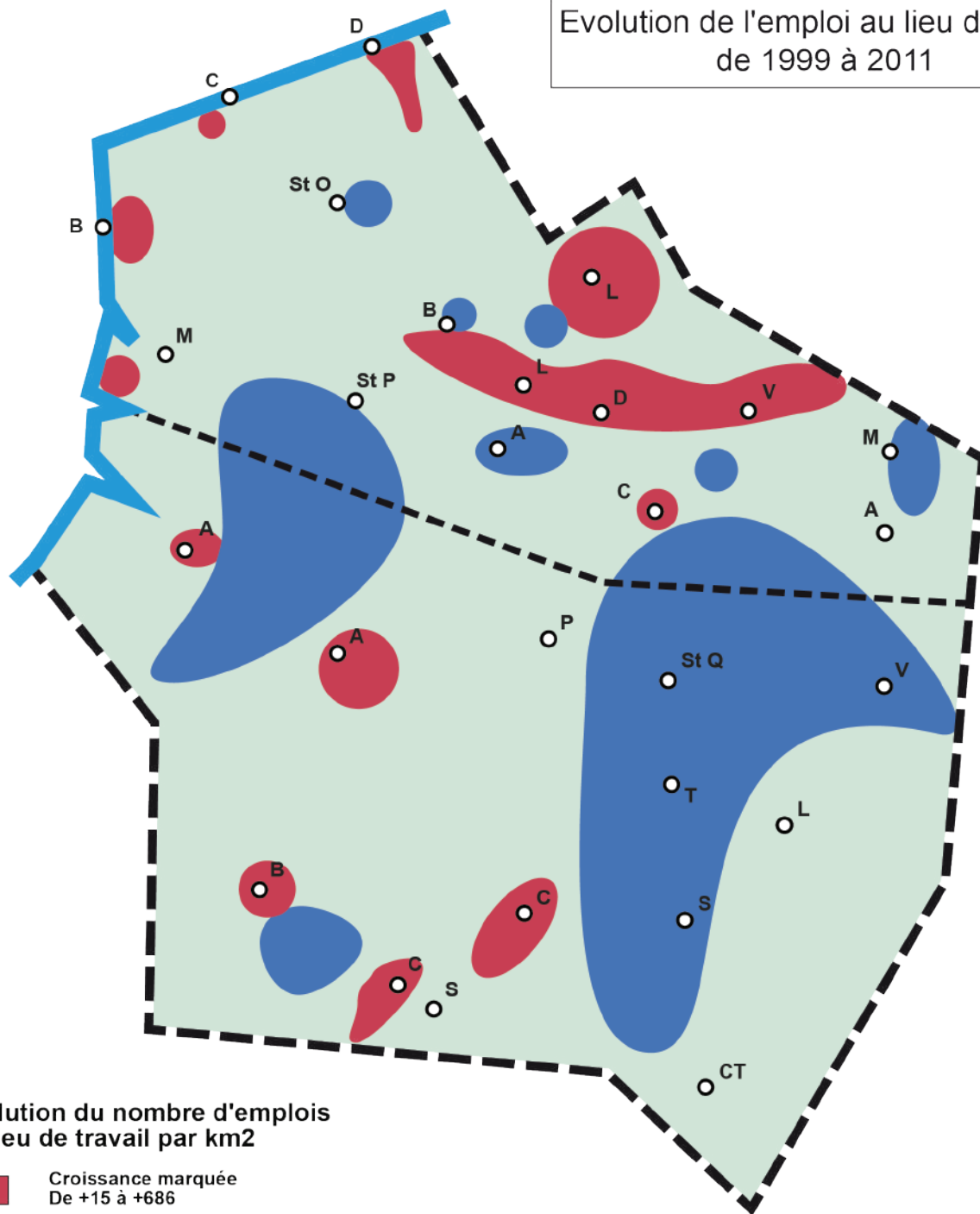


Réalisation : Région NPdC/D2DPE/IGAS - Région Picardie/DiPPADE/SIG  
Sources : INSEE RP 1999 et 2011, IGN GeoFla - Carte n°11303 - le 24/07/2015





Evolution de l'emploi au lieu de travail de 1999 à 2011



Evolution du nombre d'emplois au lieu de travail par km<sup>2</sup>

- Croissance marquée  
De +15 à +686
- Evolution peu significative  
De -5 à +15
- Décroissance marquée  
De -114 à -15

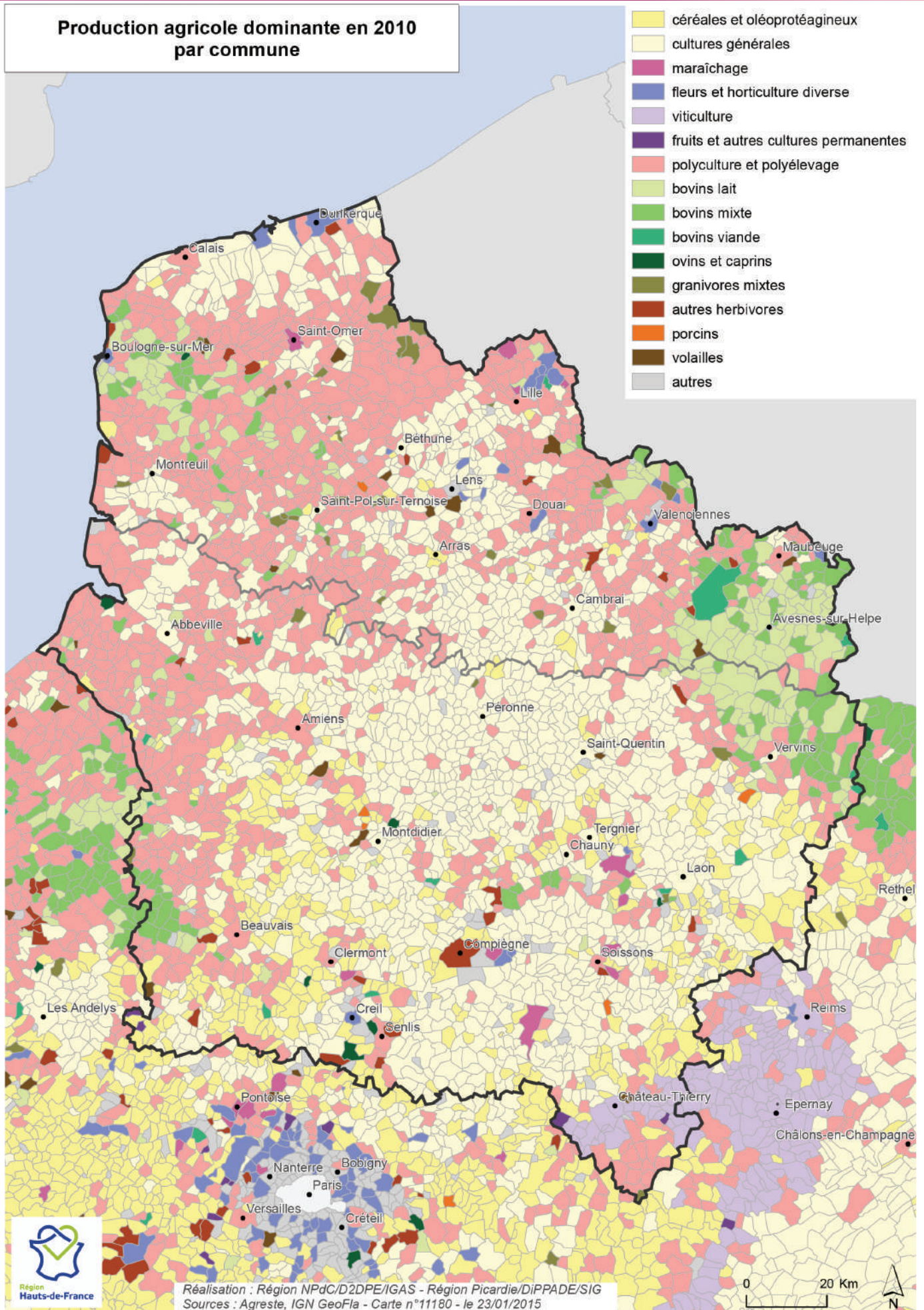
Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 30 juillet 2018 carte n° 302-13

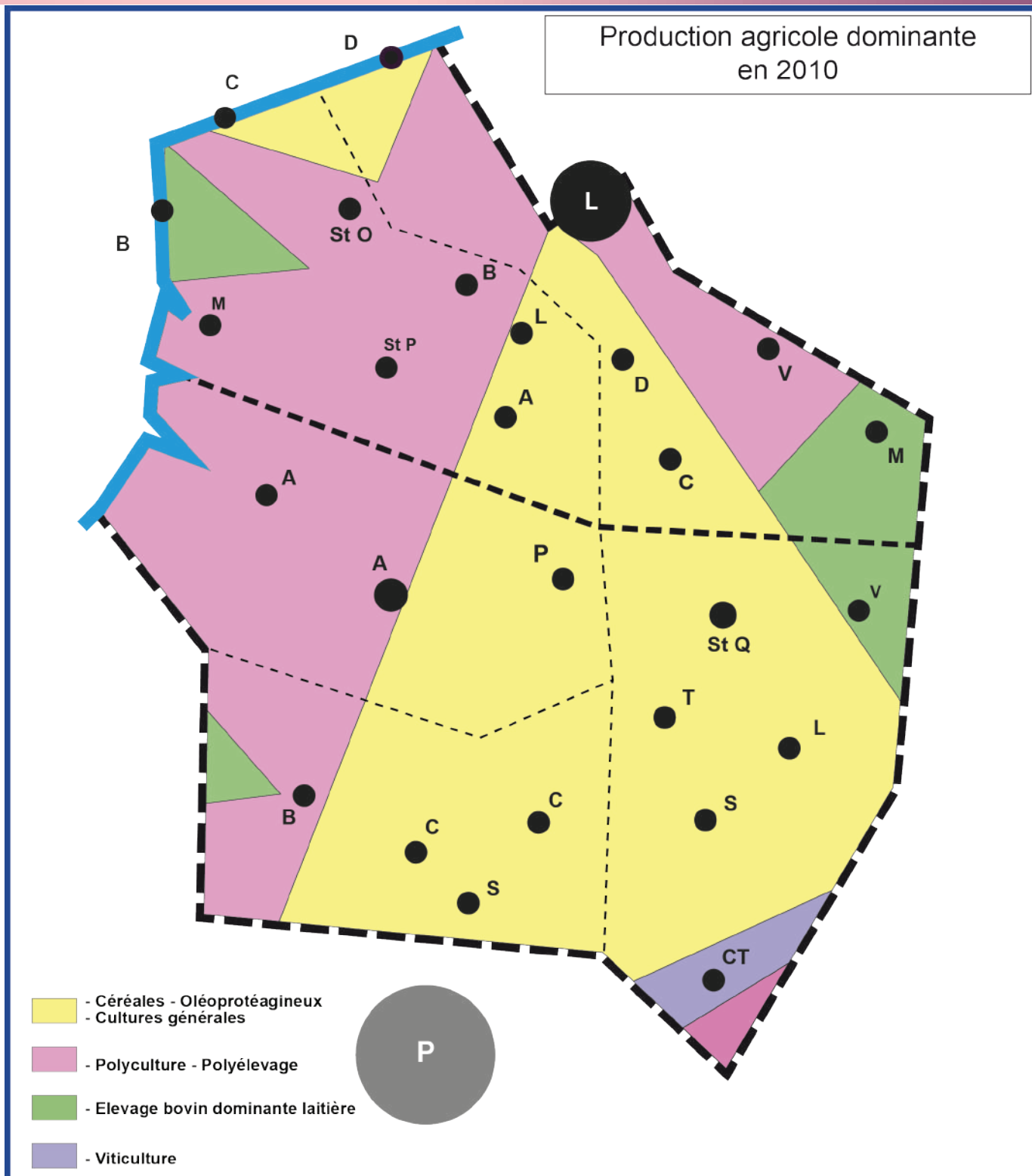
## Un développement de l'emploi autour des grands pôles urbains

L'emploi est surtout développé dans les communes appartenant à la couronne d'un grand pôle urbain. Il concerne les emplois dans les activités de services de la population (action sociale, activités de soutien, de services administratifs...).

La progression de l'emploi ne s'est pas faite de façon homogène sur l'ensemble de la région. Les territoires ruraux au nord d'Amiens et une grande partie de l'Aisne connaissent une forte décroissance.

Le tissu productif local repose davantage sur des secteurs plus exposés aux aléas de l'économie (agriculture, textile, commerces...). L'éloignement des dynamiques métropolitaines limite l'effet d'entraînement sur l'emploi.





Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 30 juillet 2018 carte n° 302-3

## Une puissante région agricole

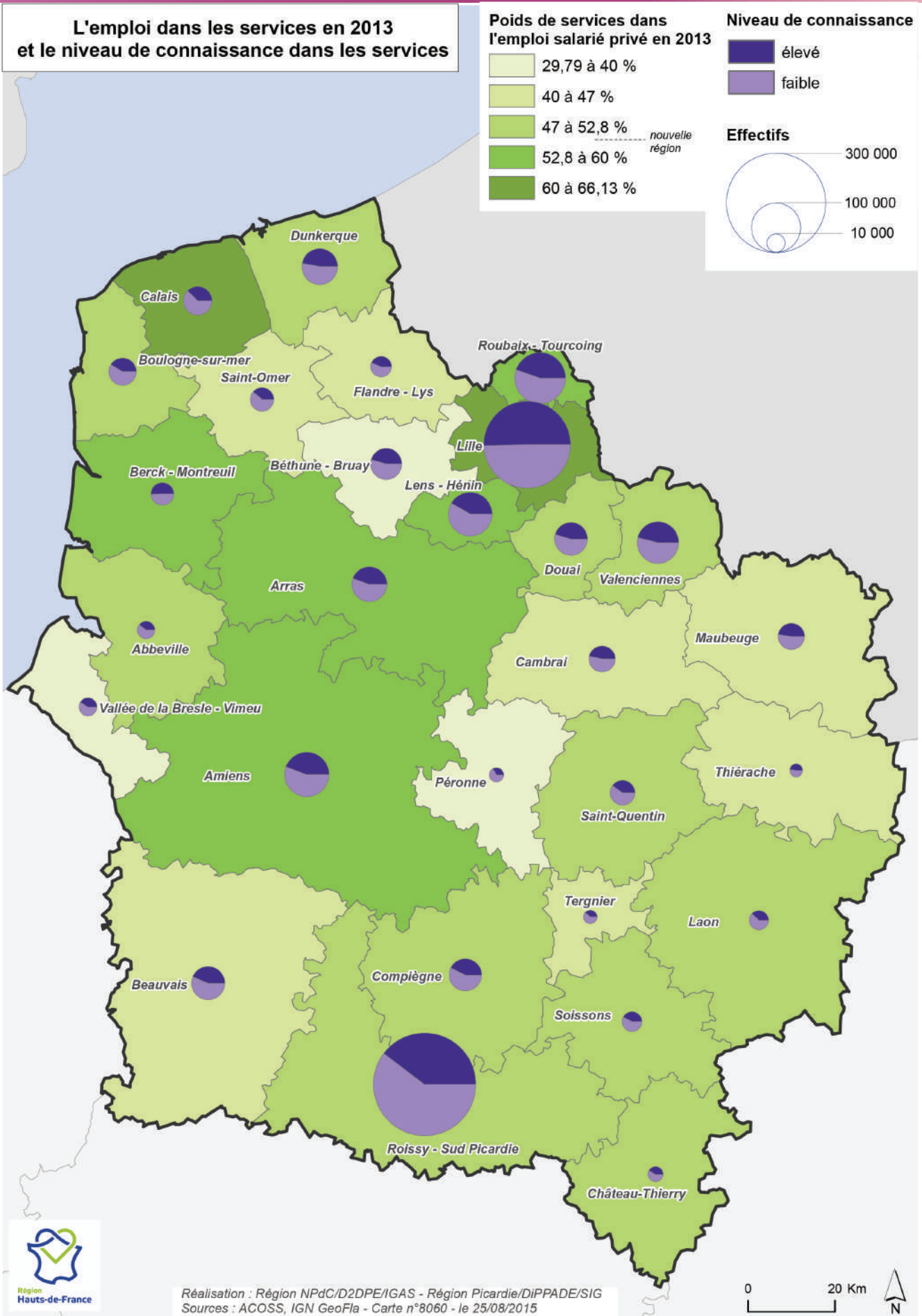
Les cultures céréalières et industrielles occupent les deux tiers de la surface agricole utile.

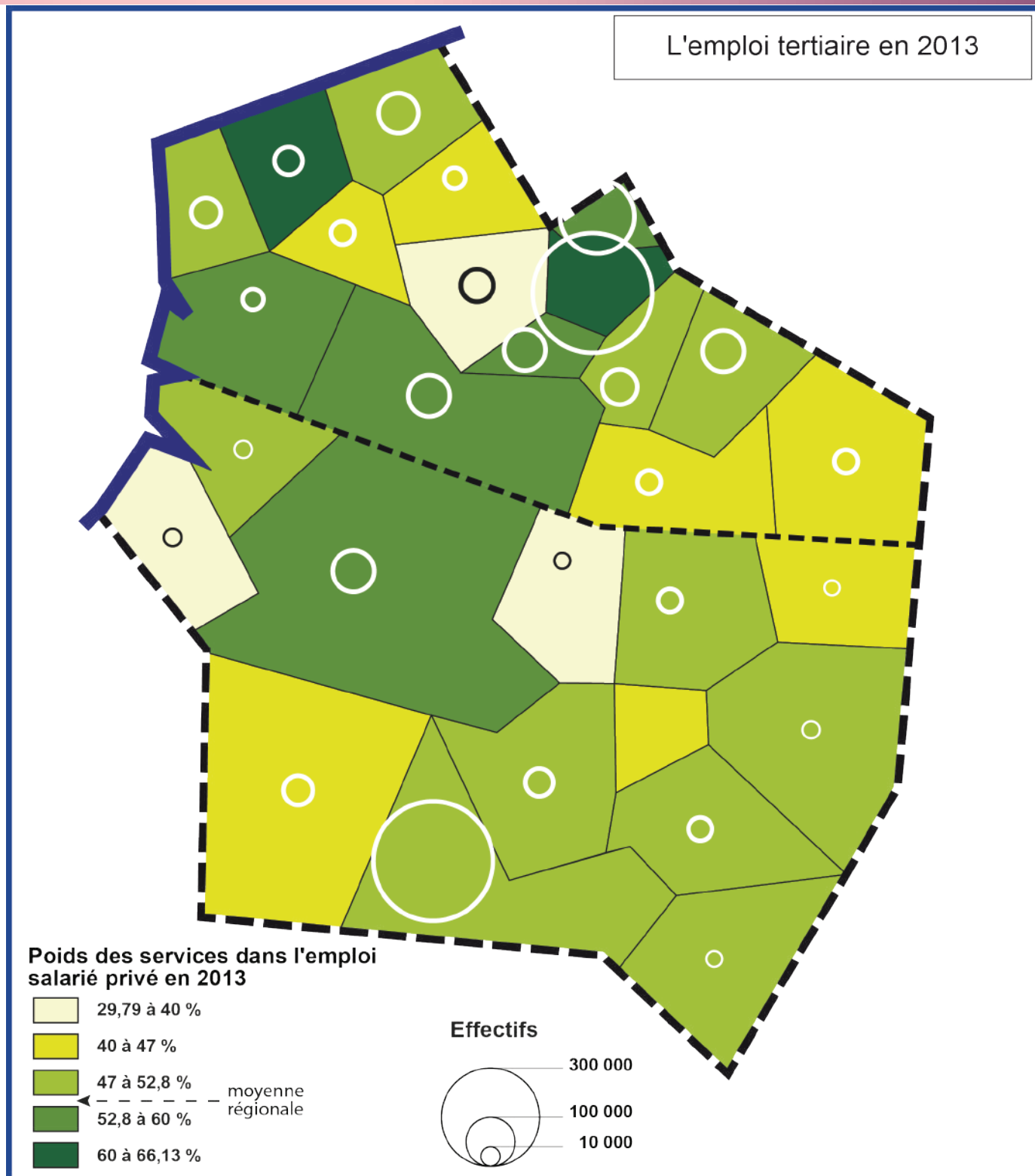
L'agriculture picarde et de l'Artois développe le modèle agro-industriel "beauceron" qui engendre le paysage d'openfield.

Boulonnais, Avesnois-Thiérache et Pays de Bray, "pays de bocage", s'orientent plus particulièrement vers l'élevage bovin laitier.

La production agricole est à l'origine d'un réseau développé d'entreprises agroalimentaires sur toute la région.

Le vignoble du sud de l'Aisne produit du champagne.





Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 30 juillet 2018 carte n° 302-14

## Une tertiarisation de l'économie quasi généralisée

53% des salariés privés de la région exercent une activité de service en 2013. Les emplois qui se sont développés sont surtout concentrés dans l'action sociale, les activités récréatives et les activités de services administratifs et de soutien.

Les zones d'emploi où les services sont le plus présents sont Lille (66% de services), Calais (60%) autour de la logistique de transport, notamment avec Eurotunnel.

L'importance des emplois de services dans la zone d'emplois de Lille est notamment liée à la présence de services non présentsiels, à l'image des emplois de sièges sociaux ou d'activités de services aux entreprises. La zone se caractérise par une proportion plus importante d'emplois à niveau de connaissance élevé traduisant la fonction métropolitaine de l'agglomération de Lille.



# LEXIQUE

**Aire urbaine** : ensemble de communes constitué par un pôle urbain et sa couronne périurbaine, elle-même composée par des communes rurales ou unités urbaines, et dont au moins 40 % de la population résidente travaille sur le territoire de cette aire urbaine. Seuls les pôles urbains d'au moins 1500 emplois peuvent être classifiés d'aires urbaines.

**Agriculture intensive moderne** : agriculture qui produit beaucoup, caractérisée par l'usage important d'intrants, la sélection des plantes et des animaux et l'utilisation d'équipements mécaniques. Ce mode de production fragilise l'environnement.

**Aléa** : phénomène qui échappe en partie au contrôle de l'homme : inondation, cyclone, glissement de terrain, éruption volcanique, séisme, tsunami. L'aléa ne devient un risque que lorsqu'il est confronté à des enjeux humains, économiques ou environnementaux.

**Aménagement** : transformation volontaire et programmée d'un espace.

**Anthropique** : dû à l'occupation et aux activités humaines.

**Artificialisation** : ensemble des transformations dues à l'homme, plus ou moins volontaires et raisonnées, qui modifient un paysage et les fonctionnements d'un milieu, limitant la possibilité de retour à un état antérieur.

**Biodiversité** : diversité des gènes, des espèces vivantes et des écosystèmes.

**Bocage** : paysage dans lequel les champs et les prés sont enclos par des haies ou des arbres marquant ainsi les limites des parcelles. Ces dernières ont des tailles et des formes différentes et l'habitat de ce paysage est composé de fermes et hameaux dispersés.

**Catastrophe** : événement brutal qui provoque des victimes et des destructions, dont le coût des dommages causés provoque une grave interruption du fonctionnement d'une société.

**Changement global/climatique** : phénomène d'augmentation des températures moyennes océaniques et de l'air terrestre à l'échelle mondiale liée aux activités humaines provoqué par l'augmentation des gaz à effet de serre. Il entraîne des conséquences sur la vie des hommes et sur les écosystèmes.

**Cité-jardin** : ensemble de logements et d'équipements collectifs (commerces, école...) intégrés à des espaces verts.

**Coron** : groupe de petites maisons alignées, souvent associées à un jardin potager, construites pour les ouvriers qui travaillaient dans les mines et leurs familles.

**Conurbation** : ensemble de villes devenues accolées par l'extension de leurs périphéries et entre lesquelles s'établit une complémentarité et une répartition des fonctions et en fait donc un ensemble multipolaire : composé de plusieurs pôles.

**Crue** : élévation du niveau d'un cours d'eau, qui peut éventuellement déborder par-dessus les berges et entraîner une inondation.

**Densité** : nombre d'habitants au km<sup>2</sup>.

**Développement durable** : développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins, en conciliant la croissance économique avec l'équité territoriale et sociale et la préservation de l'environnement.

**Dynamique** : changement et capacité à évoluer pour un territoire. Ce changement peut être positif ou négatif. Une dynamique de territoire étudie les transformations du point de vue de la localisation des populations, de leurs activités, mais aussi des aménagements et des capacités de maîtrise de ce territoire.

**Écosystème** : ensemble d'organismes vivants qui détient les capacités d'assurer les conditions nécessaires à l'évolution biologique sur le long terme en interagissant entre eux et avec le milieu (eau, lumière, climat, sol).

**Érosion** : ensemble de phénomènes (vent, pluie, actions humaines) qui usent et modifient le relief à la surface du sol ou à faible profondeur, par enlèvement de matière solide.

**Espace productif** : parties du territoire principalement dédiées à la production de richesses, qu'elles soient agricoles, industrielles ou de services.

**Façade maritime** : espace littoral d'échanges et de production qui joue le rôle de liaison entre l'avant-pays maritime et l'arrière-pays terrestre.

**Flux** : déplacement, transfert, d'une certaine quantité de personnes, de véhicules, d'informations, de capitaux et de marchandises au moyen d'un mode de communication par le biais d'un réseau.

**Fosse (mine)** : puits par lequel est extrait le charbon dans une mine.

**Indice de Développement Humain (IDH)** : indice utilisé pour mesurer les conditions de vie dans les différents pays du monde. Il prend en compte le niveau de richesse, de santé, d'éducation de la population. Différentes variantes de l'IDH existent permettant de calculer l'indice, depuis l'échelon communal jusqu'à celui de la région.

**Indice de Fécondité** : nombre moyen d'enfant par femme. Le chiffre de 2,05 enfants par femme est un repère pour assurer le renouvellement des générations.

**Industrie agroalimentaire (ou agro-industrie)** : activités de transformation et de conditionnement des produits de l'agriculture destinés à l'alimentation humaine

**Intercommunalité** : regroupement de communes au sein d'établissements publics. Un premier objectif est de gérer collectivement certains services publics de manière à mieux répartir les coûts et à profiter d'économie d'échelle. Un second objectif de cette coopération est la conduite collective de projets de développement local d'aménagement.

**Limon** : sédiment qui constitue des sols légers et fertiles.

**Littoral** : espace en bord de mer, directement soumis aux influences de celle-ci.

**Métropole** : ensemble urbain (grande ville, conurbation, ...) de grande importance qui concentre une forte population et exerce des fonctions de commandement, d'organisation et d'impulsion sur une région et qui permet son intégration à plusieurs échelles, de l'espace régional à l'espace mondial. Elle peut être dotée de fonctions spécialisées dans le domaine politique, économique ou de l'innovation.

**Métropolisation** : processus de concentration des hommes, des activités, des richesses et des pouvoirs dans des ensembles urbains de grande taille.

**Métropolitains (emplois)** : professions essentiellement composées de cadres ou autres personnels hautement qualifiés, se concentrant dans les grandes métropoles et qui n'ont pas de localisation imposée par leur activité (au contraire des activités dites présentesielles). Ces métiers concernent cinq domaines : les prestations intellectuelles (conseil, expertise, droit, architecture), conception et recherche, gestion, commerce interentreprises, culture et loisirs.

**Mobilités pendulaires ou migration pendulaire** : déplacement quotidien de la population des grands centres urbains entre les lieux de domicile et ceux du travail ou de la scolarité. Ce phénomène est caractéristique de la séparation entre zones d'activités (pôle d'activité, centre-ville) et zones d'habitations (banlieues, zones périurbaines).

**Mortalité ou Taux de mortalité** : Taux qui mesure le nombre de décès intervenus sur une période donnée pour 1000 habitants.

**Nappe phréatique** : nappe d'eau souterraine qui se forme par infiltration des eaux de pluie.

**Natura 2000** : réseau européen de sites protégés pour leur faune et leur flore remarquables.

**Openfield** : (du mot anglais voulant dire « champ ouvert ») : parcelle d'une exploitation non délimitée par des haies, des talus ou des murets, en région d'habitat groupé.

**Parc Naturel Régional (PNR)** : territoire sur lequel est mise en place une politique de préservation de la faune, de la flore, du sol, du sous-sol et du milieu naturel en général. Lieux de vie où l'on s'attache au maintien, voire au renforcement de la population. C'est cette complémentarité entre les objectifs de préservation des patrimoines et de développement de territoires habités qui les distinguent des autres espaces naturels français. Dans un PNR, le développement et la création d'activités économiques sont tout aussi importants que l'aspect paysager. Un Parc naturel régional a quatre missions : la protection des patrimoines, le développement économique, social et culturel, l'accueil, l'information et l'éducation des publics, l'expérimentation et l'innovation.

**Périurbain (ou couronne périurbaine ou périurbanisation)** : désigne une forme urbaine caractérisée par l'éloignement et la discontinuité du bâti vis-à-vis de l'agglomération et par ses liens avec l'agglomération via les migrations pendulaires : il correspond à la partie non-agglomérée des aires urbaines.

**Peuplement** : répartition de la population sur le territoire.

**Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)** : outil de gestion des risques qui vise à maîtriser l'urbanisation en zone inondable afin de réduire la vulnérabilité des biens et des personnes.



**Polder** : terre gagnée sur la mer, protégée de celle-ci par des digues et asséchée grâce à des canaux de drainage (gérés par l'organisation des Wateringues dans le nord de la France).

**Polarisation** : attraction par un centre (un pôle), d'autant plus forte et plus étendue que le centre est puissant. La polarisation de l'espace par une ville est mesurable à son aire d'influence.

**Pôle** : lieu qui attire des personnes, des capitaux, des marchandises et qui exerce une influence sur le territoire environnant.

**Population active** : ensemble des personnes qui travaillent ou qui sont à la recherche d'un emploi (chômeurs).

**Potentiel financier** : indicateur de ressources des collectivités, qui prend en compte les ressources fiscales mais aussi certaines dotations versées par l'Etat.

**Présentielles (activités)** : activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes ou de passage.

**Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI)** : programme d'actions, contractualisé entre l'Etat et les collectivités, afin d'intervenir sur le risque inondation à l'échelle d'un bassin de risque (lancé en 2002 pour les premières générations).

**Réseau** : ensemble constitué de lieux centraux (les pôles) et des axes qui les relient. En géographie, un réseau est constitué de villes liées entre elles par des axes de communication.

**Risque** : danger plus ou moins prévisible qu'un phénomène naturel ou d'origine humaine fait courir à une population (danger potentiel qui menace un groupe humain). Le risque est souvent défini comme la combinaison d'un aléa et d'une vulnérabilité.

**Risque naturel** : menace sur les populations et les activités humaines liée à la survenue d'un phénomène naturel.

**Risque technologique** : menace sur les populations, les biens et l'environnement liée à la présence d'activités humaines.

**Sédiments** : roches transportées et déposées par les eaux et le vent.

**Services** : activités qui ne produisent pas de biens matériels (un coiffeur, une infirmière... travaillent dans les services). Ou dit autrement : mise à disposition d'une capacité technique ou d'une capacité intellectuelle (médecin, enseignant, chercheur...) utile aux personnes et aux entreprises.

**Seuil (sens géographie physique)** : espace entre deux reliefs significatifs, délimitant deux bassins sédimentaires et correspondant à une limite de partage des eaux.

**Seuil de pauvreté** : revenu minimal en dessous duquel une personne est considérée comme ayant un revenu insuffisant pour satisfaire les besoins essentiels : nourriture, vêtements, logements, soins. Ce seuil est fixé à 60 % du revenu médian national.

**Surface Agricole Utile (SAU)** : territoire consacré à la production agricole (n'incluant pas les bois et les forêts).

**Taux de pauvreté** : correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Ce seuil est couramment fixé à 60% du revenu médian national.

**Terril** : colline artificielle formée par les déblais d'une mine.

**Tertiaire (secteur)** : activités de services, c'est-à-dire qui ne produisent pas de biens matériels (administration, transports, commerce, tourisme...).

**Tertiarisation** : développement de la part du secteur tertiaire dans la population active d'un pays. Les fonctions métropolitaines reposent en grande partie sur des services de haut niveau (services rares), services administratifs et services aux entreprises.

**Urbanisation** : processus de développement des villes et de concentration croissante de la population dans celles-ci.

**Vulnérabilité** : niveau de fragilité prévisible d'un territoire face aux effets d'un phénomène naturel ou d'origine humaine.

**Zonage** : répartition d'un territoire en zones et fixant pour chacune d'elles le genre et les conditions de l'utilisation du sol.



# REMERCIEMENTS

Des remerciements sont adressés aux personnes suivantes, qui ont eu l'amabilité de bien vouloir contribuer à cet atlas pédagogique Hauts-de-France :

Pour la Région Hauts-de-France

*Sylvie DELBART  
Thomas DUCROQUET  
Benoît GUINAMARD  
Stéphane HUMBERT  
Stéphane LANCE  
Pierre-Jean LORENS  
Pascale MAILLARD  
Grégory MARLIER  
Philippe PETIT  
Hervé ROUSSEL*

Pour la Région académique Hauts-de-France

*Joris BADOL  
Mélanie BATTEUX-BAILLON  
Anne Sophie BOSSAERT  
Damien CALAIS  
Jérôme CANNY  
Marie-Claire COLNEE  
Jérôme DAMBLANT  
Stéphane DELABRUYERE  
Éric FROMENT  
Emmanuel LIANDIER  
Nathalie MALABRE  
Audrey MARIAUD  
Christophe PIETRZYKOWSKI  
Julien QUILLET  
Éric VERROUGSTRAETE  
Florence VIMONT*

**Un remerciement tout particulier à Eric VERROUGSTRAETE pour son rôle déterminant dans la genèse et la réalisation de cet ouvrage.**



**Coordinateurs du projet :**  
philippe.petit@hautsdefrance.fr  
Agence Hauts-de-France 2020 - 2040  
eric.froment@ac-amiens.fr  
Rectorat de l'académie d'Amiens



**Rectorat de l'académie de Lille**  
144 rue de Bavay  
BP 709 - 59033 - Lille Cedex

**Rectorat de l'académie d'Amiens**  
20 boulevard d'Alsace-Lorraine  
80063 - Amiens Cedex 9

**Agence Hauts-de-France 2020 - 2040**  
151 boulevard Hoover  
59555 - Lille Cedex

**Coordinatrice de publication :**  
sylvie.delbart@hautsdefrance.fr  
Agence Hauts-de-France 2020 - 2040

Retrouvons-nous sur



**www.hautsdefrance.fr**